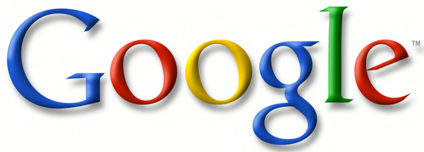


MVSEE FOL

CATALOGVE DESCRIPTIF



I

ANTIQVITES



CATALOGUE DESCRIPTIF

DU

MUSÉE FOL

GENÈVE. — IMPRIMERIE RAMBOZ ET SCHUCHARDT.

CATALOGUE

DU

MUSÉE FOL

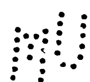
ANTIQUITÉS

Première Partie

CÉRAMIQUE ET PLASTIQUE



GENÈVE
H. GEORG | CHERBULIEZ
LIBRAIRES
1874



PRÉFACE

J'ai tenu à classer, au point de vue historique, les collections contenues dans ce musée, et le catalogue qui en renferme la description est entièrement conçu d'après ce principe; je le divise en quatre parties qui paraîtront successivement :

I. *Céramique et plastique.*
II. *Glyptique et verrerie.*
III. *Peinture.*
IV. *Mobilier.*

Dans les deux premières parties je range les objets qui sont le produit de l'art et de l'industrie des peuples de l'ancien monde, depuis l'origine de leur civilisation dans les temps historiques jusqu'au IV[me] siècle après J.-C.

Les deux dernières parties comprennent tout ce qui se rapporte aux temps modernes à partir du XV[me] siècle

jusqu'au XVIIIme inclusivement pour les produits européens et jusqu'à l'époque actuelle pour les objets orientaux.

J'ai dû remettre l'arrangement rationnel correspondant à cette classification au moment où la municipalité attribuera à l'ensemble de ces collections un local qui leur soit spécialement destiné. L'emplacement actuel ne me l'a pas permis, vu la dimension et la disposition des salles qui le composent; pour remédier autant que possible à cet inconvénient, j'ai adopté une numérotation continue et on devra souvent passer d'une salle dans une autre pour trouver la suite des numéros concernant une même classe d'objets. J'ai indiqué pour chaque spécimen complet les mesures en centimètres et autant que possible le lieu de sa provenance ainsi que les restaurations qu'il a subies. Les développements dans lesquels je suis entré ont pour but d'éviter une nomenclature fatiguante; j'ai cherché à faire une sorte de manuel à la portée de tous. Prenant l'art et l'industrie à leur origine et les suivant pas à pas à travers les siècles, j'en ai indiqué sommairement les progrès, les points culminants et la décadence.

Les objets qui sont décrits dans les deux premières parties du catalogue ont séjourné, presque tous, si longtemps sous terre, qu'ils en ont pris une apparence à laquelle il faut que l'œil s'habitue pour ne voir en eux que la beauté de la forme, de l'ornementation ou de la composition. Pour aider les personnes, nombreuses sans doute, qui ne sauraient pas isoler ces qualités des défauts prove-

nant de la vétusté des objets eux-mêmes, j'ai intercalé dans le texte de nombreuses figures, dessinées et gravées par M. le conservateur H. Hammann, d'après des spécimens choisis dans chaque série; la fidélité de la représentation, comme on le verra, ne saurait être plus parfaite et fait le plus grand honneur à son talent.

La largeur d'idées des Autorités Municipales de la ville de Genève, la bienveillance de M. l'ingénieur Blanchot, ainsi que le goût exquis de M. l'architecte Franel, m'ont rendu aisée la tâche d'arranger et d'exposer dans le local actuel, ces collections, fruit de plus de dix ans de recherches, faites principalement en Italie.

Genève, le 13 septembre 1873.

WALTHER FOL.

TABLE DES MATIÈRES

VASES

PAGES

Introduction 1

1. Anciennes poteries italiques 12
2. Poteries étrusques en terre noire 16
3. Poteries étrusques en terre rouge 24
4. Poteries de style oriental 28
5. Vases de style grec, archaïque 37
6. Vases italiques de style de transition 42
7. Vases du beau style grec 49
8. Vases de la Pouille et de la Basilicate 59
9. Vases de la décadence et poteries romaines 69

PLASTIQUE

Introduction 77

TERRES CUITES 85

A. Terres cuites étrusques ou latines, profanes, religieuses ou funéraires 85
B. Terres cuites funèbres grecques 93
C. Sarcophages, lampes, autels, bijoux 134

PAGES

D. Marques de fabrique, moules, modèles, poids.......... 157
E. Terres cuites se rapportant à l'ornementation de la maison antique.......... 163

BRONZES.......... 185

A. Objets relatifs à la toilette.......... 190

1. Miroirs.......... 190
2. Strigiles.......... 201
3. Burettes à huile.......... 203
4. Épilateurs.......... 203
5. Cure-ongles, cure-oreilles, rasoirs.......... 204
6. Épingles à cheveux.......... 205
7. Fibules et grandes épingles à attacher les vêtements. 206
8. Breloques.......... 211
9. Boucles de ceintures et anneaux de suspension.......... 212
10. Bagues.......... 214
11. Bracelets.......... 214
12. Instruments à écrire, épingles, aiguilles.......... 216
13. Cistes.......... 217

B. Objets relatifs à l'usage de la maison. 222

1. Ustensiles de cuisine et de table.......... 222
2. Éclairage.......... 229
3. Clefs de serrures, verrous à ressort, charnières.......... 237
4. Poids.......... 239
5. Sonnettes.......... 241

C. Objets relatifs aux métiers.......... 242

1. Instruments de chirurgie.......... 242
2. Outils de maçon et de charpentier.......... 243
3. Conduites ou tuyaux.......... 244
4. Décorations militaires, armilla, armes.......... 245
5. Garnitures de harnais et de chariots.......... 248
6. Objets relatifs au culte, amulettes, ex-voto.......... 251

PAGES

D. Anses et poignées de vases 255

1. Anses de vases analogues au nº 1034............... 255
2. Anses de vases analogues au nº 1035............... 256
3. Anse de vase analogue au nº 1036................. 257
4. Anses de vases analogues au nº 1031............... 257
5. Anses de vases analogues au nº 164................ 258
6. Anses de vases analogues au nº 1028............... 259
7. Anses de vases analogues au nº 1029............... 260
8. Anse de vase analogue au nº 1020................. 260
9. Fragment de support d'un vase analogue au nº 1029. 261
10. Fragments d'anses de vases...................... 261

E. Ornements de meubles 262

F Grands bronzes........................ 266

G. Petits bronzes, statuettes.............. 268

SCULPTURE.. 279

A. Sculptures en pierre 280

1. Sculptures égyptiennes.......................... 281
2. Sculpture grecque............................... 284
3. Sculpture étrusque.............................. 284
4. Sculpture romaine............................... 285

B. Sculptures en marbre 286

1. Statues... 286
2. Bustes.. 294
3. Bas-reliefs..................................... 294
4. Coupe, urnes, sarcophages....................... 296
5. Fragments d'architecture........................ 299
6. Fragments de meubles............................ 300

C. Moulages 302

VASES

INTRODUCTION

Le fait d'employer l'argile cuite pour les usages domestiques paraît être naturel à tous les peuples dès qu'ils se sont formés en tribus ; contemporains à l'âge de la pierre, se trouvent des vases d'une terre grossière, façonnée à la main ; on en a découvert dans les stations lacustres, sous les couches de lave des volcans éteints de l'Italie, de Rhodes et de Chypre ; on en rencontre également sur les bords de l'Euphrate ; suivant les contrées, ce mode de fabrication tout primitif a duré plus ou moins longtemps. On ne sait pas exactement à quelle époque remonte l'usage du



tour du potier, la mention la plus ancienne qui en soit faite se trouve dans les peintures décoratives des tombeaux

égyptiens de la XIIme dynastie, soit environ 2800 ans avant J.-C. La plupart des peuples de l'antiquité adopta ce perfectionnement et les progrès dans la fabrication des vases se développèrent rapidement.

Les peuples anciens avaient entre eux des rapports bien moins fréquents que ceux de nos jours; les civilisations se développaient presque indépendamment les unes des autres, et ce ne fut qu'à une époque relativement récente que, les commerçants transportant d'un pays dans un autre les produits propres à chaque peuple, il s'établit, un peu partout, des fabriques imitant les produits originaux.

Formes. Les formes de vases anciens proviennent clairement de celles des fruits, calebasses, œufs ou coquillages, dont les peuples, dans l'enfance, se servent pour les usages domestiques; c'est ainsi que l'on peut expliquer le fait évident de la forme ronde ou pointue qu'affectent, à l'origine, toutes les poteries pour leur base. De là, la nécessité d'un pied ou support pour les maintenir verticaux; on en a été amené à souder le pied au vase, puis à raccourcir le tout et l'on en arrive enfin à la forme rationnelle d'un vase, d'une tasse, d'une coupe, d'une amphore, ayant son propre pied; mais ce mode de procéder se reconnaît toujours à travers les diverses époques de fabrication et ne disparaît qu'au moment de la décadence, où l'élégance fait place à la commodité; on obtient des vases plus stables, moins fragiles, mais où le style et l'art font presque complétement défaut.

Décoration. Les vases ont commencé à être décorés par de simples nervures ou stries ajoutées en relief ou tra-

cées sur l'argile crue ou cuite ; puis on en est arrivé à les polir après une première cuisson, à les rendre lisses et unis et aptes à recevoir un vernis ; ce vernis est de diverses sortes : au commencement il est peu adhérent, puis il arrive à former une véritable couverte qui rend la terre imperméable et est susceptible d'acquérir un éclat métallique ; à mesure des progrès de l'industrie du potier, ce vernis s'égalise et se rapproche de l'éclat des métaux ; cette première espèce était appliquée au grand feu. On en arriva rapidement à l'employer au décor des vases, mais le dessin précéda l'application du vernis comme peinture, les artistes chargés de peindre les vases commençaient par dessiner à la pointe les contours des figures qu'ils voulaient exécuter, puis les remplissaient du même vernis qui recouvrait les espaces non réservés. Lorsque le vase ressortait du four, il recevait les vernis ou couleurs destinés à compléter la décoration ; c'étaient du blanc, de l'or, du jaune, du rouge ou du violet ; toutes couleurs au petit feu et partant appliquées en assez grande épaisseur. Lorsque les peintres furent arrivés à un dessin plus libre, à des compositions plus variées, lorsqu'ils se furent émancipés des règles hiératiques, ils arrivèrent à dessiner leurs figures au trait, remplissant tous les espaces libres avec le vernis dont nous avons parlé plus haut ; la peinture, de polychrôme devient monochrôme, mais ne dure en cet état qu'à peine un siècle, après quoi, tout en conservant le mode de dessin du trait au pinceau, on recommence à appliquer des couleurs au petit feu ; c'est là le commencement de la décadence, les sujets font place, de nouveau, aux simples ornements qui disparaissent à leur tour, et à l'époque romaine c'est tout au plus si on emploie encore le vernis.

Destination. Les vases destinés aux usages journaliers, domestiques ou sacrés ne portaient que fort peu de décoration ; quelques traits ou bien de simples ornements ou encore des masques de satyres ou de femmes, au goulot ou au point d'attache des anses. Les vases peints, au contraire, ont toujours été des objets de luxe ; ils étaient souvent donnés en prix aux fêtes publiques qui, en Grèce, se renouvelaient tous les cinq ans, ou bien dans des fêtes locales. On les conservait avec soin, et ils ornaient les habitations des chefs avant que de les accompagner à leur dernière demeure. On les trouve disposés, dans les tombeaux, soit au chevet soit autour du corps, ou bien alignés sur des gradins ou encore accrochés à la voûte par des chaînes ou des anneaux de bronze. Certains vases ont pu être utilisés dans les sacrifices, mais ce qui montre bien que la plupart n'étaient que des objets de luxe, c'est que, à nombre d'entre eux, on ne s'est pas même donné la peine de faire un fond, et qu'ils n'ont, en conséquence, jamais rien pu contenir.

Origine des Vases. Généralement dans les sépulcres, les vases se retrouvent entiers, à moins qu'il n'y ait eu éboulement des terres ou vol, antérieur au moment où on y pénètre ; certains vases cependant, et d'un grand prix, se sont trouvés rompus en un très-grand nombre de fragments ; mais cela provient de l'usage qui s'est introduit à une certaine époque dans le monde antique, je veux parler de celui de brûler les morts ; on jetait alors sur le bûcher ce que le défunt avait possédé de plus précieux ; les cendres recueillies soigneusement avec les débris des

objets étaient enfermés dans des urnes funéraires de matières diverses, et nombre de vases d'entre les plus beaux qui décorent les musées de Paris, de Londres et de Pétersbourg, se composent de ces fragments réunis avec soin.

Classement. Suivant leur style, les vases se divisent en assyriens, phéniciens, égyptiens, grecs et étrusques; la collection n'en renferme que de ces deux derniers styles, dans lesquels cependant l'influence des premiers est souvent sensible. Nous les diviserons en neuf catégories :

1. Anciennes poteries italiques.
2. Poteries étrusques en terre noire.
3. Poteries étrusques en terre rouge.
4. Poteries de style oriental.
5. Vases de style grec, archaïque.
6. Vases italiques de style de transition.
7. Vases du beau style grec.
8. Vases de la Pouille et de la Basilicate.
9. Vases de la décadence et poteries romaines.

1re catégorie. Nous comprenons dans cette catégorie toutes les poteries fabriquées avant la connaissance du tour ou roue du potier, ou de suite après son introduction; la terre qui y est employée est une argile grossière de couleur jaunâtre, brune ou rougeâtre, et dans laquelle se rencontrent des grains de sable. Ces vases ne sont pas recouverts de vernis, mais simplement lissés intérieurement ou polis sur le tour après la cuisson. Les décors sont des plus simples: ils consistent en nervures imprimées sur les vases,

avant la cuisson, soit avec les doigts, soit avec un ébauchoir, et en stries qui y sont appliquées après la cuisson au moyen d'une pointe qui a éraillé la surface ; on y reconnaît l'ouvrage de mains inhabiles. Des traits concentriques, des lignes brisées, remplies de hâchures, tel est le mode des décorations qui ressemble à celui qu'emploient à l'heure qu'il est les tribus sauvages de l'intérieur de l'Afrique ou de l'Amérique. Une terre rouge en poudre remplit tous les traits. Ce genre de fabrication s'étend en Italie depuis l'origine de la civilisation jusqu'au VIIme siècle av. J.-C. ; on en rencontre des spécimens dans les monts Albains, la marche d'Ancône et la vallée du Pô.

2me catégorie. Les vases fabriqués en terre noire sont propres aux habitants des contrées de Chiusi, de Vulci et de Cannino ; ils sont de formes excessivement variées, ornés de graphiques ou de reliefs, on n'y trouve pas trace de peinture, la date de leur fabrication s'étend probablement du VIIme au IVme siècle av. J.-C., et cette industrie doit s'être développée en dehors de toute influence grecque : leur couleur est d'un noir métallique et la pâte dans sa cassure a beaucoup de ressemblance avec le basalte.

3me catégorie. Les vases en terre rouge ont été fabriqués dans les environs de Arezzo (Aretinum), à la même époque que les vases en terre noire ; le grain en est plus fin, les formes moins variées et la fragilité de cette terre explique le petit nombre de spécimens que l'on en retrouve, cette fabrication s'est prolongée, du reste, plus longtemps

que celle de Chiusi ; vers l'époque romaine on y fabriquait surtout des soucoupes et des tasses à boire (canthares) ornées de sujets en relief estampés et appliqués au pourtour. La date de leur fabrication s'étend du VIIme siècle av. J.-C. jusqu'au siècle d'Auguste.

4me catégorie. Ces vases proviennent de fabrications lybiennes qui furent établies sur le littoral de la Méditerranée par une branche du peuple étrusque, chassée, au dire d'Hérodote, du nord de l'Afrique, lors de la fondation de Carthage par les Phéniciens ; ces tribus introduisirent dans l'industrie des vases, les procédés, les formes et les décorations qu'ils tenaient probablement de l'Égypte ; ils polissaient leurs vases après cuisson, puis faisaient les dessins à la pointe et les décoraient, au feu, de couleurs peu brillantes et peu adhérentes à la terre. Les décors sont disposés par zones, le dessin en est plus défectueux que primitif. La nature des animaux représentés et la forme des vases sont tout à fait orientales. Les échantillons de cette industrie se rencontrent le plus souvent à Cornetto (Tarquinies), Cervetri (Caere) et autres localités avoisinantes ; la parfaite similitude de tous les vases de cette espèce porte à croire que cette fabrication n'a pas eu une longue durée ; il faut la placer, sauf erreur, dans le VIIme siècle av. J.-C. et elle a dû disparaître avec l'arrivée à Cornetto des colons grecs guidés par Demarate de Corinthe, l'an 520 avant J.-C.

5me catégorie. Ces vases sont formés d'une terre compacte jaune clair ou jaune rougeâtre ; après avoir subi

une première cuisson on y dessinait à la pointe les contours des personnages, animaux ou ornements, qui devaient être peints ; on appliquait la couleur dans l'intérieur de ces traits et on entourait les sujets d'une ligne en carré ; tout le reste était recouvert de la même teinte qui remplissait les traits, et le vase était soumis à une seconde cuisson au grand feu ; souvent on appliquait sur certains ornements et des parties de l'habillement une teinte violette ; sur les chairs des femmes, sur le corps des chevaux et certains ornements une teinte blanche, puis le vase était porté au four pour la troisième fois. Les compositions de cette époque présentent une grande raideur et rappellent les sculptures tout à fait archaïques de la Grèce et de la Sicile. Les sujets sont tirés pour la plupart de la mythologie ou de l'histoire des héros grecs. Les endroits de fabrication de ces vases doivent être plutôt recherchés en Grèce ou dans les anciennes colonies grecques ; on les rencontre, en abondance, dans tous les sépulcres de l'Étrurie où ils étaient apportés comme objets d'échange.

6me catégorie. Nous avons groupé dans cette catégorie tous les vases qui n'ont pas de style bien déterminé et qui proviennent pour la plus grande partie de fabriques étrusques où l'on tâchait d'imiter les vases les plus renommés comme les plus usuels de provenance grecque ou égyptienne, la décoration de ces poteries se distingue par une lourdeur de main, un manque d'habileté et des défauts outrés, par des assemblages d'ornements qui ne vont pas ensemble ou une profusion de mauvais goût ; ces fabriques s'établirent à Veïes, à Falérie et contrées voisines, elles

existent pendant le Vme et le VIIme siècle av. J.-C.; on y suit le même mode de fabrication que pour les vases du groupe n° 5, avec cette différence cependant que la terre est souvent jaune, d'un grain moins fin, le vernis souvent taché et les formes moins pures que celles des vases qu'on voulait imiter. Dans cette période rentre également la fabrication de vases grands et massifs et destinés selon toute probabilité à des usages domestiques.

7me catégorie. Elle contient tout ce qui a été produit de plus pur comme art grec, les artistes atteignent le degré de perfection dans l'application des peintures noires et commencent à Athènes à décorer les vases de figures au trait sur fond rouge. Il existe des vases où les deux procédés sont employés simultanément, mais le dessin au trait se généralise rapidement et la manière noire ne se conserva que pendant peu de temps encore pour la représentation des sujets hiératiques. Les compositions sont plus libres, mieux groupées, le nu est dessiné sous les vêtements, les étoffes qui recouvrent les personnages sont élégamment drapées, les hommes et les femmes se distinguent par le dessin et non plus par une coloration conventionnelle comme dans la classe n° 6. La raideur fait place au mouvement, les poses sont nobles et les artistes commencent à employer le raccourci. Les formes de vases sont élégantes et pures de lignes; ceux qui ne sont point ornés de peintures sont souvent décorés de bas-reliefs ou de nervures et recouverts entièrement d'un vernis noir brillant et uniforme, les goulots en forme de trèfle, le col entouré de guirlandes dorées et les anses rattachées aux vases par des

masques exécutés avec le plus grand soin; nous placerons également dans cette classe des vases en terre jaune claire, décorés d'ornements simples et élégants, appliqués en traits rouges au pinceau; l'époque de cette fabrication commence peu avant les guerres contre les Perses, soit environ 484 ans av. J.-C., pour finir sous l'archontat d'Euclide 403 ans av. J.-C. pour la Grèce proprement dite et, pour les colonies, de 436 à 350 av. J.-C. On les fabriquait surtout à Athènes et à Corinthe; dans la Grande-Grèce, à Nola, à Plistia, à Cumes et à Capoue; en Sicile à Syracuse; en Afrique à Tripoli; à Smyrne en Asie Mineure; à Malte et en Crimée.

8me catégorie. Elle comprendra les vases exécutés dans les provinces de la Grande-Grèce, dans l'Apulie (Pouille), la Lucanie (Calabre et Basilicate), à Bari, à Éboli, etc., etc...., ils forment le commencement de la décadence, l'unité de composition fait défaut, les personnages sont mal groupés et dans le champ réservé à la peinture, souvent placés les uns au-dessus des autres. Il y a profusion dans les détails et application de nombreuses couleurs après cuisson, les formes deviennent d'abord plus élégantes pour se compliquer ensuite et passer au maniéré adoptant un style qui paraît l'imitation d'objets en métal. Cette classe renferme aussi certains vases peints avec des couleurs criardes et qui paraissent avoir pour but une figuration symbolique d'idées empruntées aux mystères de Cybèle et de Bacchus; ces décorations deviennent de véritables rébus où les règles de l'esthétique sont complétement abandonnées. Nous classerons enfin dans ce groupe

les rythons, les œnochœs à têtes humaines et les vases en formes d'animaux, de fruits ou même de personnages qui proviennent de la Sicile ou de la Grèce. Le goût se corrompt, l'art disparaît et la fabrication retombera rapidement à ce qu'elle était dans l'origine; la durée de cette industrie va du IVme au IIme siècle av. J.-C.

9me catégorie. Elle contient les poteries où l'art fait entièrement défaut. La peinture est remplacée par quelques reliefs en ronde bosse, mais les ornements ne tardent pas à disparaître complétement. Cette décadence est amenée par l'adoption dans le monde ancien des usages orientaux; on préfère les vases en or, en argent et en bronze. Les potiers ne se donnent plus la peine de bien préparer, ni souvent de vernir leur terre et l'usage des vases est purement domestique; les urnes servant à contenir les cendres des morts sont enfermées dans la maçonnerie. L'époque de cette fabrication commence au IIme siècle av. J.-C., se répand dans tout l'empire romain et dans bien des endroits se continue encore à présent.

---

1. ANCIENNES POTERIES ITALIQUES



1. Pot en terre brune, façonnée à la main avec nervures extérieures destinées à en renforcer les parois. — Trouvé à Albano, sous la lave.

H. 13 centim. D. 9 centim.

2. Stamnos, terre brune munie de petites anses, la panse ornée de quatre renflures sur lesquelles sont dessinées des stries en barbe de flèche. — Trouvé près d'Albano.

H. 8. D. 6.



3. Stamnos, terre brune ornée de stries, emplies de hachures, en forme de Z renversé et remplies de couleur rouge.

H. 11. D. 7.

4. Hydria à deux anses, le corps est à côtes, les anses portent des nervures en relief, sur la panse deux renflements dans le sens perpendiculaire à l'attache des anses, des lignes en zigzag, très-grossièrement tracées, en décorent le col et les points d'attache des anses.—Trouvée près d'Albano.

H. 16. D. 9.

5. Hydria analogue à la précédente, mais l'extérieur lisse. — Trouvée près d'Albano.

H. 9 1/2. D. 6 1/2.

6. Hydria en terre jaunâtre. — Trouvée près de Fermo sur l'Adriatique.

H. 5. D. 7.

7. Préféricule à une anse (manquante), le corps est à côtes, terre brune. — Trouvée près d'Albano.

H. 5 1/2. D. 7 1/2.

8. Petit pot à col évasé, orné de points en relief, terre jaunâtre. — Trouvé près de Fermo.

H. 8, 5. D. 8.

9. Pot de même forme, la panse ornée de zigzags en relief, terre jaunâtre et peu compacte, le bord supérieur strié.

H. 15. D. 12.

10. Couvercle de pot en forme de coupole avec un anneau plat au sommet et deux oreilles relevées, il devait servir à fermer en pot de même forme mais plus grand que celui décrit au nº 7. — Trouvé près de Fermo.

H. 11. D. 14.

11. Oenochœ, terre brune, l'anse est à deux trous pour le passage des doigts, et encourvée au-dessus pour la place du pouce, la panse ornée de stries en zigzag, première idée des grecques, travail moins primitif que les précédents. — Trouvé à Civitta Lavinia en faisant la tranchée du chemin de fer.

H. 10. D. 13.

12. Hydria, terre brune, la panse ornée de stries verticales. — Trouvée à Civitta Lavinia.

H. 8, 5. D. 11.

13. Canthare en terre brune.
H. 8. D. 14.

14. Canthare en terre brune.
H. 8. D. 14.

15. Canthare en terre brune.
H. 9. D. 14.

16. Holkion en terre brune.
H. 11, 5. D. 14.

17. Holkion en terre brune.
H. 10. D. 12.

18. Holkion en terre brune.
H. 9. D. 11.

19. Holkion, à panse arrondie et ornements graphiques sur le bord supérieur; terre brune.
H. 12. D. 10.

— Les nos 12 à 19 ont été trouvés à Civitta Lavinia.

20. Tasse à boire, terre rougeâtre, à fond rond.
H. 11. D. 17.


21

21. Tasse à boire, en terre brune, la panse décorée en pointes de diamant, le fond arrondi.
H. 9 1/2. D. 10 1/2.

22. Deux pieds, à supporter les vases à fond rond, terre brune.
H. 11. D. 18; H. 10. D. 16.

23. Deux trépieds à supporter les vases à fond rond, terre brune. — Trouvés près d'Albano.
H. 7. D. 6.

24. Trépied servant à faire cuire des aliments sur des charbons allumés, terre jaune. — Trouvé près de Fermo.

H. 6. D. 19.

25. Jatte portant près du rebord supérieur, quatre renforts.. — Trouvée près de Fermo.

H. 4. D. 15.

2. POTERIES ÉTRUSQUES EN TERRE NOIRE

26. Vase à contenir le vin, forme lourde, imitant deux vases l'un dans l'autre, les deux parties divisées par un rétrécissement et une ligne de points; la partie inférieure est décorée de carrés à double traits dont les diagonales sont marquées par des points; ces carrés renferment au milieu des grecques, la partie supérieure est décorée par des grecques parallèles qui remontent jusqu'à une ligne de points peu au-dessous de la bouche; tout le travail est fait par un artiste inhabile, la terre est épaisse, peu compacte et le vase pesant; sur un des côtés de la partie inférieure se trouve une petite anse horizontale.

H. 36.

27. Stamnos, à partir du col trois renflements concentriques en forme de nervures, au-dessous des nervures analogues qui descendent verticales jusqu'au $^2/_3$ de la hauteur du vase; ces nervures alternent avec des carrés longs entourés de triangles et de stries, tracés à l'ébauchoir, ornements qui se reproduisent en partie au-dessus des anses, terre épaisse et peu compacte; ce vase est très-pesant.

H. 37.

28. Oenochœ, ornements graphiques de points en forme d'épis.

H. 15.

29. Oenochœ, la bouche en forme de trèfle, la panse ornée de points en forme d'épis et de traits graphiques hori-

zontaux, remplis de hachures verticales, terre compacte et légère.

H. 26.

30. Oenochœ, de forme élancée, légère échancrure à la bouche, la panse ornée d'épis et de traits graphiques horizontaux gravés sur le tour, remplis de hâchures verticales.

H. 30.

31. Oenochœ, la bouche en forme de trêfle, la panse ornée de traits graphiques comme le précédent. La manière dont l'anse s'attache au col pour les n. 27, 28 et 29 est copiée de vases en bronze servant au même usage, le col est renforcé en cet endroit par deux petites oreilles qui forment saillies sur le plan de la bouche.

H. 29.

32. Oenochœ, plus élégante que les précédentes; la partie supérieure de la panse porte des épis en pointillé, puis viennent des traits graphiques horizontaux, et en bas des zigzags imitant les pieds qui servaient à supporter les vases sans pied et à fond sphérique.

H. 19.

33. Oenochœ, ornée de plusieurs séries de traits graphiques horizontaux tracés au tour.

H. 21.

34. Hydria, deux anses plates se rattachent sans interruption à la bouche et paraissent plantées dans la panse qui est ornée d'une bande limitée par deux nervures horizontales. Les anses sont décorées d'animaux ailés, en relief enfoncé, rappelant le mode de procéder des Égyptiens.

H. 26.

35. Hydria, à trois anses, même mode de décoration qu'au n. 31, chaque anse est décorée d'un taureau, d'un lion ou d'un lynx, la tête de ce dernier est de face.

H. 39.

37



36. Préféricule, l'anse est entièrement copiée dans sa structure apparente et son ornementation sur celle d'un vase de bronze, elle porte un aplatissement au sommet pour recevoir le pouce; des têtes grossièrement modelées se trouvent aux points d'attache de l'anse et du vase.

H. 28.



37. Préféricule, forme imitant un vase en bronze, l'anse à rotules, se retrouve fréquemment dans les objets en métal.

H. 27.


38

38. Préféricule, la forme de la panse, de l'anse et du mode d'attache est plus appropriée à la terre; on voit que le potier se rend compte des qualités et des propriétés inhérentes à la matière qu'il emploie.
H. 25.



39. Préféricule sans ornement.
H. 28.

40. Préféricule à bouche large et formant bec.
H. 29.

41. Préféricule, forme élégante.
H. 25.

42. Préféricule à panse renflée et ornée de stries parallèles et horizontales.
H. 21.

43. Préféricule, la bouche est fixée directement sur la panse, de forme ovoïde, l'anse rappelle celle des vases de bronze.
H. 18.

44. Petit vase à une anse, forme dérivant de celle du n. 26, mais simplifiée et allégée; l'anse est verticale, dépasse la bouche du vase et vient se souder sur le renflement de la partie inférieure.
H. 13.

45. Petit vase pareil au précédent.

H. 13.

46. Petit vase pareil au précédent, la bouche plus large et le pied plus étroit.

H. 11.

47. Vase analogue aux précédents.

H. 14.

48. Vase de forme ovoïde, la bouche ronde se soude directement sur la panse.

H. 12.

49. Petite urne à deux anses.

H. 10.

50. Canthare à pied, le bord supérieur replié en dedans, fabrication grossière.

H. 8.

51. Canthare sans pied.

H. 5.

52. Kylix, ornementation à stries graphiques.

H. 8.

53. Canthare sans ornements, renflures et petites entailles au commencement du pied.

H. 9. D. 14.

54. Canthare comme le précédent (manque une anse).

H. 7. D. 13.

55. Skyphos orné de traits graphiques parallèles et horizontaux.

H. 10. D. 11.

56. Kyatis très-grand, l'anse fortement membrée;

oreilles développées; attaches à la coupe motivées comme dans les exemplaires en bronze. Le rebord de la coupe est renforcé et elle est ornée d'épis et de stries tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. La forme générale est celle d'un kyatis bas, dont le fond serait rond et placé sur un pied séparé; mais ici le tout est soudé.

H. totale 52, h. de la coupe 30, D. 27.

57





57. Kyatis, d'une structure moins massive que le précédent se basant cependant toujours sur le mode de construction et d'ornementation de vases analogues en bronze; mêmes disproportions entre l'anse, le pied et la coupe proprement dite, qui donnent un air étrange à ces sortes de vases et les rendent peu stables lorsqu'ils ne sont pas pleins de liquide.

H. 30. h. 18. D. 17.

58. Kyatis à coupe évasée au-dessous du bord et à panse concave extérieurement, la panse a le fond aplati, il n'y a pas de pied, l'anse renforcée porte au sommet un croissant destiné à recevoir le pouce.

H. 10. h. 5. D. 12.

59. Kyatis, la coupe s'arrondit, le pied commence à se former, l'anse plus allongée, participe de celles des n. 56 et 57, des masques et ornements en relief sans signification organique sont appliqués dessus.

H. 14. h. 6. D. 10.

60. Kyatis à pied bas, la coupe renflée au-dessous du bord, la panse ornée de stries, tracées à l'ébauchoir, l'anse élargie aux deux points d'attache, aussitôt après se tord et s'aplatit dans le sens perpendiculairement opposé; il est garni dans sa partie extérieure d'entailles qui donnent plus de prise à la main et une empreinte ronde au sommet sert à mettre le pouce.

H. 15. h. 7. D. 13.

61



61. Kyatis, en terre excessivement compacte et légère, l'anse construite comme au n. 60; mais au lieu d'avoir une forme arrondie elle est formée par cinq segments d'arcs de cercle; sur la partie plate des lignes pointillées graphiques: la coupe porte sur la partie opposée à l'anse une tête en relief au type oriental et à la chevelure relevée sur le front, pendant en loques des deux côtés du col et se retroussant en volutes sur les épaules. La panse est ornée extérieurement de stries, étoiles et figures d'animaux exécutées sans éraillures avec un poinçon

très-fin; les animaux représentés sont, d'un côté, un lion et une lionne, de l'autre, un coq et une poule.

H. 10. h. 4, 5. D. 7, 5.

62. Kyatis pareil au précédent, d'un côté, un lion et une lionne, de l'autre, un sanglier et un hippogriffe.

H. 10. h. 4, 5. D. 7, 5.

63



63. Holkion soudé sur un trépied formé de trois bandes de terre, fixées sur un cercle évidé au centre. Ces bandes sont ornées de reliefs grossièrement exécutés à l'ébauchoir, sur l'un d'eux est représenté un lion ailé assis la tête de face, et sur les deux autres des lions ou des tigres, à la queue relevée, debout et placés nez à nez.

H. 17. D. 16.

64. Holkion, la coupe ornée d'épis, de stries et d'entailles est soudée à un pied unique, mince au contact de la coupe et fortement évasé à la base.

H. 15. D. 15.

65. Petite amphore faite pour être plantée en terre ou supportée sur un trépied percé.

H. 17.

3. POTERIES ÉTRUSQUES EN TERRE ROUGE

66. Canthare sans pied, tasse à boire; on les reposait sur une soucoupe de la forme du n. 50, terre très-compacte et légère.

H. 7. D. 11.

67. Deux petits canthares, terre légère, l'un en terre rouge, l'autre devenu gris pour avoir été dans un incendie.

H. 4. D. 7.

68. Petite terrine à rebord et à fond aplati, ornée de touches en relief appliquées à l'ébauchoir, terre compacte et légère.

H. 8. D. 7.

69. Petite urne à anses ornées de festons appliquées à l'ébauchoir, terre très-dure et très-légère. — Trouvée à Cornetto.

H. 9. D. 7.

70. Petit canthare, la tasse ornée de légères entailles faites à l'ébauchoir et disposées concentriquement; terre excessivement mince, dure et légère.

H. 4. D. 7.

71. Guttus ou burette, avec une anse latérale et un goulot appliqué à angle droit sur la panse; le col à la hauteur de l'origine de la panse est fermé à l'intérieur par une paroi percée de trous, pour empêcher les animaux d'y péné-

trer. Cet usage s'est conservé jusqu'à présent en Égypte pour les vases destinés à rafraîchir l'eau.

H. 13.


72

72. Scudella ou patère, pied servant à soutenir les vases à fond sphérique et remplissant quelquefois l'usage de nos assiettes modernes; au centre elle porte l'empreinte d'une plante de pied avec la marque du potier, les anses sont figurées par un petit cordon en relief replié en volutes.

H. 4. D. 15.

73. Patère, fond plat et bord vertical, au centre marque du potier, sur les bords, mêmes ornements qu'au n. 69.

H. 3. D. 13.

74. Scudella ou patère, fond plat et bord vertical légèrement évasé, au centre la marque du potier, et sur le bord extérieur, deux dauphins en relief. — Trouvé à Cornetto.

H. 4. D. 17.

75. Scudella, s'approfondissant par degrés, au centre la marque du potier, entourée de cercles concentriques dont les deux plus éloignés sont remplis de traits; le bord extérieur formé de fines moulures avec facettes remplies de traits verticaux; mêmes ornements qu'au n. 72.

H. 3. D. 15.

76. Scudella, bord évasé, marque de potier au centre, terre peu compacte.

H. 4. D. 13.

77



77. Canthare à rebord; la panse formée d'une partie cylindrique, ornée d'une tresse, de filets et de points, peints en jaune sur le vernis rouge, base très-étroite, terre très-légère, sonore et compacte. — Trouvé à Pérouse.

H. 5. D. 11.

78



78. Fragment de rython, figurant une tête d'homme barbu, à lèvre pendante, à nez bombé et pointu, les narines relevées et dilatées, les sourcils fortement arqués et l'œil grand ouvert avec l'indication de la pupille. On retrouve dans ces traits caractéristiques toutes les marques distinctives du *polichinelle* dont notre rython représente un des ancêtres. — Trouvé à Cervetri.

H. 11.

79. Petit autel triangulaire terminé aux angles par des feuilles de palmier et reposant sur des griffes de lion. Les trois faces sont décorées à leur centre de masques de satyre, de Bacchus et de Silène; sur l'autel est placé un cratère, à pied de forme pesante.

H. 21.

80. Fragment de vase orné d'une tête d'homme à barbe et cheveux très-courts. — Trouvé à Taormines.

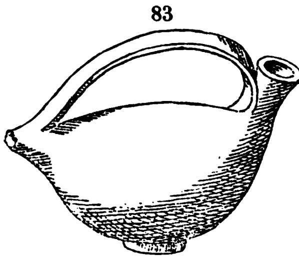
H. 5.

81. Borchia en terre très-fine; représentant l'Afrique personnifiée en un buste de femme à chevelure retombant sur les épaules et coiffée d'un serpent au corps aplati pareil à celui qui était adoré en Égypte.

H. 9.

82. Fragment de vase orné d'une tête de faune, les cheveux retombant courts sur le front, sans barbe. — Trouvé près de Syracuse.

H. 4.



83. Guttus allongé, sans ornement, anse plate.

H. 11.

83 a. Ampulla, bouteille, sans ornement, servant à contenir de l'huile ou du vin.

H. 14.

4. POTERIES DE STYLE ORIENTAL


84

84. Dolium ou lébès, fixé sur son pied, percé de trous pour alléger le tout et en faciliter la cuisson; la panse est ornée de stries ou nervures imprimées avec l'ébauchoir, la bouche et le fond de bandes circulaires horizontales. Il est en terre rougeâtre non vernissée. — Trouvé à Cornetto.

H. 45.

85. Dolium pareil au précédent comme forme; structure et ornementation, mais moins bien conservé.

H. 46.

86. Alabastrum sphérique, la panse ornée d'un filet violet et le rebord de la bouche de cercles concentriques.

H. 8.

87. Alabastrum, la panse ornée de filets parallèles violets allant du rebord du goulot jusqu'au fond du vase.

H. 6.

88. Alabastrum restauré, la panse ornée de satyres dansants, dessinés à la pointe et emplis de vernis noir, le rebord du goulot décoré de palmettes.

H. 7.

89



89. Alabastrum, la panse ornée de canards et fleurs, le rebord du goulot décoré de palmettes.

H. 7.

90. Alabastrum, la panse ornée d'un combat : un lion, la gueule ouverte et les dents menaçantes, la tête levée, la queue en l'air et le poil hérissé, se trouve en face d'un sanglier qui, la tête baissée, paraît fouiller la terre du groin et des pattes de devant, un semis de fleurs couvre le reste du vase ; le col, le rebord et l'anse sont ornés de filets.

H. 9.

91. Alabastrum, un lion et une lionne couchés, un semis de fleurs, des palmettes sur le rebord du goulot, en forment l'ornementation.

H. 9.

92



92. Alabastrum orné par zones ; dans le tiers de la hauteur de la panse, des canards et des fleurs. Le rebord et l'anse portent des filets.

H. 8.

93. Balsamarium, panse ornée de stries et palmettes, col, goulot et anse, décorés de filets.

H. 10.


94

94. Balsamarium, panse divisée en zones; palmettes et demi-cercles à doubles traits figurant comme des écailles.

H. 10.

95. Guttus à forme élancée, panse ornée de filets et de palmettes.

H. 12.

96. Guttus, panse ornée de palmettes et demi-cercles à doubles traits, peints alternativement en rouge et en noir.

H. 11.

97. Oenochœ, anse à oreilles, col évasé; la panse ornée en trois ordres : l'inférieur en triangles et demi-cercles à doubles traits, le second en lyres, et le supérieur en bandes verticales, terminées par des arcs de cercle; coloration noire et rouge à retouches blanches.

H. 29.

98. Oenochœ, pareil au précédent, le col orné de fleurs rondes, relevées par des points blancs.

H. 22.

99. Oenochœ, anse à grandes oreilles, ornées de points blancs, le col est très-évasé et porte des fleurs comme le précédent, la panse divisée en cinq ordres : l'inférieur porte des bandes circulaires parallèles, le second, des cerfs ou plutôt des rennes qui broutent, le troisième, des cygnes, des canards et des lions ou des guépards, le quatrième est pareil au second, le cinquième porte des lions; tous les espaces vides sont ornés d'un semis de fleurs, des filets noirs et violets séparent les divers ordres.

H. 38.

100. Oenochœ, anse à oreilles, col évasé et d'un brun rouge, l'ornementation est analogue à celle du n. 97.

H. 25.

101. Alabastrum, ornementation en zones, orné de points noirs séparés par des filets, l'anse est pleine et percée d'un trou pour la suspension.

H. 13.

102. Alabastrum, même décoration que le précédent, le fond est orné de cercles et de larmes.

H. 9.


103

103. Alabastrum, la panse ornée de deux animaux fantastiques à corps de lions démesurément longs et terminés par une tête de cheval, les crins relevés en houppe sur le sommet de la tête, ces deux animaux sont placés en face l'un de l'autre; dans le champ, laissé libre entre eux, se trouve un canard debout, le col replié, une tête de léopard ou de tigre vue de face et un semis de fleurs sur tous les espaces libres.

H. 14.

104. Alabastrum, deux lions en face l'un de l'autre, la queue en l'air; ils sont représentés de profil et n'ont qu'une tête, de face, à eux deux; de l'autre côté du vase, un cygne et semis de fleurs.

H. 13.

105. Alabastrum, même ornementation qu'au n. 103, sauf, qu'entre les chevaux sont représentés un canard et un lion allongé outre mesure.

H. 15.

106. Alabastrum, ornementation par zones, dans celle du milieu des chiens ou des renards.

H. 8.

107. Alabastrum à anse détachée et plate, ornée de bandes alternantes rouges et noires divisées par des filets réservés; le col porte une petite nervure, le rebord du goulot est évidé en dessous.

H. 8.

108. Alabastrum, même ornementation que le précédent.

H. 4.

109. Préféricule, anse élevée, la panse ornée en zones, décorée comme le n. 97.

H. 16.

110. Kylix, le bord supérieur évasé, l'intérieur orné de bandes de couleurs circulaires; à l'extérieur des stries verticales, puis des lyres, à couleurs alternantes rouges et noires et relevées de points blancs; le tout emplissant des traits graphiques.

H. 8. D. 13.



111



111. Kylix, coupe à libation; l'intérieur de la coupe est décoré en noir, de cinq volutes se détachant et se développant

d'un trait circulaire; au centre quatre larmes forment une croix et dans chacun des quatre segments se trouve une pyramide de trois points noirs; le bord est peint en noir.

D. 14.

112. Kylix, même ornementation qu'au n. **111.**

D. 15.

113. Kylix, le bord arrondi décoré intérieurement de cercles et pointillés rouges.

D. 13.

114. Kylix, le bord arrondi, orné de bandes concentriques brunes.

D. 13.

115



115. Balsamarium, vase à contenir les parfums; en forme de singe, le corps pointillé en noir pour imiter les poils; l'animal est accroupi, il tient entre les bras une sorte de canthare; le bouchon qui terminait la tête manque.

H. 9.

116. Balsamarium en forme de singe qui se gratte le museau avec la main gauche, et la jambe droite avec la main droite.

H. 9.

117. Balsamarium en forme de guenon accroupie qui tient son petit entre ses bras.

H. 9.

118. Balsamarium en forme de singe accroupi qui se gratte.

H. 8.

119. Balsamarium en forme d'animal étendu par terre, les quatre jambes repliées en dessous; sur le dos des traces d'un cavalier; la tête, qui formait le bouchon, manque; le corps est pointillé en noir.

H. 4.

120. Balsamarium en forme de sanglier debout sur ses quatre pattes, un goulot à col droit et rebord plat est appliqué sur le dos; le corps est pointillé en noir, la bouche et les naseaux marqués en traits noirs.

H. 7.

121. Balsamarium en forme de cygne à col recourbé, l'orifice est au-dessus de la queue; le col pointillé, le corps depuis la ligne de flottaison couvert de traits imitant des plumes et colorés alternativement en noir et en violet.

H. 7.

122. Balsamarium en forme de canard, l'ouverture sur la tête, reposant sur ses pattes repliées; même ornementation que le précédent, une petite anse est adaptée derrière la tête.

H. 8.

123. Cothon, le bord, incliné à l'intérieur, était destiné à empêcher les dépôts d'arriver à la bouche; il est décoré de stries et de filets bruns. — Trouvé en Sicile.

H. 5. D. 9.

124. Guttus, l'anse et le rebord cassés; il est orné de nervures qui, du pied, vont jusqu'au col parallèlement et horizontalement.

H. 8.

125. Guttus, nervure autour de la panse, bandes coloriées rouges et brunes.

H. 8.

126. Guttus à panse formé de deux cônes renversés; il est orné de bandes rouges.

H. 6.

127. Guttus même forme que le précédent mais à col évasé, décoration disparue.

H. 16.

128. Guttus, panse plus arrondie vers le bas qu'au n. 127; l'anse est soudée au col.

H. 14.

129. Guttus à base plus large que le précédent, le rebord du goulot porte des filets en relief.

H. 13.

130. Epichysis ou pot qui se mettait sur la table et qui contenait le vin; il est à col allongé s'évasant par le bas.

H. 22.

131. Epichysis à col allongé et étroit, implanté à angle droit dans la panse.

H. 20.


133

132. Epichysis, à panse sphérique par le haut et cylindrique par le bas.

H. 15.

133. Préféricule ou capis servant à recevoir le vin de l'orca ou grande amphore; on le transvasait dans l'épichysis, que l'on mettait sur table; la panse est ornée de filets et zigzags jaunes, le rebord du goulot a des filets en relief, points noirs à la naissance du col.

H. 20.

134. Préféricule ou capis, le rebord du goulot plus large que le précédent, filets bruns, noirs et jaunes, à la naissance du col et à la partie la plus renflée de la panse.

H. 22.

136



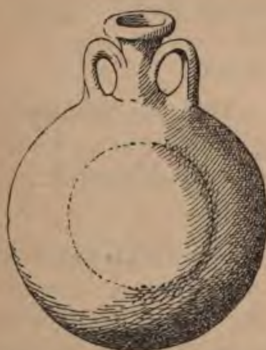
135. Préféricule ou capis pareil au précédent.

H. 22.

136. Futile, à pied et à anse verticale au-dessus du goulot, décoré de filets et zigzags horizontaux ou verticaux, jaunes et bruns.

H. 15.

137





137. Balsamarium ou gourde, à deux anses, à corps ellypsoïde, sans ornement.

H. 17.

138. Balsamarium de forme lenticulaire, les deux faces ornées de figures en relief de face, et le goulot réuni au corps par des doubles volutes.

H. 10.

5. VASES DE STYLE GREC, ARCHAIQUE

139. Holkion à bord vertical légèrement évasé, panse à côtes, fond plat sans pieds; l'anse fendue, à partir du rebord, se réunit au sommet, et descend en une large bande jusqu'à la panse. Ce vase était enduit originairement d'une couverte jaune au petit feu, couverte portant de nombreux ornements en noir ou en brun, composés de bandes, de grecques et de zigzags superposés; il en était de même de l'anse et de l'intérieur; une petite partie en subsiste encore.

H. 16. D. 25.

140. Lagena, anses rondes, rebord supérieur plat, deux sujets graphiques et peints au vernis noir sur fond jaune; d'un côté Mercure portant un kylix de chaque main et poursuivant Eos et Kephalos qui de l'autre côté sont représentés fuyant.

H. 35.

141. Cratère à pied élevé et anses surmontant la coupe; décoré de figures graphiques et peintes au vernis noir, les contours rehaussés de rouge, au grand feu, représentant des esprits infernaux à têtes d'animaux et des mauvais génies.

H. 15.

142. Skyphos ou acetabulum, avec son couvercle, vase dans lequel les Grecs mêlaient de l'eau et du vinaigre, pour y tremper leur pain pendant le repas, décors en rouge et noir sur fond jaune, figures de femmes, la tête ornée de l'anadèma d'où s'échappent leurs chevelures en boucles; elles ont un collier autour du cou; certaines parties étaient rehaussées de blanc.

H. 27.

143. Capis, figures et ornements graphiques, vernis noir sur fond jaune.

H. 15.

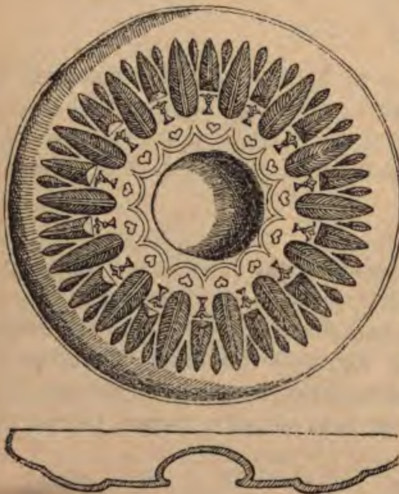
144. Oenochœ ou broc, orné de trois têtes de femmes dont deux sur la panse et une sur le col; les figures sont emplies de couleur blanche; les contours, les traits, les cheveux, les ornements, les pendants d'oreilles et les colliers sont dorés; les cheveux sont enfermés dans un anadèma, sorte de résille brune à traits et points noirs, figurant un tissu; sur la partie postérieure du vase, des volutes et des palmes; les portions sans dessin sont couvertes de vernis noir.

H. 29.

145. Grand alabastrum formé de cercles ou d'anneaux cannelés et superposés du fond jusqu'à la bouche; la terre, de même nature que celle du n. 139, était recouverte d'un vernis jaune, dont il n'existe plus que des traces; ce vernis devait être recouvert d'ornements, à en juger par analogie avec le n. 139.

H. 51.

146



146. Patère de sacrifice, servant à projeter sur le feu de l'autel du sang ou du vin; elle est décorée à l'intérieur de fleurs de lotus et de boutons, avec indication des feuilles; les espaces libres portent des ornements plus ténus en arcs de cercle, cœurs et fleurs de lys, le tout en creux; l'exhaussement du milieu, qui

correspond à un évidement sur la face extérieure, servait à y appliquer le troisième doigt, tandis que le pouce s'appuyait sur le rebord.

D. 21.

147. Patère de sacrifice, sans ornement, terre fine et sonore.

D. 17.

148. Patère de sacrifice, à bord relevé, orné à l'intérieur de fleurs de lotus en creux et de boutons.

D. 19.

149. Patère de sacrifice, l'intérieur décoré en relief de fleurs de lys, formant arceaux autour du centre, puis de fleurs rondes, et enfin d'une guirlande d'oiseaux, alternativement canards et corbeaux.

D. 20.

149a. Lecythos décoré de quatre figures en rouge; au milieu deux guerriers combattent et chacun d'eux est accompagné d'un serviteur tenant une lance; ils sont debout dans une position immobile.

H. 13.

150. Amphore, donnée en prix aux fêtes panathénéiques, pour la course, comme l'indique l'une des faces où sont représentés quatre coureurs en noir sur fond rouge; de l'autre côté on voit la figure de Athéné (Minerve) armée, prête à lancer la lance et le bouclier levé; derrière elle se trouve le but de la course figuré par une colonne surmontée d'un coq; devant elle l'inscription: TON ΑΘΕΝΕ ΘΕ ΝΑΤΑΟΝ. (Le prix donné par Minerve).

H. 65.

151. Amphore pareille à la précédente; le mouvement des coureurs et l'ajustement de Minerve varient seuls;

même inscription. Les figures sont gravées au trait puis peintes au vernis noir; rehaussées de rouge, de blanc ou de violet.

H. 65.

152. Amphore, d'un côté Hephestus donne à Ariadne le conseil de remettre à Thésée le fil qui doit lui faire retrouver son chemin pour sortir du labyrinthe, de l'autre côté Thésée est représenté délivrant les jeunes Grecs en tuant le Minotaure.

H. 48.

153. Amphore funéraire, d'un côté un sphinx, les ailes déployées et debout, tient la patte gauche de devant appuyée sur une tige de lotus, signe d'immortalité; de l'autre côté un cheval au galop, monté par un homme nu, figure le départ de l'âme pour les champs élyséens; le col est décoré de deux têtes d'hommes à la barbe pointue, comme celles des sculptures du temple d'Égine.

H. 37.

154. Amphore, d'un côté Jupiter assis sur un trône tient son sceptre d'une main et de l'autre la foudre; Minerve tout armée sort de son cerveau, les dieux et les déesses l'entourent; de l'autre côté Minerve, debout sur les genoux de Jupiter, reçoit l'hommage des autres divinités; le lion, roi des animaux, est couché sous le siége du père des dieux. — Ces peintures présentent une grande finesse de travail : l'artiste, tout en conservant une certaine raideur, une certaine symétrie dans la disposition des sujets, a cherché à rendre quelques expressions; les couleurs sont bien conservées, les traits graphiques subsistent partout et l'on peut trouver, dans ces deux compositions, des indications précieuses concernant les vêtements et les étoffes employés à cette époque reculée.

H. 42.

155. Amphore, d'un côté un guerrier (Apollon)? monte sur son char et part pour le combat, il est armé et

porte deux javelots et son bouclier; l'auriga (cocher) tient les rênes, les trois chevaux, dont celui du milieu est peint en blanc, piaffent; des hommes et des femmes, deux par deux, prennent congé de lui, ou implorent son secours; de l'autre côté, retourné victorieux, il est assis sur son trône, une femme lui présente une couronne de lauriers; derrière lui on reconnaît Mercure, le messager des dieux.

H. 51.

156. Amphore décorée de figures disposées en zones superposées; la zone inférieure est ornée de harpies, au corps d'oiseau et à la tête humaine; la seconde, de vaches et de bœufs menés par leur berger au pâturage, quelques-uns de ces animaux retournent la tête; sur la troisième sont représentés des lutteurs dans des poses variées, et de l'autre des coureurs; les rois et les reines, juges de ces jeux, sont représentés sur des tabourets, à côté des prix offerts aux vainqueurs, prix consistant en dolium (vases à panse ronde et pleins d'huile), trépieds et couronnes; sur la troisième zone on voit représentés, d'un côté, une course de cavaliers lancés au galop, et de l'autre, un combat entre guerriers, armés de la lance, de la courte épée, coiffés du casque à cimier élevé et portant le bouclier rond: le col de l'amphore est décoré de palmettes entrelacées. Elle a été trouvée dans un tombeau grec à Falérles.

H. 41.

157. Amphore, le col seul est orné de palmettes et de bâtons réunis au milieu par un entrelacs plus fin.

H. 40.

6. VASES ITALIQUES DE STYLE DE TRANSITION

158. Cratère servant à contenir le vin mêlé de miel on l'y puisait avec un kyatis (voir n. 59) et on le versait sur un colum ou passoire (voir n. 323), au-dessus d'un canthare ou calix (voir n. 53 et 239), destinés à boire ou à faire des libations. La terre est jaune et friable, le vernis inégal d'épaisseur et de couleur; sur l'une des faces, deux lions qui se regardent, sur l'autre, deux cavaliers armés, face à face, penchés en avant, retiennent leurs chevaux par le mors; figures au trait graphique et emplies de vernis.

H. 24.

159. Amphore, dessin noir sur fond rouge, tracé au pinceau sans trait graphique; sur chaque face est représentée une vache grossièrement dessinée.

H. 25.

160. Holkion, ornements et figures noirs sur fond rouge ; la coupe décorée de sphinx ailés et accroupis, les ailes élevées, sur l'anse une figure de jeune homme, la tête ceinte d'une guirlande.

H. 15.

161. Scudella ou plat creux à vernis noir.

D. 18.

162. Lecythos, la panse ornée d'une figure de danseuse entre deux grands yeux; vernis inégal provenant d'une mauvaise cuisson.

H. 19.

163. Cratère, ornements primitifs en traits ronds, zigzags et grecques, rappelant ceux de certains vases de la classe II; mais appliqués sur une terre bien préparée, fine et bien cuite.

H. 19. D. 19.

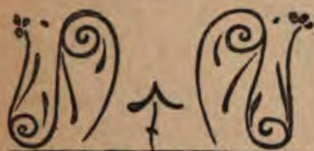
164. Hydria, à deux anses; les ornements sont en partie noirs sur fond jaune, en partie réservés comme dans les vases de la classe VIII; on voit d'un côté une femme assise sur un rocher, de l'autre un homme à barbe longue, un pied chaussé et appuyé sur une pierre, dans un geste de suppliant.

H. 31.

165. Amphore, un trait graphique noir est empli de couleur rouge au petit feu, ce vase est décoré de deux chevaux au repos, le col entouré de bandelettes; d'autres bandelettes, représentées au-dessus des chevaux, indiquent qu'ils sont consacrés à quelque divinité.

H. 25.

166



166. Oenochœ, vernis noir, l'ornementation appliquée en jaune au pinceau et cuite au petit feu; figure de femme tenant la palla (vêtement) de la main droite et un canthare dans la main gauche relevée.

H. 18.

167. Oenochœ, figure et ornements rouges sur fond noir; figure de femme portant un cratère ou une urne funéraire sur la main gauche, le bras replié au coude le long du corps et la main renversée en arrière; sur le col des feuilles lancéolées.

H. 22.

168. Guttus à col et goulot effilés, vernis noir sans trace de peinture.

H. 13.

169. Skyphos, décoré de fruits et feuilles rouges sur couverte noire; une des anses est verticale et servait à le tenir, l'autre horizontale pour l'accrocher au mur.

H. 7. D. 7.

170. Skyphos, à vernis noir, les peintures ont disparu.

H. 8. D. 6.

171



171. Skyphos, le pourtour divisé en carrés longs verticaux et ornés alternativement de branches de laurier et de feuilles de palmier, en jaune appliqué sur couverte noire à reflet métallique.

H. 20. D. 14.

172. Lecythos, à vernis noir sur lequel sont appliqués, en rouge, les ornements et une figure de Victoire Aptère, présentant une palme de la main droite.

H. 14.

173. Hydria de forme élégante, en terre fine, mais or-

née grossièrement de bacchants et bacchantes dansant, la tête ceinte de la vitta ou bandeau.

H. 32.

174. Préféricule à goulot appliqué sur la panse, forme copiée sur des vases de métal, l'anse plate, vernis noir général; le goulot est figuré par une tête d'Ariadne; l'orifice est masqué par la chevelure.

H. 21.

175. Préféricule, à goulot comme le précédent, mais plus fruste.

H. 22.

176. Cratère; les anses figurent grossièrement deux hommes, les pieds appliqués sur la panse du vase, la tête relevée et les bras recourbés en arrière pour saisir le bord du vase.

H. 16.



177. Préféricule analogue au n. 174, orné également sur le devant d'un masque en relief, mais non percé; sur l'anse est couchée une figure de femme renversée en arrière; la panse est ornée de stries en creux; la forme générale de ce vase est imitée de ceux de la classe IV.

H. 14.

178. Préféricule, analogue au précédent; sur le devant, un masque, des grappes de raisin sur les côtés; le col porte également une grappe de raisin; tous ces ornements sont en relief. L'anse est de forme élégante.

H. 18.

179



179. Kylix à vernis noir disparu en partie; les anses fines, légères et élégamment recourbées. Les coupes de cette forme servaient aux libations.

H. 6. D. 10.

180. Kylix de même forme mais plus ramassé.

H. 6. D. 9.

181. Canthare sans anse.

H. 6. D. 13.

182. Patère ou assiette, le centre orné d'étoiles et de petits traits imprimés dans la pâte, sous la couverte. Terre très-fine et sonore.

D. 18.

184



183. Scudella à nervures concentriques; au centre, ornements imprimés sur la pâte avant la cuisson.

D. 24.

184. Guttus à anse demi-circulaire et verticale, goulot rond, horizontal et renforcé à l'orifice par une nervure.

H. 10.

185



185. Prochus Macrostomos, la panse cylindrique, est terminée en haut et en bas par des cercles plus larges, formant base et corniche; au milieu de la partie supérieure, légèrement bombée, se dresse un col conique terminé par un goulot à bec allongé et incliné;

à l'opposé est une anse plate qui descend jusque sur la corniche supérieure du vase; le vernis était noir et l'on voit encore des traces d'ornements.

H. 12.

186. Guttus à panse sphérique et col court; l'orifice est en forme de bouton de fleur ou de gland.

H. 17.

187. Guttus pareil au précédent.

H. 16.

188. Scudella pareil au n. 161, avec un évidement demi-sphérique au centre.

D. 15.

189. Préféricule, l'anse figure un nœud, la panse ornée de stries verticales, vernis noir à reflet métallique et légères touches colorées; forme imitée de la classe IV.

H. 24.

190. Hydria, à deux anses, la panse couverte d'ornements et de profils de femmes grossièrement dessinés.

H. 35.

192



191. Lagena, ornements noirs sur fond jaune; de chaque côté un faune et une bacchante dansant, le front ceint de la vitta, qui retient les cheveux; figures noires, rehaussées de blanc.

H. 40.

192. Lagena , analogue à la précédente; d'un côté une bacchante et un faune dansant, de l'autre, deux faunes; les

peintures très-frustes sont moins bien dessinées que celles du n. 191.

H. 38.

193. Lagena en terre blanchâtre, imitant le travail des métaux, la panse est faite en bosselage et au bas il existait une bande de figures, dont il est impossible de déterminer la forme. Lorsque ce vase, trouvé dans une sépulture près de Palo, sortit de terre, il présentait de nombreuses traces de dorures, actuellement disparues; il ne reste plus, que par places, l'enduit qui avait reçu l'or.

H. 46.

194. Garde-feu, destiné à entourer un réchaud de charbon allumé; la chaleur passait par les trous triangulaires, les têtes de tortues et l'orifice supérieure; les trous, dont sa paroi est percée, sont disposés circulairement en trois zones, entre lesquelles restent deux zones ornées, l'inférieur d'animaux grossièrement dessinés; la supérieure de zigzags tracés en brun sur fond rouge; les têtes de tortues, la bouche béante, sont appliquées en relief près de l'orifice. — Trouvé près de Faléries.

H. 76.

195. Grande amphore (orca) destinée à contenir de l'huile, le couvercle manque, le corps du vase est décoré en plusieurs zones d'ornements superposés peints sur une couverte grossière. — Trouvée à Bieda.

H. 73.

196. Olla destinée à contenir l'huile, en terre épaisse, à large ouverture, le corps orné de cannelures imprimées à la main avant la cuisson. — Trouvée à Faléries.

H. 66.

197. Olla, pareille à la précédente.

H. 67.

7. VASES DU BEAU STYLE GREC

198. Petite amphore, figures noires sur fond rouge, la décoration est composée de guerriers et de femmes, de faunes dansant, représentant quelque cérémonie bachique; le col est orné de palmettes très-élégantes; le vernis noir est rehaussé de rouge, de violet et de blanc. — Trouvée à Preneste.

H. 21.

199



199. Lecythos, des pampres de lierre entourent le vase; ils sont appliqués en noir sur fond blanc. — Trouvé à Mégare.

H. 16.

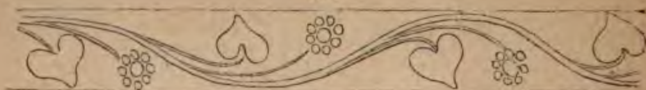
200. Hydria, figures rouges sur fond noir. Une femme et un homme font un sacrifice en jetant l'encens sur un réchaud, la femme tient en main un écran destiné à activer le feu; la naissance du col est décorée d'oves. — Fabrique de Nola.

H. 20.

201. Kyatis, décoré d'une femme à demi couchée et appuyée sur le coude gauche; de la main droite étendue, elle offre dans un canthare à boire à un âne, derrière elle une amphore ornée de pampres est plantée en terre; ce sujet se trouve décrit dans tous ses détails dans « l'âne d'or d'Apulée. » — Fabrique de Nola.

H. 9.

202







202. Kylix, à l'intérieur, pampres de lierre; à l'extérieur, des palmes de chaque côté des anses, et dans le champ laissé libre on voit Troïlos poursuivi par Achille et Patrocle, sujet souvent répété sur d'autres vases de la même époque, et où le nombre des personnes varie par l'adjonction de dieux ou de déesses.

H. 9.

203. Lecythos, orné de cannelures et nervures recouvertes de vernis noir.

H. 23.

204



204. Hydria, sans anse, décorée de bandes et de filets de vernis noir sur fond rouge, terre très-fine.

H. 15.

205. Hydria, pareille à la précédente.

H. 9.

206. Amphore à col évasé et vernis noir.

H. 12.

207





207. Guttus à goulot en l'air, au centre un médaillon en relief; la panse est à stries verticales imprimées sous la couverte.

H. 5.

208. Cratère sans pied, la partie inférieure ornée de nervures s'amincissant vers la base, le bord supérieur est renforcé, vernis noir manquant par places. — Fabrique de Nola.

H. 8. D. 7.

209. Préféricule, la panse et le col décorés de fleurs, grecques et animaux peints en blanc et en rouge vif sur couverte noire.

H. 22.

210. Stamnos, le couvercle manque, vernis noir. — Fabrique de Nola.

H. 14.

211. Canthare, le bord du pied peint en rouge.

H. 5. D. 8.

212. Canthare, entièrement noir.

H. 6. D. 9.

213. Canthare, le bord du pied jaune.

H. 5. D. 8.

214. Kylix.

H. 7. D. 9.

215. Kylix, à bord plat.

H. 3. D. 8.

216. Kyatis, vernis noir.

H. 10.

217



217. Préféricule de forme orientale, col évasé, la panse ornée de stries imprimées sous la couverte au moyen d'un ébauchoir.

H. 10.

218



218. Hydria, de forme élégante, sous couverte générale d'un noir métallique.

H. 15.

219. Kyatis, bas et entièrement noir.

H. 5. D. 8.

220. Boîte à contenir du fard, avec son couvercle et une trace de peinture au milieu du couvercle.

H. 4. D. 5.

221. Aryballos à col droit, le goulot se termine en cône renversé, la panse est ornée d'une bande jaune filetée et pointillée de noir.

H. 7.

222. Aryballos, comme forme, pareil au précédent, la panse à nervures, terminées par des demi-cercles et des points imprimés sous la couverte.

H. 6.

223. Aryballos, comme le n. 221, la bande jaune porte une grecque.

H. 10.

224. Préféricule, même forme que le n. 216; au point d'attache de l'anse et du vase est appliqué un mascaron de satyre d'un beau travail; le col est orné d'une guirlande de feuilles et fruits de lauriers, légèrement en relief et dorés, le vernis est égal et brillant; ce spécimen offre un exemple de

la plus grande perfection qu'ont atteinte les anciens. — Fabrique de Cumes.

H. 12.



225. Préféricule ou œnochœ, le col orné d'un collier doré de feuilles de laurier, l'anse à nervures élégamment contournées et terminées sur le goulot par un masque d'Ariadne; la panse est à nervures allant en diminuant à la base, qui est proportionnée et d'un profil simple et élégant. — Fabrique de Cumes.

H. 13.

226. Préféricule ou œnochœ, plus élancée et élégante que le n. 225, du reste, même décoration et ornementation; le vernis est aussi brillant et égal que si c'était du métal poli. — Fabrique de Cumes.

H. 14.



227. Oenochœ en terre jaune; il ne subsiste de la décoration que des traits circulaires imprimés dans la terre. — Fabrique de Canosa (Campanie).

H. 17.

228



228. Amphore à volutes en terre jaune, les anses dépassent le rebord du vase de 6 cent., à leur point d'inflexion au sommet, et près de la panse, elles portent des volutes; l'ornementation consiste en traits droits semi-circulaires, circulaires, perpendiculaires et horizontaux et en palmettes fines et élégantes. Le tout est appliqué en rouge au pinceau. — Fabrique de Canosa.

H. 22.

228 a. Petite urne, deux fausses anses appliquées contre le col du vase, col rétréci intérieurement pour recevoir le couvercle; le vase est verni intérieurement en noir. Le haut de la panse est décoré entre les anses de palmettes alternant avec des bâtons en couleur noire appliquée au pinceau; autour de la partie la plus large de la panse un large filet noir portant un rang de perles blanches, en deçà et au delà de ce large filet sont tracés deux filets plus minces; la terre, d'une qualité très-fine, est de couleur orangé.

H. 13.

229. Van en forme de cuvette, à deux anses terminées en doubles volutes le long du bord; l'intérieur et l'extérieur décorés de méandres et de filets en couleur rouge sur fond jaune. — Fabrique de Canosa.

H. 12. D. 30.

230. Gutturnium, grand préféricule, orné de traits et de triangles rouges sur fond jaune. — Fabriqué en Campanie.

H. 40.

231. Gutturnium, même provenance et même décoration que le précédent.

232. Amphore à large col, même provenance et même décoration que le vase précédent.

H. 51.

233. Amphore à large col, même provenance et même décoration que la précédente.

H. 34.

234. Lagena, d'un côté un jeune homme et une jeune fille qui jouent à la morra, de l'autre côté deux faunes dansant, figures jaunes sur fond noir.

H. 42.

235. Lagena, d'un côté deux guerriers combattant séparés par un hérault, de l'autre, Castor et Pollux amenant le cheval Killaros, à Tyndare; figures noires rehaussées de couleur sur fond rouge.

H. 35.

236. Amphore, d'un côté Bacchus sur un âne tient un rython dans la main gauche, un faune dansant le précède, un autre faune portant sur le dos une outre remplie de vin, tient en main un rython et le suit; le dieu part pour les Indes. De l'autre côté du vase, Bacchus, vieux, est représenté à demi couché sur un lit dressé sous un dais de vignes chargées de grappes de raisin mûr; il tient en main un rython et paraît assoupi, devant lui un faune joue de la lyre et deux

bacchantes jouant des castagnettes cherchent à l'égayer par leurs danses; figures noires sur fond rouge.

H. 47.

237. Hydria, nombreux ornements noirs sur fond jaune clair, le sujet principal est composé de quatre guerriers armés de la lance et combattant; l'un d'eux, blessé à mort, est couché à terre sur son bouclier; une partie des vêtements étaient peints en blanc. — Ce vase a été rapporté de Grèce.

H. 48.

238. Cratère, décoration en deux zones; sur la partie supérieure sont représentés des combats de Grecs contre des peuples étrangers; sur la zone inférieure on voit d'un côté Oreste poursuivant sa mère, tandis que de l'autre il parait fuir la tête cachée dans son vêtement. — Fabrique de Nola.

H. 38. D. 39.

239. Calix, à l'intérieur un faune dansant, sur le pourtour extérieur danse effrénée de ménades, bacchantes et faunes entremêlés d'ânes, fête célébrée dans les mystères de Bacchus. — Fabrique de Nola.

H. 10. D. 25.

240. Calix, à l'extérieur de chaque côté des anses, des ornements figurant des yeux, et entre deux un homme faisant des propositions de mariage à une jeune fille. Figures et ornements noirs, rehaussés de blanc et de violet sur fond rouge. — Trouvé à Cornetto.

H. 9. D. 17.

241. Calix décoré de figures excessivement fines et délicates, noires sur fond rouge; au centre un ornement double en palmettes, de chaque côté duquel on voit des lions la

queue en l'air et la langue pendante, puis des personnages drapés et des chasseurs (?) nus, portant leur tunique sur le bras, enfin des tiges partant de la naissance des anses et terminées en fleurs de lotus épanouies. Ce sujet, sauf de légères variantes, se répète de l'autre côté de la coupe.

H. 10. D. 16.

---

8. VASES DE LA POUILLE ET DE LA BASILICATE

242. Hydria, deux femmes ou jeunes filles, les cheveux noués derrière la tête et relevés présentent à une divinité, probablement Bacchus, figuré par son autel, une colonne ionique cannelée, des corbeilles de fruits qu'elles supportent d'une main, tandis que de l'autre elles tiennent le lituus et la vitta.

H. 38.

243. Préféricule, un jeune homme et une jeune femme tiennent d'une main des vittæ ou bandelettes sacrées et de l'autre s'appuyent sur des tyrses ; ils paraissent être en marche.

H. 20.

244. Petit Acetabulum, d'un côté une jeune fille, coiffée de l'anadéma, avec un collier et des boucles d'oreilles, se regarde dans un miroir qu'elle tient de la main gauche, la vitta qu'elle a dans la droite indique que ce sujet se rapporte à un culte; de l'autre côté un jeune homme nu, le front couronné de pampres, un collier autour du corps, un bracelet sur la cuisse et les pieds chaussés de sandales, dans un mouvement d'adoration, offre une branche de lierre, des fruits et des bandelettes.

H. 12. D. 12.

245



245. Candélabre ou tymiatérion, décoré d'ornements et de têtes de femmes de profil, portant diadème et anadéma.

H. 27.

246. Oenochœ décoré de palmettes.

H. 29.

247. Oenochœ décoré de palmettes, de méandres de lierre et d'une palme sur le goulot; des volutes accompagnent l'anse.

H. 28.

246





248. Lagena décorée de deux figures de bacchantes s'appuyant d'un côté du vase sur le tyrse, et de l'autre dansant ou courant et tenant dans la main gauche une corbeille remplie de fruits.

H. 20.

249. Kylix à vernis noir brillant.

H. 3. D. 10.

250. Grand cratère, d'un côté Oreste et Pylade appuyés sur leurs bâtons; de l'autre, une jeune fille vêtue de la palla, coiffée de l'anadéma, le bras orné d'un bracelet, est assise sur un rocher. Elle tient de la main droite le tyrse et de la gauche le van mystérieux de Iacchus, dont la consécration est marquée par la bandelette sacrée placée au-dessus; devant elle un beau jeune homme nu, la chlamys sur le bras gauche tient de la main droite un sceau ou panier qu'il lui présente; au-dessus de lui et en arrière est une branche de laurier; ce sujet doit se rapporter aux mystères cosmiques.

H. 39. D. 40.

251. Kylix à vernis noir.

H. 4. D. 11.

252. Kylix à une anse.

H. 4. D. 9.

253. Deux fragments d'un cratère de forme pareille à celle du n. 250; sur l'un des deux on voit une bacchante, les cheveux tombant en boucles sur les épaules, le haut du corps nu, la palla ramenée sur les jambes, s'appuyant de la main droite sur son siége et de la gauche présentant un canthare, qu'elle tient par le pied, à un faune qui, sur ses épaules, porte une outre remplie de vin; sur l'autre fragment on voit une bacchante vêtue de la palla, elle semble vouloir fuir un faune qui la poursuit; néanmoins elle retourne la tête vers lui, par un mouvement rapide, comme le fait comprendre sa chevelure flottante.

H. 18.

254. Urne destinée probablement à contenir des fleurs, si l'on en juge par les trous nombreux dont est percé le rebord horizontal intérieur. Elle est décorée de deux profils de faunes aux oreilles pointues.

H. 16. D. 11.

255



255. Capis avec son couvercle, décoré de palmes.

H. 16.

256



256. Lékané, destiné à faire chauffer le vin mêlé de miel; le couvercle orné de volutes et méandres de lierre.

H. 11. D. 10.

257. Lékané, le vase orné de feuilles de laurier; le couvercle de volutes, de feuillage, d'ornements variés et de deux lionnes ou lynx.

H. 15. D. 17.

258. Capis, un jeune homme est assis sur sa chlamys, le front ceint de la vitta, de sa main droite il soutient un plateau, et tourné en arrière, il a le bras gauche étendu comme pour appeler quelqu'un.

H. 27.

259. Scudella à vernis noir.

H. 5. D. 20.

260. Aryballos, tête de femme portant des boucles d'oreilles et un collier, peints en jaune, pour imiter l'or; elle a un diadème et ses cheveux s'échappent en touffes sur le derrière de la tête, en sortant d'un anadéma brodé de feuilles de lierre.

H. 22.

261





261. Stamnos apulien avec son couvercle, ce vase est orné de têtes de femmes, grossièrement peintes, coiffées de l'anadéma.

H. 19.

262. Petite urne, d'un côté un jeune homme le front ceint de lauriers, et assis sur des coussins, d'une main tient une couronne et de l'autre s'appuie par terre; de l'autre côté, une femme vêtue de la palla par-dessus sa tunique à manches, est assise, les jambes croisées, sur des rochers; d'une main elle soutient un plateau chargé de fruits, et de l'autre la vitta.

H. 14.

263. Prochus, sans fond, le sujet qui y est représenté se compose de quatre figures : une bacchante dansante présente des bandelettes consacrées à un jeune homme qui tient un flambeau allumé dans sa main droite, un génie ailé le saisit par la main gauche et lui présente une couronne d'initié; cette scène se passe devant un personnage couché sur un lit de repos, tenant de la main droite un plateau et de la gauche un coffret ou ciste en or, décoré de figures en relief; le col de ce vase est élancé, un masque d'Ariadne orne le point d'attache de l'anse et du goulot.

H. 38.

264. Guttus noir, décoré de feuilles, fleurs et fruits peints en jaune et en blanc, et partant du goulot pour s'étendre en divergeant sur la panse du vase.

H. 17.

265. Préféricule nasiterne, orné d'oves rouges et de volutes jaunes.

H. 17.

266. Cratère sans pied, la partie supérieure correspondant, comme largeur, à la hauteur des anses et décoré de pampres de lierre en blanc et en jaune.

H. 11.

267

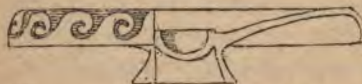


267. Patère avec renfoncement sphérique au centre et rebord prononcé, décorée à l'intérieur de poissons, rougets et turbots.

H. 4. D. 19.

268. Patère, en tout comme la précédente.

H. 4. D. 23.



269. Cymbium à vernis noir, décoré, sur la partie supérieure, d'oves, de pampres de vigne et de grappes de raisin entrelacés et peints en blanc et en jaune; les anses sont repliées, d'une manière originale, vers leur extrémité.

H. 6. D. 8.

270. Ampulla, décorée de palmes et traits verticaux; elle a été soumise au feu dans un incendie ou sur un bûcher, ce qui l'a rendue d'une couleur grise uniforme.

H. 13.

271. Ampulla, ornée d'une victoire assise sur un rocher et tenant sur ses genoux un bouclier rond.

H. 12.

272



272. Petit capis, la panse en forme de pomme de pin, le devant décoré d'une tête d'Ariadne, les cheveux partagés sur le front, ondoyant et retombant sur les épaules; elle a des boucles d'oreilles et un nymbus qui, passant sur le front, est lié derrière la tête.

H. 11.

273. Petit capis, la panse en forme de pomme de pin, et sur le devant une tête de nègre ou de cabire; ce vase, comme le précédent, servait au culte de Bacchus.

H. 10.

274. Acetabulum, décoré de palmes, ornements en volutes, et portant de chaque côté une figure; celle de l'homme décrite au n. 244, celle de la femme fuyant tout en dansant, comme dans le n. 253.

H. 30. D. 29.

275. Petit capis, la panse en forme de pomme de pin; vase bachique.

H. 13.

276. Aryballos, pareil au n. 221, la panse ornée de feuilles de laurier, et de volutes.

H. 8.

277. Aryballos, noir, avec quelques ornements imprimés.

H. 8.

278. Capis à vernis noir, sans ornement.

H. 14.

279





279. Oenochœ à panse striée verticalement, des pampres de lierre décorent le milieu du col, la bouche en est très-évasée et l'anse est ornée d'une tête de lion qui paraît en sortir et regarder couler le liquide quand on le verse.

H. 27.

280. Oenochœ, pareille de forme à la précédente, le col porte une tête d'Ariadne avec une palme de chaque côté; les stries sont interrompues au milieu de la panse par un bandeau orné de fleurs.

H. 26.

281. Cheval marin, ayant servi de burette ou guttus, pour verser l'huile dans les lampes.

H. 10.

282. Souris ayant servi au même usage que le précédent; l'anse est cassée, les poils, les yeux et les oreilles sont peints en jaune et en blanc.

H. 5.

283. Petit cochon ou sanglier, animal dédié à Cybèle à cause de sa fécondité.

H. 5.

284. **Guttus** en forme de porc, accroupi, la tête en l'air; la peinture est disparue.

H. 8.

285. **Guttus** en forme de canard ou de cygne, le col entouré d'un tænia (collier) auquel sont appendus divers ornements; on voit sur le devant de l'animal des traces de peintures. Ce vase, comme du reste tous ceux en forme d'animaux, devait servir de symbole pour les initiés aux mystères sacrés.

H. 16.

286. **Rython,** formé par une tête de nègre, au nez épâté, lèvres épaisses et cheveux crépus. Le col et la bouche du vase en forme de modius; une anse sur le derrière de la tête.

H. 16.

287. **Rython,** formé par une figure de bacchante, couronnée de pampres, qui lui retombent sur le front.

H. 15.

288. **Rython,** tête de Vénus ou d'Ariadne, sur le front un nymbus, les cheveux relevés et entrant dans l'anadéma; elle porte des boucles d'oreilles.

H. 16.

289. **Acetabulum** ou oxybaphos, d'un côté Bacchus assis, tient d'une main un tyrse orné de bandelettes, et de l'autre reçoit d'une bacchante un alabastrum orné de dorure; de l'autre côté on voit un génie les ailes déployées.

H. 38. D. 31.

290. **Kélébé**, sur le col des pampres de lierre noirs sur fond rouge, sur la panse d'un côté un jeune homme assis, peut-être Bacchus, une bandelette sacrée ou vitta placée au-

dessus de sa tête en indique le caractère sacré; une bacchante, tenant dans sa main droite élevée un tambourin, lui présente de l'autre un panier; derrière lui se trouve un jeune homme appuyé d'un pied sur un rocher et dans l'attitude de l'adoration, il tient une torche allumée.

H. 44. D. 34.

291. Calix, à l'intérieur et à l'extérieur, des jeunes gens et des faunes se livrent à des danses bachiques.

H. 5. D. 17.

292. Coupe en forme de canistrum, au centre un génie aux ailes déployées, il porte d'une main le van mystérieux de Iacchus, orné de bandelettes, de l'autre un miroir; il est coiffé comme une femme, des ornements, des vittæ, etc.... l'entourent; au delà, un cercle de feuilles de laurier.

H. 9. D. 25.

9. VASES DE LA DÉCADENCE

ET POTERIES ROMAINES

293. Acetabulum, terre rouge et noire.
H. 17.

294. Id., terre jaune.
H. 8.

295. Id., vernis noir.
H. 9.

296. Id., id.
H. 12.

297. Id., id.
H. 15.

298. Id., id.
H. 13.

299. Id., avec anses à nervures.
H. 20.

300. Kylix, en terre dure et sonore, vernis brun.
H. 8. D. 13.

301. Patère, servant à contenir les liquides.
D. 14.

302. Patère, servant à contenir les liquides.

D. 13.

303. Id., id., id.

D. 14.

304. Id., à rebord plat et en terre brune.

D. 15.

305. Id., de couleur noire.

D. 11.

306. Scudella, à rebord fileté.

D. 19.

307. Olla, il lui manque un couvercle analogue à celui du n. 372; on s'en servait pour cuire la viande.

H. 19.

308. Capis, servant à verser les liquides.

H. 20.

309. Id., id., id.

H. 21.

310. Ampulla, même usage que nos bouteilles.

H. 17.

311. Gutturnium ou broc à eau, il servait à verser l'eau sur les mains des convives, après les repas; on recevait cette eau dans un lebes ou vase arrondi à panse, souvent décoré de stries ou d'ornements. Ce gutturnium en terre jaune est décoré de stries et de hâchures en couleurs verte, noire et violette, vitrifiées au feu et formant comme un émail.

H. 21.

312. Gutturnium, pareil au précédent.

H. 21.

313. Oenochoe, stries noires sur fond rouge.

[illegible]

314. Id., la décoration a disparu.

[illegible]

315. Id., décoration grossière, oiseaux, palmes et volutes.

[illegible]

316. Oenochoe, décoration : palmes et volutes.

[illegible]

317. Lagena, décorée de volutes et pampres.

[illegible]

318. Id., id., de taches noires ou en forme de larmes sur fond rouge.

[illegible]

319. Id., une anse manque.

[illegible]

320. Id., filets noirs sur fond rouge.

[illegible]

321. Hydria à deux anses en terre jaune.

[illegible]

322. Batillum ou petite pelle à charbon, on s'en servait pour jeter sur des charbons ardents des essences ou des résines, afin de parfumer les habitations.

323. Colum ou passoire, on s'en servait pour passer le vin après l'avoir mélangé de miel ou d'aromates.

[illegible]

324. Olla à anse, elle servait à cuire les aliments ; le couvercle manque.

[illegible]

325. Olla le couvercle manque.

H. [illegible]

326. Kyathis à col étroit.

H. [illegible]

327. Id. à col très-large.

H. [illegible]

328. Id., à col évasé.

H. [illegible]

329. Id., id.

H. 3.

330. Id., id.

H. [illegible]

331. Id., id.

H. 7

332. Id., id.

H. 4

333. Id., id.

H. 12.

334. Petite olla à cuire.

H. 9.

335. Id., id.

H. 6.

336. Guttus ou burette pour remettre de l'hile aux lampes.

H. 8.

337. Id.

H. 9.

338. Guttus.

H. 10.

339. Id.

H. 13.

340. Ampulla lacrimatoria, dans laquelle les pleureurs ou pleureuses qui suivaient les funérailles recevaient leurs larmes et qu'on déposait à côté des cendres du mort.

H. 7.

341. Id.

H. 7.

342. Id.

H. 7.

343. Id.

H. 9.

344. Id.

H. 8.

345. Lampion qui servait dans les illuminations.

H. 10.

346. Id., id.

H. 9.

347. Orca, amphore à conserver le vin; on les plantait dans le sable, et les adossait, légèrement inclinées, au mur des caves.

H. 103.

348. Id.

H. 63.

349. Id.

H. 55.

350. Orca.

H. [illegible]

351. Id.

H. [illegible]

352. Id.

H. [illegible]

353. Lagena destinée à contenir de l'huile, **elles ont** un pied.

H. [illegible]

354. Id.

H. [illegible]

355. Id.

H. 25.

356. Olla.

H. 22.

357. Kyatis.

H. 19.

358. Olla à anses, ou acetabulum.

H. 24.

359. Id.

H. 15.

360. Préféricule œnochœ.

H. 22.

361. Id.

H. 22.

362. Id.

H. 22.

363. Olla.

H. 26.

364. Id., à anses, ornées de filets horizontaux blancs et noirs.

H. 23.

365. Préféricule.

H. 25.

366. Epychisis.

H. 18.

367. Olla.

H. 26.

368. Id. à anses.

H. 26.

369. Id.

H. 28.

370. Id.

H. 19.

371. Petite Lagena.

H. 23.

372. Couvercle d'olla.

D. 10.

373. Id.

D. 8.

374. Petit vase, gallo-romain, décoré de cercles, stries et entrelacs, tracés à la pointe.

H. 8.

PLASTIQUE

INTRODUCTION

L'art de fondre les métaux et de les couler dans un moule, ou celui de travailler le bois ou la pierre, est assurément fort ancien ; mais il a dû, selon toute probabilité, être précédé de celui de modeler en terre ou en argile, art dont il est question dès l'origine du monde. Moïse, en effet, nous dit dans la Genèse, chapitre II, verset 7 : « Or, l'Éternel Dieu avait formé l'homme de la poudre de la terre... »

Nous ne craignons pas d'affirmer que l'art qui consiste à rendre par une forme sensible une ressemblance d'un objet extérieur, vivant ou inanimé, doit avoir été pratiqué de toute antiquité chez les différents peuples qui constituaient le monde ancien et dont nous nous proposons d'étudier, pour quelques-uns d'entre eux, les progrès.

Le modelage, c'est-à-dire le fait de pétrir l'argile et de lui donner une forme, précéda le moulage qui exige un travail d'invention bien plus compliqué. Le moulage une fois connu, on s'en servit pour couler dans des moules les métaux que les anciens savaient fondre. Avec les outils ob-

tenus de la sorte on put travailler le bois et la pierre et employer ces deux substances pour imiter ou copier, ce qui, précédemment, n'avait pu être exécuté qu'en terre. L'emploi de ces matières plus dures était plus difficile, il est vrai, mais donnait des produits plus solides. Le bronze et la pierre furent employés de préférence à la terre, qui, outre sa fragilité, s'opposait par les difficultés de la cuisson à la production d'ouvrages de grande dimension et fut trouvé rapidement peu digne de représenter les dieux et leurs fêtes, les héros et leur histoire. L'argile fut presque exclusivement réservée à l'ornementation des maisons, des tombeaux et aux représentations symboliques funèbres où la matière a sa signification tout autant que la forme et la couleur. A mesure que la plastique progressa et que le degré de civilisation s'accrut, on en arriva à dédaigner même la pierre ou le bronze; les dieux durent avoir des statues en or et en ivoire et c'est là la cause principale de la disparition de chefs-d'œuvre sans pareils, que la rapacité de conquérants successifs a fait détruire.

Les représentations qui sont parvenues jusqu'à nous, sont cependant plutôt en pierre et en métal qu'en terre, cela s'explique de reste par la fragilité de l'argile cuite, sans qu'on puisse en tirer une objection sérieuse à notre manière de voir.

Nous faisons précéder une division historique générale, à l'étude particulière de la collection; nous rattacherons ensuite la plupart des spécimens qui s'y trouvent par un chiffre romain se rapportant à cette classification; nous bornant à les décrire au point de vue de leur destination spéciale et de leur signification. La collection, bien qu'in-

complète au point de vue historique, présentera assez d'échantillons de chaque classe pour servir de base à une étude de cette nature pour les personnes qui, plus tard, seraient dans le cas de visiter des collections plus complètes.

Nous divisons tout ce que la plastique, la statuaire et la sculpture ont produit chez les anciens en IX classes ou périodes, à savoir :

I. Plastique orientale, comprenant les monuments égyptiens avant les Ptolémées, les monuments assyriens et les phéniciens avant la destruction de Carthage.

II. Plastique grecque, depuis l'origine jusqu'à 560 ans av. J.-C., caractérisée par les anciennes métopes de Sélinonte.

III. Plastique grecque, 560 jusqu'à 460 av. J.-C., caractérisée par les frontons d'Égine, le relief de Leucothea et le monument des harpies de Xanthe.

IV. Plastique grecque, de 460 à 366 av. J.-C., siècle de Périclès, caractérisée par les sculptures du Parthénon à Athènes.

V. Plastique grecque, de 366 à 146 av. J.-C., depuis la conquête d'Alexandre jusqu'à la destruction de Corinthe, caractérisée par le fronton d'Apollon Soucien, les Nyobides, par le faune, l'Apollon et la Vénus de Praxitèle.

VI. Plastique grecque, de 290 à 100 av. J.C., école de Pergame et de Rhodes, caractérisée par le taureau Farnèse et le Laocoon.

VII. Plastique italique, depuis l'origine jusqu'à 146 av. J.-C.

VIII. Plastique italique, depuis 146 av. J.-C. jusqu'à 200 ap. J.-C., caractérisée par le Torse du Belvédère, la Vénus de Médicis et l'Hercule Farnèse.

IX. Plastique italique, de 200 à 350 ap. J.-C., caractérisée par les arcs de triomphe de Septime Sévère et Constantin, et les premières productions de l'art chrétien.

Classe I. Comprend tous les monuments de la plastique qui ont précédé l'introduction de cet art en Grèce et qui ont pu avoir sur les artistes de ce pays une influence plus ou moins directe. Le caractère commun à l'Égypte, l'Assyrie et la Phénicie a été de se soumettre rapidement à une manière fixe et constante de représentation, mode qui était réglementé par des colléges de prêtres, et soumis à des règles presque invariables ; il en est résulté que le développement a été arrêté dans son essor et que la raideur du dessin, malgré une grande finesse d'exécution, s'est conservée unie à une absence complète d'individualisme ; l'art était petit et le procédé très-perfectionné. Les sculptures qui sont parvenues jusqu'à nous, sauf à l'origine, ne sont pas exécutées par des artistes, mais par d'habiles praticiens.

Classe II. Nous groupons dans cette classe les premiers essais faits en Grèce ou dans ses colonies vers un art national. Les sculptures de cette époque marquent une grande analogie avec les peintures des vases que nous avons décrits du n.139 au n. 157. Les productions qui forment type à cette époque reculée sont les ornementations de boucliers décrits dans Homère, les lions de Mycènes et

les premières métopes du grand temple de Sélinunte, temple, qui a été terminé vers 580 av. J.-C. La proportion des personnages est de 4 à 4 $^1/_2$ têtes; les poses ont de la roideur, mais atténuée par des essais individuels qui aboutiront avec la classe suivante, aux sculptures d'Égine.

Classe III. Cette classe comprend les productions des artistes qui cherchent de plus en plus à s'affranchir du conventionnel. La sculpture qui, avec les frontons d'Égine est devenue réaliste s'ennoblit peu à peu, les draperies ne sont plus plaquées sur le corps et figurées en traits absolument parallèles ; l'archaïsme disparaît et les artistes se préoccupent sérieusement de la recherche du beau appuyée sur l'étude de la nature. Ils y réussissent inégalement suivant qu'ils restent plus ou moins attachés aux anciennes traditions. La proportion des personnages est de 6 $^1/_2$ à 7 têtes. Les productions de cette époque sont nombreuses, celles qui forment type sont les deux frontons du temple d'Égine, actuellement à Munich, le relief de la Leucothea, dans la villa Albani à Rome et les bas-reliefs de la frise d'un monument funéraire découverts à Xanthe en Lycie et conservés au musée britannique à Londres.

Classe IV. A cette époque l'art grec sculptural atteint la perfection ; les traits distinctifs en sont : la simplicité et le naturel dans les poses, la richesse et en même temps la sobriété dans les compositions, l'unité dans les décorations qui restent subordonnées au tout, la beauté dans les formes et les figures, la noblesse d'expression et de style, la décence dans la représentation des dieux et des femmes.

Les sculptures de cette époque parlent à l'âme et ne se servent de la beauté corporelle que pour élever l'esprit. Le discobole de Myron, les sculptures du Parthénon, de Phidias, l'Amazone blessée de Crésilas, la tête de Héré, de Polyklète, en font foi.

Classe V. L'art se rapetisse, il quitte les hauteurs de l'Olympe pour se faire humain, la beauté fait place à la grâce, le nu envahit et les sculpteurs parlent plus aux sens qu'à l'âme; les proportions sont encore belles, mais les compositions se compliquent. Les artistes qui brillent dans cette période sont à son origine : Skopas dont il subsiste entre autres un Apollon au Vatican, le fronton du temple de l'Apollon Sosien, dont la plupart des statues sont au musée de Florence; Kephisodotos et Praxitèle dont la Vénus de Gnide existe au Vatican, l'Amour au musée de Naples, l'Apollon saurochtone dans notre collection, un Satyre au musée capitolin; nombre de fils et d'élèves de Praxitèle; enfin Lysippe et ses élèves.

Classe VI. L'art, après les conquêtes et les bouleversements qu'a subis la mère patrie, jette avant de disparaître un dernier reflet dans les colonies de la Grèce, entre autres à Pergame, comme le montre la statue du Gaulois mourant, conservée au musée capitolin, le nom du sculpteur nous en est inconnu, Pline le naturaliste cite quatre sculpteurs de cette époque, mais sans nous en indiquer les œuvres, ce sont : Isigonos, Phyromachos, Stratonikos et Antigonos; à Rhodes, témoin le groupe du Laocoon actuellement au musée du Vatican par Agesandros, Athanadoros

et Polydoros et dont la collection renferme un fragment; à Tralles, comme nous le voyons par le groupe du Taureau Farnèse, conservé au musée de Naples et sculpté par Apollonios et Tauriskos. La grâce disparaît à son tour et fait place à l'étude du nu, à la représentation de la force brutale, en un mot, à la musculature.

Classe VII. Elle comprend les premiers essais de Plastique en Italie et, de même que dans les vases, ils se font remarquer par une grande rudesse d'expression, d'interprétation de la nature et par un réalisme outré; les noms des artistes de cette époque ne sont pas parvenus jusqu'à nous, leurs œuvres principales sont le buste de Numa Pompilius conservé à Rome, une tête de Junon à la galerie Ludovisi également à Rome, des sculptures de sarcophages et de frontons de temples ou de tombeaux qui proviennent d'Étrurie ou y subsistent encore à l'heure qu'il est. Les sculptures les plus anciennes présentent un caractère hiératique prononcé, elles se rapprochent ensuite des éginettes, tout en conservant un rapport de proportion qui tient le milieu entre celui de ces dernières et des métopes de Sélinunte.

Classe VIII. Après la destruction de Corinthe l'art italique s'élève subitement par la venue d'artistes grecs fuyant leur patrie et attirés à Rome par le luxe qui commence à s'y développer. Les œuvres par lesquelles cette époque se fait connaître sont nombreuses, elles comprennent, outre le Torse du Belvédère par Apollonios, fils de Nestor, conservé actuellement au Vatican, la

Vénus de Médicis par Kleomenes, fils d'Apollodore, au musée de Florence; l'Hercule Farnèse par Glykon, au musée de Naples; de nombreuses statues d'empereurs et d'impératrices; des décorations de colonnes et d'arcs de triomphe, des bustes et des portraits. Tandis que cet élément nouveau pénètre en Italie, les anciens modeleurs ou mouleurs n'en continuent pas moins leur fabrication; mais ils délaissent absolument l'art et l'abandonnent aux artistes venus de Grèce; ils ne fabriquent plus que des objets communs et retombent rapidement dans leurs produits, à la rudesse des premiers temps.

Classe IX. Décadence définitive de la Plastique, les compositions se compliquent, une perspective outrée s'introduit dans les bas-reliefs, on fait de la sculpture comme on improvise une harangue, vite et mal, le dessin est absent. Les sculptures de l'arc de Constantin, les représentations grossières du commencement du christianisme, les sarcophages à décorations hybrides, le montrent clairement. Les noms des artistes de cette époque sont inconnus, l'art antique est mort.

TERRES CUITES

Nous partagerons les terres cuites pour les étudier avec plus de commodité en cinq groupes distincts :

A. Terres cuites étrusques ou latines, profanes, religieuses ou funéraires.

B. Terres cuites funèbres grecques.

C. Sarcophages, lampes, autels, bijoux.

D. Marques de fabrique, moules, modèles, poids.

E. Terres cuites se rapportant à l'ornementation de la maison antique.

A. TERRES CUITES ÉTRUSQUES OU LATINES

PROFANES, RELIGIEUSES OU FUNÉRAIRES

Nous avons vu les Étrusques dès leur établissement en Italie se mettre à fabriquer des vases, les orner de dessins et parfois de reliefs qu'ils ont dû nécessairement modeler, mouler et cuire au feu; en contact constant avec les peuples environnants, tels que les Latins, les Volsques, les Rutules, et les Samnites et dont ils voyaient des députations assister à

leurs fêtes ou grandes assemblées qui se tenaient à des époques déterminées dans diverses lucumonies, entre autres à Falériés, ils leur apprirent les arts qu'ils pratiquaient. Nous savons que les Étrusques, après la perte de leur indépendance politique, se concentrèrent à Rome où l'art du potier, du modeleur et du mouleur fut pendant longtemps exclusivement entre leurs mains. Ils employaient la terre cuite surtout pour orner les tombeaux, pour faire des portraits en pied ou en buste, des têtes votives et des ex-voto que l'on déposait anciennement, comme aujourd'hui, dans les sanctuaires les plus accrédités, entre autres ceux d'Esculape et d'Hygie auprès desquels on en a retrouvé un grand nombre.

---

380. (VII) **Tête d'homme** modelée hardiment, remontant aux premiers siècles de Rome; style latin, analogue au portrait de Numa Pompilius conservé à Rome, barbe droite, oreilles pliées en avant, cheveux retombant sur le front.

H. 26, modelage.

381. (VIII) **Tête de jeune fille,** modelée en pleine pâte, le pourtour de la tête fait penser qu'on devait pouvoir lui appliquer une chevelure postiche comme cela se voit souvent dans les bustes romains. — Trouvée au Forum romain.

H. 19, modelage.

382. (VIII) **Tête de jeune fille,** les cheveux ondés et relevés sur le front, elle porte un diadème et des boucles d'oreilles, elle est modelée en pleine pâte. — Trouvée au Forum romain.

H. 18, modelage.

383. (VIII) **Tête de jeune fille**, chevelure divisée sur le front, ondoyante et recouvrant les oreilles; boucles d'oreil-

les lancéolées; le modelé en est soigné; cela pourrait être un portrait. — Trouvée sur la voie Appia.

H. 18, modelage.

384. (VIII) **Tête de jeune fille**, le modelé en est tout à fait naturel, l'expression riante, les cheveux ondés et des boucles d'oreilles en forme de feuilles de laurier surmontées d'une boule; cette tête a tout le caractère d'un portrait. — Trouvée sur l'Esquilin en faisant les fouilles du chemin de fer.

H. 18, modelage.

385. (VIII) **Tête votive d'homme**, elle représente probablement un empereur romain. — Trouvée à Ostie.

H. 20, moulage.

386. (VIII) **Tête votive d'homme** plus grossière que la précédente et moulée; le fond était peint en blanc, les cheveux en brun, le visage et le cou en rouge, les sourcils, les cils et la prunelle en noir. — Trouvée à Ostie.

H. 18, moulage.

387. (VII) **Tête votive de femme**, les cheveux divisés sur le haut de la tête retombent en boucles sur les joues, les sourcils fortement arqués, les yeux rapprochés du nez qui est épaté, les coins de la bouche abaissés.

H. 13, moulage.

388. (IX) **Tête votive d'homme**, analogue au n. 385, mais d'un travail beaucoup plus grossier; rares traces de peinture.

H. 18, moulage.

389. (IX) **Tête votive d'homme**, pareille à la précédente, mais mieux conservée.

H. 18, moulage.

390. (VIII) **Tête votive d'homme,** moulée mais retouché à l'ébauchoir, le caractère en est rendu plus vrai que celui des précédentes.

H. 24, moulage.

391. (IX) **Tête votive de femme,** les pupilles sont indiquées en relief avec un trou au milieu, les cils arqués à l'ébauchoir, les cheveux divisés et relevés sur le front, des cordons entourant sa chevelure, sont noués sur le sommet de la tête et retombent en boucles de chaque côté; cette œuvre, malgré le soin que l'artiste y a apporté, dénote les derniers degrés de l'art, les retouches après moulage sont maladroites.

H. 20, moulage.

392. (IX) **Statuette de femme** grossièrement travaillée, le voile sur la tête; l'indutus ou chemise à manches est marquée par des plis parallèles; elle tient la palla des deux mains et l'artiste, pour rendre ce vêtement visible, l'a replié de manière à ce qu'il présentât un triangle disgracieux sur le devant; traces de peinture. — Trouvée à Préneste.

H. 23, moulage.

393. (IX) **Statuette votive** de femme; très-fruste. — Trouvée sur la voie latine.

H. 19, moulage.

394. (IX) **Tête votive** d'homme; premières productions de l'art chrétien, à en juger par sa ressemblance avec les têtes du bon berger représentées dans les catacombes de Rome.

H. 25, moulage.

395



395. (IX) **Pied,** grandeur naturelle, qui, sans doute, est le produit d'un moulage sur nature.

L. 27, moulage.

396. (VII) **Ex-voto** ou pied d'une statuette; il est chaussé d'une sandale à talonnière, nouée sur le cou de pied.

L. 17, modelage.



397. (IX) **Pied en ex-voto.** — Trouvé dans l'île Saint-BarthBartholomée à Rome près des ruines du temple d'Esculape.

L. 13 $^{1}/_{2}$, moulage.

398. (IX) **Jambe en ex-voto.** — Trouvée au même endroit que le précédent.

L. 7. H. 16, moulage.

399. (IX) **Pied droit en ex-voto,** même provenance.

L. 12, moulage.

400. (IX) **Œil** en forme d'ex-voto, traces de peinture, même provenance.

L. 6, moulage.

401. (VII) **Tête de femme,** modelée ayant fait partie

d'une statue probablement couchée, les yeux fendus en amande et les pommettes saillantes, sur le front un nymbus, puis un diadème, lèvres déprimées, oreilles petites et d'un joli dessin; le tout présente des traces de peinture très-visibles. — Trouvée à Ardée.

H. 20, modelage.

402. (VII) **Tête de femme,** plus petite mais en tout pareille à la précédente. — Trouvée à Ardée.

H. 6, modelage.

403. (VII) **Tête à caractère assyrien,** pommettes des joues très-saillantes, les oreilles repliées à angle droit sur la tête, le nez large à la base, les lèvres épaisses, les yeux fermés; un voile entoure les cheveux et retombe sur les épaules.

H. 9, modelage.

404. (VII) **Tête d'homme,** très-fruste. — Trouvée à Ardée.

H. 14, modelage.

405. (VII) **Tête d'homme,** pareille à la précédente, mais mieux conservée, rappelle comme mode d'exécution, proportions et facture des cheveux, le faire des métopes de Sélinunte et provient, peut-être, d'importation. — Trouvée à Ardée.

H. 18, modelage.

406. (VII) **Tête d'homme,** mêmes observations que pour la précédente, oreilles plus grandes, traces de peinture sur les sourcils et les lèvres. — Trouvée à Ardée.

H. 17, modelage.

407. (VII) **Tête d'homme,** mêmes observations que les deux précédentes. — Trouvée à Ardée.

H. 16, modelage.

408. (VII) **Tête de femme** ayant fait partie d'une statuette, les cheveux relevés sur le front, un diadème terminé au-dessus des oreilles par une série d'anneaux.

H. 8, modelage.

409. (VII) **Tête de Minerve,** sur le front deux bouts de bandelettes, les cheveux ondés et relevés, tombent en boucles abondantes sur les épaules; les boucles d'oreilles sont formées d'un bouton et d'une feuille de laurier; elle porte le casque en tête; les sourcils fortement arqués, le nez mince et les lèvres serrées et la bouche déprimée, donnent à la physionomie un caractère de résolution et de courage.

H. 31, modelage.

410. (VII) **Fragment,** tête de femme, moulage. — Trouvé à Capoue.

H. 9.

411. (VII) **Deux têtes** d'homme et de femme, coiffées du bonnet phrygien; fragments de statuettes. — Trouvées à Capoue.

H. 8, moulage.

412. (VII) **Tête de profil** ayant fait partie d'un bas-relief; la tête ceinte du tænia, cheveux relevés sur le sommet de la tête et retombant devant les oreilles qui sont allongées et portent des boucles en forme de coquille avec une boule au centre. — Trouvée à Ardée.

H. 20, moulage.

413. (VIII) **Tête de Vénus,** cheveux ondulés, bandeaux, collier autour du cou, yeux et sourcils noirs, lèvres rouges, figure jaune. — Trouvée à Préneste.

H. 12, moulage.

414. (VIII) **Tête de Vénus,** cheveux ondulés, collier autour du cou, figure pleine. — Trouvée à Préneste.

H. 13, moulage.

415. (VIII) **Tête de Vénus,** pareille au n. 413, mais sans trace de peinture. — Trouvée à Préneste.

H. 12, moulage.

416. (VIII) **Tête de Vénus,** figure pleine, cheveux ondulés, boucles d'oreilles à trois pendants. — Trouvée à Préneste.

H. 16, moulage.

417. (IX) **Tête** probablement de Vénus, profil grec, travail grossier. — Trouvée à Préneste.

H. 13, moulage.

418. (IX) **Deux têtes de Vénus,** mêmes observations que pour la précédente. — Trouvées à Préneste.

H. 12, moulage.

419. (IX) **Tête de Vénus,** boucles d'oreilles en boutons. — Trouvée à Préneste.

H. 11, moulage.

420. (IX) **Tête de Vénus,** travail très-grossier, traces de peinture. — Trouvée à Préneste.

H. 11, moulage.

421. (VII) **Masque d'homme,** il paraît rire d'un côté et pleurer de l'autre. Maccus, polichinelle ou bouffon, dont nous avons déjà vu des représentations à propos des vases de la IIIme catégorie. Traces de peinture.

H. 7, moulage

422. (VIII) **Profil de femme,** le nez retroussé, les lèvres serrées, le menton petit.

H. 25, moulage.

B. TERRES CUITES FUNÈBRES GRECQUES

Comme introduction à l'étude de ce groupe, je ne saurais mieux faire que de reproduire textuellement quelques passages du savant ouvrage de M. Prosper Biardot sur les Terres cuites grecques funèbres; je partage ses vues et j'adopte ses conclusions, je suivrai sa méthode dans le classement des statuettes de ce groupe.

« Dès qu'on embrasse, dit M. Biardot[1], d'un seul regard « ces monuments jusqu'alors si énigmatiques, on est frappé « de la présence d'indices matériels certains, faciles à saisir « par qui sait et qui veut voir. Les collections de terres cui- « tes offrent toutes le même aspect. Les mêmes séries de sta- « tuettes, de groupes, d'objets divers se répètent dans tous « les cabinets, avec la même facture, le même style; nous « pouvons ajouter avec la même intention, car cette répéti- « tion dans les collections de la plus grande partie des per- « sonnages, sous des traits identiques et avec les mêmes at- « tributs, établit avec certitude, et indépendamment de toute « autre preuve, que les terres cuites n'ont pas été conçues « au hasard, qu'elles ne peuvent être le fruit du caprice de « leurs auteurs. Cette identité décèle bien la volonté précon- « çue et formelle de reproduire des mythes traditionnels, ser- « vant à un but connu et accepté dans des contrées nom- « breuses liées par la parenté et la religion....... Les traits de

[1] **Les terres cuites funèbres grecques par M. Prosper Biardot. Paris, Firmin Didot, 1872, 1 vol. in-8, avec atlas.**

« cette famille sont parfaitement accusés; c'est comme une « théorie mystique de dieux et de déesses en miniature qui « défile sous les regards du curieux, avec son cortége sacra- « mentel de prêtres, de génies, de symboles, de corbeilles « allégoriques, de vases aux couleurs variées. C'est dans la « sphère des dogmes et des rites des religions antiques que « se déroulent les rangs pressés de cette procession mytho- « logique; mais ce n'est pas la théologie courante, ce ne sont « point les théogonies poétiques ni les rituels nationaux qui « pourront nous donner le nom de tous ces personnages, « nous expliquer quelle fête ils célèbrent et quelles fonctions « chacun y remplit. Il faut chercher la solution dans un or- « dre d'idées plus intime, plus spécial, en rapport direct et « exclusif avec le cadre funéraire où toutes ces figures se « déploient et avec les croyances religieuses des sectes qui « les rangeaient dans leurs tombeaux. »

Ces croyances avaient pour point de départ les phénomènes des saisons, le passage de l'hiver à l'été et de l'été à l'hiver. Ces terres cuites ne représentent pas les dieux de l'Olympe, mais des essences abstraites qui leur sont supérieures et n'étaient connues que des initiés et c'est dans leurs tombes que nous les trouvons déposées. Nous avons déterminé plusieurs courants symboliques, l'un se rapporte aux luttes solaires et lunaires, une autre à l'opposition de l'océan et de la terre, d'autres ont plus spécialement trait au culte de Bacchus et à la foi dans l'immortalité. Ces croyances étaient dans leur essence bien plus spiritualistes que celles de nos jours, ainsi l'âme était représentée, par Pythagore et Platon, comme immortelle avant sa venue sur la terre, de même qu'après la mort. La curiosité qui, dans la religion de Jéhovah, s'impose comme héritage à tous les hommes, avec bien plus de justice, ne pesait que sur ceux qui, individuellement s'en rendaient coupables; le voyage suivi par ces âmes déchues pour parvenir jusqu'à la terre et après un temps d'épreuves plus ou moins long, retourner dans la béatitude céleste, four-

nissent aux mystères de nombreuses occasions de représentations en Plastique.

Les diverses cosmogonies de la période orphique fournissent également matière par le langage imagé avec lequel elles sont décrites à des conceptions symboliques propres à être traduites par la Plastique. Le symbolisme se rencontre dans toutes les religions aussi bien dans l'Ancien Testament que dans le Nouveau et l'Apocalypse, il ne faut voir dans le symbole que l'expression figurée d'une religion; les anciens en étaient si bien persuadés, que, pour eux, les plantes, les fruits, les animaux réels ou fantastiques n'étaient que la représentation palpable des éléments primordiaux ou des idées les plus abstraites; par un raffinement introduit par les prêtres, chacune de ces choses avait sa signification, et le geste, la danse, l'attitude en un mot, de l'être humain, complétaient ce monde d'emblèmes. Rechercher la nature et la composition du symbole et expliquer sa signification, c'est à quoi M. Biardot a employé la profonde érudition d'archéologue qui le distingue et dont les résultats font honneur à sa science.

Nous commençons la description des spécimens par ceux qui n'ont pas d'explication bien évidente par leurs rapports avec les mystères.

423. (II) **Tête votive** de femme, les cheveux partagés sur le front et couverts d'un filet en losange sur le haut de la tête, retombent en boucles devant les oreilles ; le cou est orné d'un collier.

H. 32, modelage.

424. (II) **Tête votive** de femme, les cheveux relevés sur le front et tombant en boucles sur les côtés du visage; tous les traits fortement accentués.

H. 26, modelage.

425. (II) **Tête,** fragment d'une statuette; la chevelure

entourée d'un tænia duquel des tresses sortent et tombent le long des joues.

H. 8, modelage.

426. (II) **Figurine,** en forme de gaîne, comme les statues les plus anciennes, coiffée du modius, les cheveux retombant en boucles sur les épaules. — Trouvée en Sicile.

H. 13, moulage.

427. (II) **Tête,** fragment d'une figurine pareille à la précédente et de même provenance.

H. 5, moulage.

428. (II) **Tête,** figurine analogue au n. 426, les cheveux entourés d'un voile et le caractère de la physionomie phénicien. — Trouvée en Sicile.

H. 6, modelage.

429. (II) **Figurine** assise, style égyptien, mais une certaine liberté dans la physionomie. — Trouvée à Pœstum.

H. 25, modelage.

430. (II) **Tête**, fragment de figurine pareille à la précédente et de même provenance.

H. 6, modelage.

431. (II) **Figurine** de Cybèle ou de Déméter, d'une main elle tient une torche allumée et de l'autre un porc. La proportion de la figure est de 4 têtes $^1/_2$. — Trouvée en Sicile.

H. 23, moulage.

432. (II) **Figurine** de Cybèle ou de Déméter, en tout pareille à la précédente mais plus trapue; même provenance.

H. 23, moulage.

433. (III) **Figurine** de femme, elle est assise sur un trône muni d'un marchepied à deux gradins, elle est vêtue de la tunique et du chiton, un voile recouvre à moitié sa tête et retombe sur ses épaules, elle tient d'une main une patère et de l'autre une grenade ouverte; l'ensemble de cette figure présente une majestueuse grandeur, c'est une déesse-mère que nous avons devant les yeux; la grenade entr'ouverte est le symbole de la fécondité. — Trouvée en Sicile.

H. 24, moulage.

434. (III) **Fragment** d'une figurine, Pallas rappelant celle de la villa Albani.

H. 16, moulage.

435. (III) **Figurine**, le calathus sur la tête, les cheveux recouverts d'un voile qui pend par derrière, tandis que les cordons qui s'en échappent tombent sur ses épaules et sa poitrine; d'une main elle tient sa tunique légèrement relevée pour se dégager les pieds, de l'autre main un corbeau, oiseau d'Apollon; nous avons devant nous une des prêtresses du dieu. — Trouvée en Sicile.

H. 23, modelage.

436. (III) **Figurine**, le tænia lié autour des cheveux et le voile sur la tête, pendant presque jusqu'aux pieds, de la main gauche elle relève sa tunique, et elle tient la droite appuyée sur sa ceinture. — Trouvée à Cumes.

H. 19, moulage.

437. (III) **Groupe**, une femme est assise sur un trône, les pieds sur un gradin, la disposition du sujet a quelque chose d'égyptien, et malgré la liberté d'interprétation, nous devons avoir devant nous : Isis et Horus, représentation qui se trouve si fréquemment sur les monuments de l'Égypte.— Trouvé en Sicile.

H. 9, moulage.

438. (III) **Femme assise**, les jambes croisées et les pieds reposés sur deux gradins d'inégale hauteur; elle est vêtue de la tunique à manches et porte un long voile sur la tête; la palla l'enveloppe de larges plis, de son bras gauche elle soutient un enfant du sexe masculin et de l'autre main elle presse son sein pour le nourrir. Nous avons sous les yeux la grande déesse d'Éleusis, la Déméter et son fils Iacchus. — Trouvée à Préneste.

H. 19, moulage.

439



439. Femme assise, les pieds sur un tabouret, vêtue comme la précédente et dans la même action; elle présente des traces de couleurs; même provenance.

H. 19, moulage.

440. (III) **Groupe,** une femme allaitant un enfant est assise à côté d'un homme coiffé du pétase; ce groupe, dont la signification n'est pas très-claire, peut cependant s'expliquer par l'union de Bacchus et de Proserpine.

H. 13, moulage.

441. (IV) **Tête de femme,** probablement de Pallas, les cheveux ondés et le casque en tête. — Trouvée en Sicile.

H. 8, modelage

442. (IV) **Fragment,** tête de femme, probablement de prêtresse; sur la tête le diadème recouvert en partie du long voile et par-dessus le front, lié derrière la tête, un tænia qui retient le voile.

H. 14, modelage.

443. (IV) **Fragment,** tête de Pallas, le casque en tête et boucles d'oreilles.

H. 10, modelage.

444. (IV) **Fragment**, probablement d'une Vénus, la tête est inclinée, les cheveux retombent sur les épaules. — Trouvé à Syracuse en Sicile.

H. 7, modelage.


445

445. (IV) **Figurine** représentant une jeune fille, les cheveux ondulés et relevés sur le derrière de la tête; elle est vêtue de la tunique à manches et de la palla qu'elle tient relevée sur le bras droit, tandis que dans la main gauche elle en tient un des bouts. La draperie pend avec une élégante simplicité, la démarche est noble, la figure gracieuse. Cette figurine représente une des suivantes des processions sacrées; en l'absence des signes distinctifs ou symboliques, il est impossible de la déterminer plus exactement. — Trouvée à Syracuse.

H. 18, modelage.

446. (IV) **Fragment**, tête de jeune fille, une couronne sur le sommet de la tête, du reste même expression que la précédente et même provenance.

H. 5, modelage.

447. (IV) **Fragment**, tête de figurine plus petite, les cheveux divisés en boudins, sont réunis sur le sommet de la tête. — Trouvé à Syracuse.

H. 3, modelage.

448. (IV) **Fragment**, tête, coiffure à la chinoise, peigne sur le sommet de la tête. — Trouvé à Syracuse.

H. 3 1/2, modelage.

449. (IV) **Fragment**, tête, cheveux ondés et relevés en chignon sur le haut de la tête. — Trouvé à Syracuse.

H. 4, modelage.

450. (IV) **Fragment**, figurine vêtue de la tunique sans manches, recouverte du peplum relevé par des cordons entre-croisés; le peplum enveloppe complétement ses bras et ses mains, la tête est penchée en avant et, par l'analogie qu'elle présente avec une figurine mieux conservée de la collection de M. Biardot, je présume qu'elle doit représenter une des pleureuses qui suivaient les fonctions funéraires. — Trouvé en Sicile.

H. 11, modelage.

451. (IV) **Fragment**, tête d'une figurine absolument pareille à la précédente et trouvée à Syracuse.

H. 4, modelage.

452. (IV) **Fragment** d'une statue de grandeur naturelle d'une jeune fille; le travail de modelage en est très-soigné, les cheveux formés en boucles ont été appliqués à part, l'oreille petite est d'une belle forme. — Trouvé sur l'Esquilin dans une maison ornée de peintures grecques.

H. 20.

453. (V) **Une femme** vêtue de la tunique talaire et de la palla qu'elle retient de la main droite, le bras gauche cassé dans un mouvement d'oblation, elle a les cheveux noués derrière la tête et la démarche pleine de noblesse; cette figurine est très-élégante et présente une proportion de dix têtes; la rupture de la main gauche qui tenait probablement le symbole destiné à la caractériser, nous empêche de préciser la signification.

H. 32, modelage.

454. (V) **Une femme** vêtue de la tunique talaire sans manches et la palla rejetée sur l'épaule gauche (anabolium), laissant les deux bras libres, retombe du côté droit en plis nobles; la tunique, serrée et entourée par la palla à la hauteur du genou, se plisse comme une étoffe plus légère; la chevelure est nouée derrière la tête, la démarche majestueuse; mais les deux bras cassés et l'absence d'ornements dans les cheveux en rendent la détermination impossible: ce devait être, comme la précédente, une figurante dans les processions sacrées ou une de ces femmes qui y chantaient les louanges des morts dans les rites funéraires.

H. 32, modelage.

455. (IV) **Une femme** légèrement cambrée en arrière, vêtue de la tunique talaire à manches et de l'amictus ou manteau dont elle a rassemblé la plus grande partie sur son bras gauche qui en est enveloppé, tient le bras droit appuyé sur la hanche, elle est dans l'attitude du repos, le poids du corps porte sur la jambe gauche, sa chevelure ondulée retombe en boucles sur ses épaules; elle a la tête ceinte de l'infula, ce qui la caractérise comme assistante à un sacrifice, sa pose est noble et majestueuse, comme il convient à la sainteté de l'acte auquel elle prend part. — Trouvée à Capoue.

H. 30, modelage.

456. (IV) **Une femme** vêtue de la tunique talaire à manches, sur laquelle elle porte drapé le manteau qui lui passe sur l'épaule droite, en retient les extrémités autour de son bras gauche, laissant le bras droit libre entièrement; sa pose est celle du repos; l'ensemble en est noble, les plis des vêtements sont sobrement distribués; tout en elle respire la grandeur; le bras droit est malheureusement cassé, mais l'infula qu'elle a dans les cheveux marque que sa place est près de l'Ara ou autel du sacrifice. — Trouvée à Capoue.

H. 12, modelage.

457. (IV) **Fragment,** tête de femme ayant fait partie d'une statuette analogue à la précédente, facture plus fine, mais même mouvement, même expression et même coiffure. — Trouvé à Syracuse.

H. 4, modelage.

458. (IV) **Une femme** vêtue de la tunique et de la palla; ce dernier vêtement lui recouvre les mains; elle s'en enveloppe et le tient serré autour de son corps. Elle est dans l'attitude du repos et légèrement cambrée en arrière; ses cheveux, entrelacés de feuilles de lierre, forment une couronne autour de sa tête et retombent en boucles sur les épaules; ce dernier trait la caractérise comme faisant partie de la procession funèbre d'un initié aux mystères de Bacchus, dont le lierre est un emblème. — Trouvée à Capoue.

H. 27, modelage.

459. (V) **Une femme** vêtue de la tunique talaire, par-dessus laquelle elle porte la pœnula, liée autour du corps sous les seins et à laquelle est attaché le cuculus ou capuchon qui entoure sa tête; elle tient le bras gauche replié au coude et la main appuyée sur son vêtement; dans la main droite, collée au corps, elle tient une couronne funèbre. Le vêtement de dessus et la couronne la font reconnaître pour une de ces femmes qui, dans les cérémonies funèbres, jetaient des couronnes sur la tombe ou sur le bûcher, quand celles qui étaient chargées de chanter les louanges du défunt avaient terminé leurs fonctions.

H. 16, moulage.

460. (V) **Fragment,** tête de femme ayant fait partie d'une statuette analogue à la précédente. — Trouvé à Syracuse.

H. 3, moulage.

461. (V) **Vénus** entièrement nue, Anadyomène, qui de

la main droite ramène ses cheveux en arrière, tandis que de son bras droit elle entoure la tête d'un petit satyre phallique, qui la caresse amoureusement; c'est là une représentation cosmogonique : Vénus ou le monde, le satyre ou la force active et fécondante, dont l'engendrement sans repos est rendu par le phallisme; la toilette de Vénus symbolise le renouvellement constant, l'éternelle jeunesse du monde; la taille de Vénus plus grande que celle du satyre nous représente la supériorité de l'âme universelle sur le principe fécondant ou terrestre.

H. 16, moulage.

462. (VIII) **Une femme** vêtue de la tunique et de la palla, un voile pendant sur le dos jusqu'aux talons est fixé sur sa tête, elle tient ses mains sous son vêtement; trouvée à côté de bustes votifs de Vénus, elle doit avoir trait au culte de cette déesse. — Trouvée à Préneste.

H. 19, moulage.

463. (III) **Femme** assise sur un trône, les deux pieds appuyés sur un gradin; dans une main elle tient une patère, dont on ne voit plus qu'un fragment, de l'autre une grenade; elle est vêtue de la tunique talaire et de la palla, un voile fixé sur le sommet de sa tête recouvre sa chevelure divisée sur le front et ondulée, retombe sur ses épaules et de là jusqu'à terre. La largeur du siége ainsi que sa forme antique montre que nous avons une déesse devant nous; c'est d'après les judicieuses observations de M. Biardot, Héra (Junon), Déméter (Proserpine) ou encore Cybèle. La patère, comme plus tard la corne d'abondance, symbolise les faveurs que les dieux ou déesses répandent sur les hommes; la grenade comme la truie signifie la fécondité; c'est en tout cas une déesse-mère, et le lieu de provenance, la Sicile, nous fait pencher pour y voir une représentation de Déméter qui y était tout particulièrement adorée et devait y avoir de nombreux adeptes ou initiés. — Trouvée à Syracuse.

H. 20, moulage.

Le n. 463 et les onze numéros suivants nous montrent rangés l'un après l'autre, comme une procession, les divers personnages qui formaient le cortége des fêtes de Déméter ou des cérémonies funèbres, cortége qui accompagnait les initiés aux mystères de la déesse jusqu'à leur dernière demeure. L'ensemble de ces douze figures a été trouvé dans un même tombeau près de Syracuse, je les dois à l'obligeance de M. Politi, sous-directeur du Musée d'antiquités de cette ville.

464



464. (V) **Femme (canéphore)** vêtue de la double tunique, celle de dessus est talaire, voilée et coiffée du modius, porte dans son bras droit un porc, et sur sa main gauche, relevée à la hauteur de l'épaule, un panier rempli probablement de fruits. Le porc se rapporte au culte de Déméter et le modius indique que nous avons devant les yeux une prêtresse de cette déesse. — Trouvée à Syracuse.

H. 26, moulage.

465. (V) **Fragment**, canéphore analogue à la précédente, mais sans modius; elle tient le porc de la même manière, elle est vêtue de la tunique talaire sans manches; comme la précédente elle a trait au culte de Déméter. — Trouvé à Syracuse.

H. 21, moulage.

466. (V) **Fragment**, canéphore vêtue de la tunique talaire sans manches, elle tient le bras droit étendu, dans sa main un porc par les pattes de derrière; symbole ayant trait au culte de Déméter. — Trouvé à Syracuse.

H. 16, moulage.

467. (V) **Fragment**, femme vêtue de la tunique talaire sans manches et portant entre ses bras un porc, appuyé sur sa poitrine; elle faisait partie des processions en l'honneur de Déméter. — Trouvé à Syracuse.

H. 19, moulage.

468. (V) **Femme** portant des fruits dans sa main gauche et de la droite un porc comme au n. 466; elle est vêtue de la tunique fendue ou chiton, ses cheveux divisés sur le front lui retombent sur les épaules, sur la tête le modius; c'est une prêtresse de Déméter, voir le n. 464. — Trouvée à Syracuse.

H. 22, moulage

469. (V) **Homme** largement drapé dans le peplum qui lui passe sur l'épaule gauche, le haut du corps à demi nu, porte des fruits ou une grenade ouverte dans la main gauche, et tient de la droite un porc comme au n. 466; ses cheveux partagés sur le front lui retombent sur la nuque et les épaules, comme ceux d'une femme; ce doit être un personnage faisant partie des processions en l'honneur de Déméter. — Trouvé à Syracuse.

H. 25, moulage.

470. (V) **Femme**, même ajustement et mêmes attributions que ceux de la figurine précédente, sur la tête, traces d'un modius; ce devait être une prêtresse de la même déesse. — Trouvée à Syracuse.

H. 25, moulage.

471. (V) **Fragment**, figurine en tout semblable à la précédente sauf qu'elle porte un voile au lieu du modius; c'est une suivante de prêtresse de la déesse Déméter. — Trouvé à Syracuse.

H. 17, moulage.

472. (V) **Fragment**, figurine pareille au numéro précé-

dent; le modèle en est plus gras et l'expression plus noble, mais la signification est la même. — Trouvé à Syracuse.

H. 16, moulage.

473. (V) **Femme** coiffée du modius d'où tombent sur la droite des guirlandes de fleurs; l'attitude, du reste, et l'ajustement sont les mêmes qu'au n. 469; et comme au n. 470, nous avons une prêtresse de Déméter devant les yeux. — Trouvée à Syracuse.

H. 24, moulage.

474. (V) **Fragment**, tête de femme coiffée du modius provenant d'une figurine analogue aux précédentes; elle faisait, par analogie, partie d'une statuette de prêtresse de Déméter. — Trouvé à Syracuse.

H. 6, moulage.

475. (V) **Fragment**, tête de femme portant sur la tête la corona radiata propre aux déesses; expression analogue à celle de la statuette du n. 464. — Trouvé en Sicile.

H. 6, moulage.

476. (IV) **Fragment**, tête de femme, chevelure très-riche et ondulée, elle est coiffée du modius, et, par analogie au n. 464, doit se rapporter au culte de Déméter. — Trouvé en Sicile.

H. 5, moulage.

477. (III) **Fragment**, tête de femme portant la corona radiata propre aux déesses. — Trouvé à Syracuse.

H. 4, modelage.

478. (IV) **Fragment**, buste de femme nue portant la corona radiata propre aux déesses, posée sur son abondante chevelure. — Trouvé en Sicile.

H. 10, moulage.

479. (IV) **Fragment,** tête de femme, la chevelure abondante, la tête ceinte de l'infula, les attaches des bandelettes pendent sur la poitrine, elle porte le modius d'où sortait une guirlande de fleurs et fruits; figurine représentant une prêtresse de Déméter par analogie avec le n. 473. — Trouvé en Sicile.

H. 8, moulage.

480. (IV) **Une femme** vêtue de la tunique talaire sans manches et de la palla; dans la main droite elle porte une corne d'abondance qui s'appuie sur l'épaule, le bras gauche replié et retenant avec aisance les plis de sa palla; dans la main gauche elle tient une couronne de fleurs, corona pactilis ou de fête, le voile sur le derrière de la tête et retombant le long du corps, la tête surmontée du modius. Nous sommes en présence d'une déesse qui, d'après les attributs qui l'accompagnent, ne peut être autre que la Fortune, attribut elle-même et compagne des déesses-mères et qui, comme elles, répand les faveurs et les biens sur les hommes. — Trouvée près de Préneste.

H. 18, moulage.

481. (V) **Fragment,** tête de femme inclinée sur le cou et d'une expression analogue à celle de la figurine précédente; au lieu du modius elle porte un grand diadème, le travail en est très-beau. — Trouvé en Sicile.

H. 4, modelage.

482. (IV) **Fragment,** tête de femme coiffée du modius, analogue au n. 476. — Trouvé en Sicile.

H. 4, moulage.

483. (III) **Fragment,** tête de femme coiffée du bonnet phrygien, analogue au n. 411. — Trouvé en Sicile.

H. 5, moulage.

484. (VII) **Fragment,** monument funéraire. Une femme sur plusieurs gradins, vêtue de la tunique talaire à manches, le corymbe en tête et le voile retombant par-dessus le bras droit, le bras gauche est cassé, elle tenait dans sa main une

grenade ; à côté d'elle une autre femme assise, les pieds reposant sur un gradin inférieur. Par analogie avec un monument analogue, mais complet, gravé dans Gerhard : Hist. phil. Kl. 1849, planche LXII, c'était une figure velata, le voile entouré de bandelettes, en main elle tenait une patère, et enfin, à côté d'elle, se trouvait à demi couchée sur un lit funéraire une autre figure de femme coiffée de l'infula, tenant en main un phallus. C'est là une représentation ayant trait au culte de Vénus et Bacchus sous ces trois acceptions de vierge, d'esprit universel et de déesse-mère. — Trouvé près de Cumes.

H. 16, moulage.

485



485. Ornement circulaire ayant formé ou le couvercle d'un vase, ou l'intérieur d'un canthare; un rebord plat, des moulures circulaires, dans l'évidement intérieur une figure d'homme légèrement inclinée; la tête est ailée et le cou sort d'une série de feuilles d'acanthe, des traces de couleur permettent de voir que l'extrême rebord et les moulures étaient d'un rouge vif, le fond blanc, les ailes roses, les cheveux rouges, les sourcils châtains, la face couleur chair, les lèvres rouge vif et les feuilles d'acanthe vertes; ce spécimen trouvé près de Nola est une représentation symbolique du soleil, comme centre du monde, figuré par les traits rouges concentriques, couleur synonyme du feu éternel, il sort de la mer dont la couleur verte des feuilles rappelle la nature, les ailes roses ont trait à son influence bienfaisante, en opposition avec le rouge vif du feu ou de la destruction. — Trouvé près de Nola.

D. 12, moulage.

486. (III) **Une tête de femme** au caractère oriental, sur le front la corona sutilis, terminée par deux boutons sur

les tempes, deux feuilles de palmier renversées en partent pour s'arrêter aux épaules, au-dessus de la couronne, un diadème, les cheveux emprisonnés dans une résille, sur la tête et derrière le diadème une figure les ailes déployées, le bas du corps drapé, le haut nu, le bras gauche appuyé sur un cippe ou autel, le droit tendu en avant et dans la main une grenade ou une pomme, les cheveux d'un rouge vif divisés sur le front, retombent sur la nuque. Toute autre trace de peinture a disparu, ce qui nous oblige de déterminer le sens de cet objet d'après des spécimens analogues gravés et décrits dans l'ouvrage de M. Biardot, planche XLIV, pages 418 à 427; nous voyons dans la tête principale la représentation d'une déesse-mère, la déesse-nature, tandis que la figure ailée symbolise la destinée, l'esprit dirigeant, uni figurativement par l'amictus et le cippe à la déesse-nature qui la soutient. — Trouvée près de Nola.

H. 33, moulage.

487. (III) **Un sphynx** ailé, les pattes tendues en avant, la partie postérieure formée moitié corps d'oiseau, moitié poisson muni de nageoires et d'une queue de poisson, la tête entourée du corymbe, toute trace de peinture a disparu, cette figurine se rapporte également aux mystères dionysiaques, comme les deux numéros précédents; elle représente probablement le guide sacré des âmes à travers les sphères océaniennes et uraniennes, pouvoir symbolisé par le corps d'oiseau, et les nageoires de poisson, l'absence de couleur ne permet pas des inductions plus développées. — Trouvé près de Nola [1].

H. 9, moulage.

488. (V) **Jeune fille ailée,** le haut du corps nu, le bas entouré du peplum qui repasse sur le bras gauche, lequel

[1] La collection de M. Gustave Revilliod à Genève renferme de nombreux et très-complets spécimens de ce genre de représentations symboliques décrites aux n. 485, 486 et 487.

l'empêche de tomber; d'une main elle tient la patère et dans l'autre, plus élevée, elle tenait un objet disparu, probablement un papillon; cette figurine nous représente Psyché, ou l'âme universelle venant chercher pour l'emmener dans les régions uraniennes celle du défunt; cette statuette devait orner le haut d'un vase funéraire. — Trouvée en Sicile.

H. 17, moulage.

489. (V) **Femme ailée,** la tête coiffée du corymbe, les épaules nues, mais le reste du corps entouré et serré dans un vaste peplum, elle est cambrée en arrière; nous y voyons l'esprit enfermé dans sa prison terrestre et qui malgré ses efforts exprimés par la tête relevée et la cambrure de son corps, ne réussit pas à s'en détacher. — Trouvée en Apulie.

H. 22, moulage.

490. (V) **Jeune femme ailée,** en tout pareille à celle du n. 486, les deux bras cassés, la chevelure rouge vif; elle était placée sans doute au-dessus d'une urne funéraire, elle représente l'âme de l'initié ou l'esprit universel dans lequel il est rentré. — Trouvée en Apulie.

H. 19, moulage.

491. (V) **Femme ailée,** les cheveux relevés en corymbe, du reste, pareille au n. 489; même signification symbolique. — Trouvée en Sicile.

H. 20, moulage.

492. (V) **Une femme** vêtue de la tunique talaire sans manches et de la palla, la tête ornée du corymbe, qui entoure un voile retombant avec les cheveux sur la nuque et les épaules, tient dans une main une patère et dans l'autre la corne d'abondance; nous avons ici une représentation de la déesse Fortune, dont la connexité avec les déesses supérieures a été indiquée au n. 480, mais ici nous la voyons avec ses doubles attributs, la corne d'abondance comme rétribution

et la patère comme distribution des faveurs aux mortels, la pose est noble et tranquille. Sa parenté avec Déméter ou Cybèle explique sa présence dans le cycle grec funèbre. — Trouvée en Apulie.

H. 25, moulage.

493. (IV) **Jeune femme** vêtue de la tunique talaire et de la palla dont elle tient un pan relevé de la main droite tandis que sur la gauche elle porte un canistrum ou corbeille chargée de fruits; elle a le front ceint d'un abondant corymbe de lierre dont les tiges, réunies sur le sommet de la tête et liées avec des fleurs, forment une coiffure originale; elle paraît être en marche, c'est une figurante des pompes dionysiaques que nous voyons en elle. — Trouvée en Apulie.

H. 22, moulage.

494. (V) **Figurine** pareille à la précédente, mais entièrement drapée, sa coiffure la rattache aux pompes dionysiaques et son attitude la désigne comme faisant probablement partie du chœur funèbre qui chantait les louanges du défunt. — Trouvée en Apulie.

H. 22, moulage.

495. (V) **Jeune femme,** sur une petite base circulaire, vêtue de la tunique talaire et d'une vaste palla qui l'enserre en lui enveloppant les bras; même destination et représentation que la précédente. — Trouvée en Sicile.

H. 15, moulage.

496. (V) **Figurine** analogue aux deux précédentes, elle porte le corymbe agencé comme au n. 493, elle est vêtue de la tunique talaire et d'une ample palla; d'une main elle tient une patère et de l'autre une couronne funéraire. Dans les pompes dionysiaques elle versait sur le mort, avec la patère, l'eau lustrale et déposait sur son corps la couronne qu'elle tient de la main gauche. — Trouvée en Apulie.

H. 20, moulage.

497. (V) **Jeune femme** vêtue de la tunique talaire, liée autour de la taille et de la palla, sa chevelure en partie recouverte d'un long voile, la tête gracieusement inclinée à droite, les jambes croisées et le bras gauche replié au coude, comme si elle s'appuyait à un cippe (manquant); dans la main gauche elle tient un fruit; le derrière de la tête et le bras droit sont cassés, ce qui en rend la détermination impossible, à moins que l'on n'y veuille voir une de ces femmes qui remplissaient le rôle de pleureuses auprès du lit funèbre. — Trouvée en Apulie.

H. 19, moulage.

498. (III) **Une femme assise** et vêtue de la longue tunique et du chiton retenu par une agrafe sur l'épaule droite, les cheveux retombant sur les épaules et coiffée du bonnet phrygien, dont la partie supérieure manque, les deux mains appuyées sur les genoux. Nous y voyons la représentation d'une déesse des mystères orphiques, une compagne d'Atys, Cybèle uranienne, figurée sous sa forme archaïque; le fait d'être assise en indique la stabilité, l'éternité, et la coiffure l'origine. — Trouvée près de Pœstum.

H. 17, moulage.

499. (V) **Fragment**, partie antérieure de la tête d'une femme qui portait le corymbe, spécimen analogue aux précédentes statuettes. — Trouvé à Taormine.

H. 5, modelage.

500. (V) **Un jeune homme** adolescent vêtu de la tunique courte ou chiton, liée par une ceinture autour du corps, derrière lui pend son manteau qui était parsemé d'étoiles; nous reconnaissons en lui, par analogie avec des statuettes de la collection Biardot, Atys, le soleil, l'amant de Cybèle. — Trouvé en Sicile.

H. 20, moulage.

501. (V) **Apollon citharède** à la chevelure abondante nouée sur le haut de la tête, les boucles retombent sur ses épaules, de la main gauche il tient sa lyre appuyée sur une colonnette, de la droite il soulève la vaste chlamys qui, partant des épaules, lui entoure le bras gauche et pend jusqu'à terre en recouvrant la partie postérieure de la figurine; c'est bien là le chef des muses, le représentant de l'harmonie de l'univers et, comme tel, il a sa place marquée dans les mystères. — Trouvé en Sicile.

H. 15, moulage.

502. (V) **Une jeune fille** vêtue de la tunique talaire à manches et du chiton, assise sur un trône, le bonnet phrygien sur la tête et le voile sur les épaules; elle enlace du bras gauche la lyre, appuyée sur sa jambe, et dans la droite on voit figurer le *plectrum*, dont elle se sert pour faire vibrer les cordes de l'instrument; son bonnet était jaune d'or, bordé de pourpre, elle portait un collier de même couleur; les sourcils noirs, les lèvres rouges, le chiton violet et la tunique rouge; le bonnet est l'emblème de la voûte céleste qui inspire ses chants, la couleur de sa tunique ainsi que la bordure pourpre de sa coiffure la rapprochent d'Apollon; c'est Erato, la muse de la musique que nous avons devant nous; comme son frère elle préside à l'harmonie universelle. — Trouvée à Préneste.

H. 16, moulage.

503. (III) **Une femme** vêtue de la tunique talaire et du chiton, la tête ceinte de l'infula qui retient le long voile, joue de la double flûte; c'est une *tibicina* funéraire, et sa coiffure fait voir qu'elle précédait le cortége funèbre; les tibicine et tibicina, joueurs ou joueuses de flûte, faisaient partie obligée de toutes les fonctions sacrées, ils accompagnaient par les sons aigus de leurs instruments les chants du chœur antique et leur imprimaient la cadence. — Trouvée en Apulie.

H. 18, moulage.

504. (III) **Fragment** d'une *tibicina* pareille à la précédente. — Trouvé en Sicile.

H. 6, moulage.

505. (IV) **Fragment** d'une *tibicina*, les cheveux relevés en corymbe. — Trouvé en Sicile.

H. 3, modelage.

506. (VII) **Fragment**; un jeune homme avec un trou sur le sommet de la tête, dans lequel devait être placé un ornement ou une fleur emblématique; ses cheveux courts sont frisés, il avait des ailes qui lui descendaient le long du corps et dont il reste encore des fragments; ce doit être un génie se rapportant au culte de Bacchus et ayant servi de décoration à un tombeau.

H. 17, moulage.

507. (IV) **Fragment**; tête de jeune homme ceinte de l'infula; deux trous dans la bouche, ainsi que les joues gonflées, le font reconnaître pour un joueur de flûte. — Trouvé en Sicile.

H. 3, modelage.

508. (IV) **Fragment**; un jeune homme vêtu de la tunique, la tête entourée de l'infula, tient serré contre son corps la double flûte, il accompagne en silence la pompe funèbre. — Trouvé en Sicile.

H. 9, moulage.

509. (VII) **Fragment**; canéphore, un cratère sur la tête, elle portait sans doute le vin pour les libations. — Trouvé en Sicile.

H. 5, modelage.

510. (VII) **Un homme** vêtu de la tunique courte serrée par une ceinture autour du corps, les bras croisés sur

l'estomac, paraît affaissé sous un fardeau, sorte de sac rond par le haut dont l'extrémité avance par-dessus sa tête et qui derrière lui va jusqu'à terre; absence complète de couleur. Le sens de cette figurine est difficile à expliquer, à moins qu'on ne veuille voir dans la charge qu'il porte avec peine le châtiment qui pèse sur l'âme déchue.

H. 14, moulage.

511. (VII) **Un vieillard** à tête démesurément grosse et vêtu de la pœnula par-dessus le chiton, joue de la double flûte; c'est une caricature grotesque se rapportant aux pompes dionysiaques.

Les histrions, les comiques, la caricature, la laideur, sont autant de traits de satire grotesque ou bouffonne à l'adresse de l'immortalité de l'âme professée devant les initiés aux mystères orphiques; leur apparition dans les tombeaux correspond à une époque éloignée de celle de l'institution des mystères sacrés, elle est comme la négation des promesses faites aux initiés; c'est le doute et l'incrédulité qui apparaissent.

H. 14, modelage.

512. (VII) **Un homme** enveloppé dans sa *casula* ou manteau grossier qui est fermé par devant, auquel est attaché un capuchon, vêtement qui, à cause de son exiguïté, ne présente pas le moindre pli, est assis sur un tronc d'arbre ou escabeau; porte-t-il un masque ou bien est-ce sa physionomie naturelle? c'est ce qu'il est difficile de déterminer, en tous cas sa figure joviale, son nez en l'air, sa langue tirée, son front chauve, ses cheveux en houppe sur le milieu du front et qui, en boucles, frisent sur les tempes lui donnent le caractère de maccus ou bouffon, le *pulcinello* napolitain qui, sans rien respecter, amusait le public de ses lazzis.— Trouvé en Apulie.

H. 12, modelage.

513. (VII) **Fragment;** tête de maccus ou de comédien. — Trouvé en Sicile.

H. 4, modelage.

514. (VII) **Un homme** portant un masque de comédien, le corps rembourré pour rester en proportion avec la tête grossie par le masque; les acteurs étaient obligés de se monter également sur de faux talons pour ne pas paraître disproportionnés au vu des spectateurs. On trouve ces statuettes dans les tombeaux, voir n. 511. — Trouvé en Sicile.

H. 20, moulage.

515. (VII) **Fragment;** tête de comédien avec son masque bien conservé; analogue à la figurine précédente. — Trouvé en Sicile.

H. 4, modelage.

516. (VII) **Un homme difforme,** nu, presque chauve, porte un cratère ou seau à vin; ce ne peut être qu'une caricature dont le sens nous échappe. — Trouvé en Sicile.

H. 14, modelage.

517. (VIII) **Fragment;** un nain, bossu, bien modelé, du reste; autre caricature, sorte de maccus probablement.

H. 8, modelage.

518. (VII) **Fragment;** vieille femme s'appuyant les mains et le menton sur son bâton; figure riante, sorte de caricature (voir n. 511). — Trouvé en Sicile.

H. 3, modelage.

519. (VI) **Fragment;** un homme dans la force de l'âge, vêtu du chiton et le bonnet phrygien sur la tête, tient ses vêtements relevés, il porte un fardeau sur l'épaule gauche; sa physionomie de satyre ainsi que son état de phallisme

nous font reconnaître en lui le dieu Pan ou Atys, force génératrice et fécondante, en opposition à Cybèle, esprit universel (voir n. 461). — Trouvé en Sicile.

H. 10, moulage.

520. (VI) **Fragment;** tête d'une figurine analogue à la précédente. — Trouvé en Sicile.

H. 5, moulage.

521. (VI) **Fragment;** buste d'une figurine analogue au n. 519, l'expression de la physionomie est encore plus accentuée. — Trouvé en Sicile.

H. 6, moulage.

522. (VI) **Figurine** analogue, mais d'un adolescent, il est vêtu du chiton, ramené sur sa tête, et qu'il relève sur son ventre; même explication qu'au n. 519, mais ayant, par l'expression juvénile de sa figure, plutôt rapport avec les phénomènes solaires, le solstice d'été, par exemple. — Trouvé en Sicile.

H. 7, moulage.

523. (VI) **Fragment;** analogue au précédent, et la tunique à manches larges qu'il porte, le fait reconnaître pour le dieu Pan, et personnifier encore plus particulièrement que le précédent le solstice d'été. — Trouvé en Sicile.

H. 9, moulage.

524. (VI) **Fragment;** un homme à figure joviale, vêtu du chiton et portant de ses deux mains une corbeille de fruits, est dans un état phallique très-prononcé, et comme au n. 519 nous y voyons la force fécondante, l'engendrement éternel de la nature. — Trouvé en Sicile.

H. 6, moulage.

525. (VI) **Fragment;** un homme vêtu de la tunique à

longues manches, tête couronnée du corymbe, la physionomie riante, tient de la main gauche un tambourin, dont il joue de la droite; figurine souvent représentée sur les vases, c'est un bacchant. — Trouvé en Sicile.

H. 6, moulage.

526. (VI) **Fragment;** un homme portant le chiton par-dessus la tunique courte, sa tête est ceinte du corymbe, il rit à bouche largement ouverte et comme le précédent devait accompagner les pompes sacrées de Dionysios.—Trouvé en Sicile.

H. 10, moulage.

527. (VIII) **Un homme** étroitement drapé dans sa toge ou manteau; la figurine et la poitrine sont peintes en rouge vif, absence d'attributs, détermination impossible. — Trouvé à Préneste.

H. 16, moulage.

528. (V) **Une jeune fille** vêtue de la tunique talaire et élégamment drapée dans la palla, la tête entourée d'un voile, qu'elle ramène avec simplicité sur le devant de ses vêtements et la tête légèrement inclinée paraît se mouvoir avec une démarche pleine de grâce.

H. 18.

529. (V) **Un enfant** vêtu d'un habillement de dessous fait en peaux d'agneaux, serré autour de la taille et de la casula ou chiton à capuchon, porte autour du cou un collier supportant une bulle dont on ne peut plus discerner la forme; de la main droite, il tient un agneau qui lève la tête. Par analogie avec une figurine de la collection de M. Biardot, nous y voyons la personnification du printemps à son solstice; le réveil de la nature, ou encore, comme dans la parabole chrétienne du bon berger, le réveil de l'âme. — Trouvé en Sicile.

H. 11, moulage.

530. (V) **Un enfant**, le devant du corps nu, les bras retirés en arrière comme pour retenir son vêtement, la tête inclinée en avant, personnifie encore plus clairement, à cause de sa nudité, l'Hermès, symbole du solstice du printemps. Les bras malheureusement manquent, et toute la figurine est très-usée. — Trouvé en Sicile.

H. 6, modelage.

531. (VI) **Figure d'homme,** la tête garnie de cheveux crépus et fortement penchée en avant, les coudes ramenés au corps, dans l'attitude d'un homme qui porte un fardeau, le modelé en est superbe et tout l'ensemble admirable; nous ne pouvons y voir que Hercule portant le monde, comprenant les cieux et la terre; mais l'absence d'attributs permet le doute à ce sujet.

H. 11, modelage.

532. (V) **Fragment;** statuette d'homme dans l'attitude de la marche, la tête inclinée en avant et de forme haute, le crâne chauve; il est largement drapé dans sa chlamys et tient dans la main gauche les instruments nécessaires au bain : l'alabastrum, les ciseaux, l'éponge et le strigile. Les jambes manquent, mais un pied chaussé du brodequin s'est retrouvé à côté de la statuette; est-ce là la représentation d'un philosophe qui se rend au bain ? c'est ce que nous ne pouvons déterminer exactement; cette statuette, en tous cas, trouvée dans des lieux jadis habités, n'a pas trait aux mystères sacrés, c'est un portrait ou la maquette d'un artiste inconnu. — Trouvé près de Syracuse.

H. 13, modelage.

533. (V) **Fragment;** torse d'homme, entouré d'une chlamys faite de l'étoffe à longs poils appelée *amphitapus*, qu'il tient de la main droite serrée autour de lui, tandis que de la gauche il porte les ustensiles du bain; la manière dont se présentent les cassures du cou et des jambes, fait voir que

comme dans la précédente statuette, les parties manquantes avaient été modelées et cuites à part, puis soudées au torse. — Trouvé dans les mêmes circonstances que le n. 532 à Syracuse.

H. 13, modelage.

534. (V) **Torse** de même provenance; il est difficile de déterminer si c'est celui d'un homme âgé ou d'une femme enceinte; ce fragment a encore plus que les deux précédentes statuettes, le caractère de l'individualité. — Trouvé à Syracuse.

H. 11, modelage.

535. (VII) **Femme vêtue** de la tunique talaire et de la palla ramenée sur sa tête et lui enveloppant le bras gauche, tandis que de la main droite elle tient son vêtement de dessus entr'ouvert; la tête est petite et colorée en rouge; cette figurine présente une grande finesse de travail unie à une remarquable noblesse dans l'attitude. — Trouvée à Préneste.

H. 14, moulage.

536. (VII) **Homme vêtu** de la chlamys qui lui laisse l'épaule et le bras droit (cassé) à nu, la tête paraît ceinte de bandelettes, même nature de travail que la précédente, mais quelque chose de gauche dans la pose. — Trouvé à Préneste.

H. 15, moulage.

537. (IX) **Femme vêtue** comme au n. 535, mais les bras sous la palla.

H. 17, moulage.

538. (Id.) **Femme** en tout semblable au n. 535.

H. 18, moulage.

539. (Id.) **Id.** id. id.

H. 18, moulage.

540. (IX) **Femme** en tout semblable au n. 535.
H. 20, moulage.

541. (Id.) **Id.** id. id.
H. 17, moulage.

542. (Id.) **Id.** id. id.
H. 18, moulage.

543. (Id.) **Id.** id. id.
H. 16, moulage.

544. (Id.) **Id.** id. id.
H. 21, moulage.

545. (Id.) **Id.** id. id.
H. 13, moulage.

546. (Id.) **Id.** id. au n. 537.
H. 16, moulage.

547. (Id.) **Id.** id. id.
H. 17, moulage.

548. (II) **Momie** ou **poupon**; on n'en voit que la tête et les pieds, le corps est enveloppé de langes dont on peût reconnaître la trace aux ondulations que présente le pourtour; l'arrangement est d'un enfant, mais la physionomie d'un vieillard, les yeux sont fermés et les traits amaigris; nous n'avons certes pas dans ce poupon qui pèse plus de vingt livres, un joujou d'enfant mais bien un symbole. Nous avons eu au n. 529 la représentation du solstice du printemps, au n. 522 celle du solstice d'été et aux n. 500 et 498 la personnification du soleil dans ses rapports avec Cybèle; le spécimen dont nous nous occupons à présent complète la course du soleil dans le zodiaque. Cet enfant aux traits d'un

vieillard est une allusion au sommeil dont les Phrygiens croyaient le soleil atteint pendant l'hiver, une allusion à la mort momentanée de la nature; comme deuxième moment, nous avons le réveil de cette même nature, personnifié par des poupons dont les traits se détendent et paraissent se réveiller; voyez pour cette seconde période les figures des fragments 550 et 551.

H. 50, moulage.

549. (III) **Fragment** d'un poupon dans son berceau, du reste, pareil au précédent.

H. 18, moulage.

550. (II) **Fragment** d'un poupon les yeux ouverts, voyez n. 548.

H. 20, moulage.

551. (II) **Fragment** en tout pareil au précédent.

H. 19, moulage.

552. (V) **Tête de Marionnette,** les cheveux entourés du corymbe qui dénote un rapport avec les mystères dionysiaques; les prêtres s'en servaient pour expliquer aux initiés leurs idées religieuses sur l'ordonnance cosmique.

H. 4.

553. (V) **Autre tête** de marionnette; la coiffure a disparu, mais la signification doit être la même que celle du numéro précédent.

H. 4.

554. (V) **Oscille,** masque de faune; à sa partie supérieure, deux trous servant à le suspendre, de petites cornes sur le front autour desquelles sont enlacés le corymbe et l'infula, la bouche ouverte, la figure rieuse. Nous sommes en présence d'un symbole de la purification dionysiaque;

cette purification se faisait entre autres par la ventilation ou l'oscillation et elle est symbolisée par l'exposition des oscilles au souffle du vent, les entourant et les pénétrant de tous côtés. Les oscilles avaient un autre rapport pratique avec la croyance des initiés, comme nous le voyons d'après de nombreuses peintures antiques; ils les appendaient aux branches d'un arbre voisin des termes ou bornes de leurs champs, et lorsque, après avoir été agité par le vent l'oscille consacré à Dionysios ou Bacchus s'arrêtait la face tournée vers leurs champs, la récolte en était assurée; la présence des cornes sur la plupart de ces masques provient d'une représentation particulière de Bacchus, qui parfois était adoré sous la forme d'un taureau et, comme tel, indiquait ses doubles rapports avec la Lune et avec Vénus comme principes fécondants et fertilisateurs; pour le vulgaire les cornes seules avaient le même sens que les *oscillæ* pour les initiés, et la croyance à leur influence contre le mauvais sort ou la malechance s'est conservée en Italie jusqu'à présent; la plupart de ces oscilles étaient peints, la face rouge ou brune, les pampres verts ou pourpres, les lèvres rouge vif et la chevelure couleur de feu. — Trouvé dans un tombeau grec à Cornetto.

H. 10, moulage.

555. (V) **Oscille,** pareil au précédent, les couleurs mieux conservées. — Trouvé dans un tombeau grec à Cornetto.

H. 9, moulage.

556. (V) **Oscille,** pareil au précédent, mais l'expression plus âgée, les moustaches et la barbe en longues mèches arrondies; voir observations n. 554. — Trouvé dans un tombeau grec à Cornetto.

H. 12, moulage.

557. (V) **Oscille,** en tout pareil au précédent, la cou-

leur des pampres et des bandelettes d'un beau vert est bien conservée. — Trouvé dans un tombeau grec à Cornetto.

H. 12, moulage.

558. (V) **Oscille,** figure d'Ariadne, sans cornes, pampres abondants et boucles d'oreilles; toujours même usage que ceux indiqués au n. 554. — Trouvé à Cornetto.

H. 10, moulage.

559



559. (V) **Oscille,** masque scénique d'une femme portant la mitra nouée sur le haut du front, derrière les premières boucles de cheveux; ce masque de comédie était particulièrement adopté pour les rôles de meretrix, se présentant si fréquemment dans la comédie antique et dont les rapports avec les Bacchanales sont faciles à saisir. — Trouvé à Cornetto.

H. 9, moulage.

560. (V) **Oscille,** masque scénique, persona muta, personnage muet de la comédie antique; cela représentait-il dans le cas présent un aveugle, comme le pourrait faire croire l'orbite vide de ses yeux, ou bien ce masque avait-il des yeux rapportés faits d'une autre matière? c'est ce qu'il m'est impossible de déterminer; voir, du reste, les observations qui accompagnent les n. 511 et 554. — Trouvé à Cornetto.

H. 9, moulage.

561



561. (V) **Masque scénique,** persona comica, comédien, la tête ornée de l'infula ou bandeau parsemé de pampres; tous les traits de la figure tels que sourcils, rides, etc...., sont outrés pour

être vus de loin; dans l'ouverture du masque on voit la bouche et les dents de l'acteur; la coloration est bien conservée; voir au même numéro que ci-dessus. — Trouvé à Cornetto.

H. 3, moulage.

562. (VII) **Masque de maccus,** bouffon ou polichinelle; le comparer avec les n. 78, 512, 513 et 526; les traits fortement accusés lui donnent un air guoguenard plutôt que bête. — Trouvé à Cornetto.

H. 15, moulage.

563. (V) **Masque de taureau,** des trous sous les cornes à la place des oreilles, les yeux et les naseaux percés également de part en part; voir n. 554. — Trouvé à Cornetto.

H. 7, moulage.

564. (III) **Masque de dionysios** ou bacchus, même caractère de figure que dans le vase grec n. 236. L'initié aux mystères du dieu recevait comme un cachet d'authenticité de ce simulaire qui l'accompagnait à sa dernière demeure. — Trouvé dans un tombeau grec à Cornetto.

H. 4, moulage.

565. (III) **Masque,** comme le précédent, les cheveux et la barbe rouge feu, symbolisant l'éther ou l'immensité, la couleur de la figure a disparu, elle n'a conservé que l'enduit blanchâtre, sorte de préparation destinée à recevoir la teinte. — Trouvé à Cornetto.

H. 3, moulage.

Outre les figurines, les oscilles et les masques, on rencontre souvent dans les tombeaux des initiés, des fleurs, des fruits et des animaux en terre cuite; ces derniers sont soit en forme de vases munis d'orifices, qui en rendent l'usage

possible, nous les avons déjà passés en revue, du n. 115 au n. 122 et du n. 281 au 285 inclusivement; soit sans ouverture et n'ayant pu servir que d'emblèmes ou d'attributs, en un sens mystique; souvent nous avons rencontré de ces objets en cataloguant les statuettes et nous nous sommes étendus sur le sens qui y est attaché.

566. Une grenade, fruit consacré à Cybèle ou à Déméter (Proserpine), emblème de fécondité ou de purification.

H. 9, moulage.

567. Grenade, plus petite, mais pareille à la précédente. — Trouvée à Veies.

H. 6, moulage.


568

568. Orange pelée; l'orange est composée de deux principes opposés: l'écorce âcre et amère, le ceste plein de douceur; notre spécimen est en conséquence le symbole de la douceur sans mélange de la vie céleste qui attend l'âme de l'initié.

H. 7 $^{1}/_{2}$, moulage.

569. Fleur de lotus ou bouton, symbolisant la promesse de l'immortalité; emblème de provenance orientale.

H. 10 $^{1}/_{2}$, moulage.

570. Un homme à cheval, le torse et la figure tournés à droite, coiffé du bonnet phrygien; la couleur de ses vêtements, ainsi que celle de la crinière, du harnais et des sabots du cheval, nous montre que nous avons une représentation se rapportant à Apollon ou plutôt à Atys, l'amant de Cybèle.

H. 18, moulage.

571. (V) **Fragment**; Europe enlevée par le taureau; le taureau est traité avec une remarquable vérité de modelé et de mouvement; une entaille qu'il a à la gorge ne peut provenir que d'un accident survenu à la cuisson. — Trouvé près de Syracuse.

H. 15, modelage.

572. Un cheval, la tête haute, la crinière coupée en brosse comme ceux du Parthénon, le poitrail et la tête ornée de bandelettes et de fleurs; emblème incertain.

H. 13, moulage.

573. Une vache couchée, les cornes entourées de l'infula et du corymbe, la tête relevée est prête au sacrifice.

H. 11, moulage.

574. Taureau debout, animal qui, dans les mystères, est dédié à Bacchus ou Dionysios et même souvent personnifie ce dieu.

H. 13, moulage.

575. Deux taureaux plus grossièrement faits que le précédent, même signification.

H. 16, moulage.

576. Taureau, en tout semblable aux précédents, mais plus petit.

H. 9, moulage.

577. Coq, très-grossièrement fait, qui pourrait être un jouet d'enfant si son poids ne faisait penser plutôt à un emblème; c'était l'oiseau de Minerve.

H. 17, moulage.

Pour terminer l'étude des terres cuites funèbres, nous passerons rapidement en revue, une série de têtes, fragments

de statuettes, toutes trouvées en Sicile, nous les considérerons plus spécialement au point de vue de la coiffure ayant déjà analysé leurs congénères au point de vue mystique, à propos des statuettes.

578. Tête de faune.

579. Tête de nègre, cheveux crépus.

580. Tête de vieillard, philosophe.

581. Persona muta, de la comédie.

582. Tête de femme portant le modius ou boisseau recouvert du voile, coiffure des prêtresses.

583. Tête de femme pareille à la précédente.

584. Tête de femme portant la corona radiata, coiffure des déesses.

585. Tête de femme coiffée du modius, prêtresse ou déesse.

586. Id., Id.

587. Id., Id.

588. Id., Id.

589. Tête de femme aux cheveux abondants et frisés, coiffée du modius.

590. Tête de femme, les cheveux relevés en corymbe. C'est une coiffure qui, à l'origine, était propre à la population d'Athènes, elle consistait en cheveux relevés sur le derrière de la tête et attachés avec un ruban tout contre la tête;

ils ressemblaient ainsi plus ou moins à une touffe de lierre, de là leur nom de corymbe (corymbos en grec, bouquet de baies, de lierre ou de tout autre fruit), puis guirlande, puis coiffure, comme nous venons de le voir. Les cheveux étaient d'abord partagés sur le front ou bien relevés directement à la chinoise, comme on dirait maintenant.

591. Tête de femme, les cheveux relevés en corymbe.

592. Id., id.

593. Id., id.

594. Id., id.

595. Id., id.

596. Id., id.

597. Id., id.

598. Id., id.

599. Id., id.

600. Id., id.

601. Id., id.

602. Id., id.

603. Id., id.

604. Id., id.

605. Tête de femme portant le voile sur sa chevelure, on appelait cela : être *velata*.

606. Tête de femme velata.

607. Id., id.

608. Tête de femme, portant le cuculus ou capuchon qui était fixé au pœnula, sorte de manteau court ou de pardessus à manches, d'où le costume des moines a pris son origine.

609. Tête de femme, portant le cuculus croisé sur le menton.

610. Id., portant le cuculus croisé sous le menton.

611. Tête de femme, portant les cheveux en *tutulus;* cette coiffure consiste en cheveux relevés sur le sommet de la tête et liés de manière à ce qu'ils forment un cône, d'où provient son nom.

612. Tête de femme coiffée en tutulus.

613. Id., id.

614. Tête de femme trop usée pour en déterminer la coiffure.

615. Id., id.

Souvent les femmes divisaient leurs cheveux par plusieurs raies, perpendiculaires au front et formant comme autant de boudins frisés ou ondés, sur le milieu ou le derrière de la tête; elles portaient, soit une couronne, soit un chignon entremêlé de fleurs, et les cheveux retombaient ensuite en boucles le long du cou ou jusque sur les épaules ; telles sont les coiffures des numéros suivants :

616. Tête de jeune fille, avec une couronne de fleurs (*corona sutilis*) autour du milieu de la chevelure.

617. Id., avec la même couronne en partie manquante.

618. Id., avec la couronne sur le sommet de la tête.

619. Id., comme la précédente la couronne en partie manquante.

620. Id., les cheveux dans la *vesica*, bonnet qu'on portait avant de se coiffer.

621. Id., le chignon près de la nuque.

622. Id., id.

623. Id., le chignon près de la nuque, les deux boudins du milieu reliés par un ruban.

624. Tête de femme, même coiffure, mais très-usée.

625. Fragment ; la face seule est conservée.

Les numéros suivants présentent des exemples de l'*infula* rouleau de laine qui était entouré de bandelettes ou tænia, servant à l'attacher derrière la tête et dont les bouts pendaient sur les épaules. On s'entourait la tête de l'infula pour assister aux sacrifices, comme initiée ou prêtresse; les hommes la portaient également.

626. Tête de jeune fille portant l'infula.

627. Id., pareille à la précédente, mais très-usée.

628. Tête de jeune fille, pareille à la précédente mais décomposée par l'humidité.

629. Id., les cheveux en boudins, portant l'infula.

630. Tête d'homme, la tête entourée de l'infula.

631. Id., la tête entourée du corymbe et de l'infula, les rédimicula ou bandeaux lui pendent de chaque côté de la face.

Souvent dans la coiffure les cheveux ou atours portaient un emblème distinguant plus exactement le rôle du personnage. La fleur de lotus, le croissant, le casque, le diadème élevé, etc... sont alors autant d'indications dont le sens ne peut être douteux.

632. Tête de femme velata, les cheveux formés en houppe ou fleur de lotus sur le front.

633. Id., ou de jeune fille coiffée de la *calantica* ou bonnet à attaches dans lequel on pouvait faire rentrer à volonté la tête ; il est orné du croissant.

634. Petit fragment de femme, la tête coiffée du casque de Pallas.

635. Tête de femme portant un diadème en forme de palmier.

636. Id., portant le diadème propre à Vénus.

637. Id., portant le *nymbus:* origine de l'auréole dont on décore les statues des saints.

638. Tête de jeune homme ou de jeune fille, portant le casque en forme de tête de lion.

639. Fragment de statuette, coiffée du bonnet phrygien.

640. Id., id.

641. Id., id.

642. Petit buste de femme velata, les bras croisés en signe d'adoration.

643. Id., de femme, pareil au précédent, mais très-usé.

644. Id., portant une sorte de bonnet.

645. Id., très-usé.

646. Id., nu et portant un diadème sur la tête.

647. Tête de lionne.

648. Tête de pan ou de faune barbu.

649. Masque de femme.

650. Tête, très-usée.

651. Torse de femme, vêtue de la tunique talaire et assise, paraît-il, sur un tronc d'arbre.

C. SARCOPHAGES, LAMPES, AUTELS, BIJOUX

Les anciens Grecs, Étrusques, ou Romains attachaient une grande importance aux funérailles qui étaient régies par des lois civiles ainsi que des rites religieux, variant suivant les peuples, mais constants en ce que la tombe était un lieu consacré et respecté, une demeure qu'il convenait d'orner et de décorer. L'âme du défunt la quittait, mais suivant les croyances populaires y revenait à certaines époques de l'année, revoir ce qui lui avait appartenu pendant son passage sur la terre. Les corps étaient lavés après la mort, puis vêtus, et la tête couronnée de fleurs; on les exposait suivant les contrées pendant une durée variant de un à trois jours et cela dans l'antichambre de l'habitation. Les funérailles se faisaient de bon matin ou vers le soir pour éviter la grande chaleur du soleil, le cortége se composait du corps porté à visage découvert sur un brancard, précédé du mari ou du père, si c'était une femme ou une fille que l'on enterrait, ou suivi de tous les parents dans les autres cas, puis venaient des parents, des prêtres, des initiés aux mystères lorsque le défunt en avait fait partie, les joueurs de flûtes, les pleureuses et le chœur chargé de chanter les louanges; le cortége arrivé au tombeau, on y déposait anciennement le défunt, plus tard, lorsque l'usage de la crémation se fut introduit, on le portait sur le bûcher et, l'incinération effectuée, on réunissait avec soin les ossements calcinés, les lavait avec du vin et des huiles odoriférantes et les déposait dans des urnes pour être enfermés dans le sépulcre.

Avant qu'on eût introduit l'usage de l'incinération, mode d'agir venue d'Orient, on enfermait les corps dans des caisses longues, faites en pierre ou en terre cuite; on se servait beaucoup en Grèce d'une pierre qu'on tirait de Troie et qui avait la propriété de dessécher les corps en quarante jours environ, de là le nom de sarcophage, adopté ensuite généralement. En Grèce on les déposait le plus souvent sous terre et alors ils étaient surmontés d'un cippe ou pilastre orné, portant des inscriptions ou des bas-reliefs; on les disposait aussi, mais rarement, au-dessus du sol dans des mausolées, nom qui leur a été donné par la généralisation de celui du tombeau de Mausole; leurs dimensions varient considérablement. Tous ces monuments étaient autrefois dispersés dans les jardins des habitations particulières; des lois, promulguées plus tard, forcèrent les habitants à enterrer les morts en dehors des portes des villes; les tombes, toutes gracieuses de formes, bordaient les routes.

En Étrurie les corps amenés aux lieux de sépulture avec des cérémonies analogues étaient, à l'origine, déposés tout habillés sur un lit en pierre, sorte de banc réservé dans l'évidement du tombeau et ayant deux retours, l'un pour appuyer les pieds, l'autre pour servir d'oreiller, puis on se servit de sarcophages en tuf ou en terre cuite, dont une paroi était ornée de dessins ou de bas-reliefs plus ou moins grossiers et le couvercle formé d'une pierre sculptée représentant un homme ou une femme demi-couchée, tenant une patère de la main droite et appuyée sur le coude gauche, la tête ceinte de bandelettes sacrées. Les tombeaux étrusques sont tous souterrains, creusés dans le tuf volcanique ou dans des couches de terre argileuse; l'entrée, comme dans les hypogées égyptiens, en est soigneusement cachée pour en éviter la violation. Les chambres sépulcrales ainsi obtenues par évidement sont entourées de gradins réservés dans la masse du rocher primitif et, suivant la grandeur, le plafond figurant un comble est soutenu de distance en distance par des pi-

liers, également réservés; un autel se trouve au pied de l'un d'entre eux. Les sarcophages étaient déposés sur ces gradins et les parois de la chambre recouvertes de peinture se rapportant, sauf de rares exceptions, exclusivement au départ figuré de l'âme et aux cérémonies des funérailles.

Les Romains ont suivi, tantôt l'usage grec, tantôt le mode des Étrusques; dans l'un ou l'autre cas, ils ont souvent atteint un grand effet par la masse imposante de leurs constructions ou par la richesse et la profusion de l'ornementation de leurs hypogées; leurs cérémonies tiennent de celles de ces deux peuples.

Depuis l'importation de l'usage de l'incinération des corps, les formes des tombes furent conservées mais leurs dimensions réduites, les sarcophages disparurent faisant place à des urnes cinéraires de formes diverses; en Grèce celle de vases fut généralement adoptée; en Étrurie celle des anciens sarcophages, mais réduite de proportions; chez les Romains on adopta, suivant les personnages, des vases d'or, d'argent, de marbre ou de terres cuites ornées de bas-reliefs ou simplement des pots enfermés dans la maçonnerie; on en arriva à faire de grandes chambres contenant une infinité de niches superposées en une dizaine et plus de rangées, chaque niche contenait un pot muré dont le couvercle seul était visible, un escalier y conduisait sous lequel était établi un autel; des peintures décoratives de paysage couvrent les espaces libres et une petite plaque de marbre fixée au-dessous de chaque niche, porte le nom du défunt. Cependant à Rome les riches conservèrent toujours l'usage des grands sarcophages de marbre, dont les parois donnaient occasion de déployer le luxe d'une ornementation sculpturale; ces sarcophages étaient vides et surmontaient les sépulcres.

Les tombeaux, quelle qu'en soit la forme ou la richesse, renfermaient toujours: une monnaie (obole) prix du passage du Styx ou de l'Achéron, un gâteau pour calmer Cerbère et une lampe qui était censée brûler éternellement. On ajoutait à

ces trois objets que tous avaient, sauf les condamnés à mort, et suivant la position du défunt, des vases en argile, en bronze, argent ou or, des ornements, des armes, des bijoux en métal ou leur imitation en terre cuite dorée, en un mot un peu de tout ce que les défunts avaient possédé pendant leur vie, on y ajoutait des emblèmes de la religion en général ou des mystères en particulier, comme nous l'avons vu à propos des statuettes en terre cuite; on y plaçait aussi des autels où l'on venait offrir des sacrifices à certaines époques de l'année, et déposer alors sur les tombes, des couronnes et des guirlandes de fleurs.

Les tombeaux étaient réputés propriété de la famille du défunt, à qui en incombait l'entretien; les peines les plus sévères garantissaient l'inviolabilité de ces monuments érigés le long des grandes routes en Grèce ou à Rome et disposés, en Étrurie, dans des vallées aux portes des villes; ce sont ces deux raisons qui ont préservé les richesses qui y étaient enfouies et qui ont amené dans les temps modernes la découverte de tous ces objets qui sont précieux à plus d'un titre et ornent les musées.

652. (VII) **Urne cinéraire**, elle porte une inscription écrite de droite à gauche, comme dans les plus anciens monuments grecs, soit : *thaita, setapti : thurania, retipatena :* le sujet représenté en bas-relief est le combat d'Étéocle et Polynice; Étéocle et Polynice après la fuite de leur père Œdipe s'emparèrent du gouvernement de Thèbes où ils régnaient tour à tour; mais par suite de disputes survenues entre les deux frères, Polynice s'enfuit à Argos où il fut reçu par Adraste qui, après lui avoir donné sa fille en mariage, consentit à attaquer Étéocle dans Thèbes; il partit avec six héros pour cette guerre dite des Sept, malgré les avis contraires d'Amphiaraüs; après que les six héros furent tombés, Adraste s'enfuit; Étéocle et Polynice en vinrent aux mains pour terminer le différend en un combat singulier, mais ils

succombèrent tous deux. De chaque côté des combattants on voit des génies funèbres qui paraissent effrayés de cette lutte fratricide, ils ont un bras étendu au-dessus des héros et de l'autre tiennent des torches allumées qui, de leurs flammes, entourent les chapiteaux de deux pilastres doriques; de nombreuses traces de peinture peuvent donner une idée de la sculpture polychrome des anciens; le couvercle est formé par une plaque supportant une femme à demi couchée sur un lit de repos, elle est vêtue de la tunique talaire et de la palla, l'infula liée autour de la tête et une patère en forme de feuille de lotus dans la main droite, elle a la face tournée du côté du bas-relief. — Trouvée à Cervetri.

H. 59. L. 48.

653. (VII) **Figure analogue** au couvercle de l'urne précédente et ayant sans doute surmonté un vase cinéraire de petite dimension.

H. 8.

654. (VIII) **Urne cinéraire** cylindrique, le couvercle manque, la corniche est formée par un rang de perles, puis d'oves et au-dessous un autre rang de plus petites perles; la base, par un filet carré surmonté d'un rang de perles, puis, un autre filet servant de point d'appui, à l'extrémité de feuilles d'acanthe sortant d'un boudin surmonté d'un rang de petites perles. Le champ laissé libre entre la base et la corniche est décoré de cinq groupes en bas-relief, dont la connexité n'est pas apparente :

1° Une porte de ville en plein cintre de laquelle sortent trois hommes vêtus de la tunique courte et de l'abolla, l'un d'eux tient en laisse un cheval, l'autre porte un étendard et le troisième tient en main les plis frangés de son manteau.

2° Trois hommes à cheval, vêtus de même, lancés au galop et armés du glaive, poursuivent une bête fauve qui paraît être un ours.

3° Un jeune homme nu, qui d'une main paraît tenir un

carquois, tandis que de l'autre il fait signe à un chien assis à ses pieds et qui le regarde la tête tournée vers lui.

4° Une femme, peut-être une Vénus callipyge, vue de dos, la palla passée sur le bras gauche et qui flotte autour du bas de ses jambes, elle est appuyée sur une roue ou un bouclier et le bras droit étendu, tient dans la main une corbeille ou une patère; le profil de la tête se voit par l'empreinte qu'elle a laissée sur le fond.

5° Une jeune fille, les épaules et les bras nus, trait une chèvre qui retourne la tête vers elle.

Tous ces sujets estampés sont appliqués sur l'urne avant sa cuisson, les ornements, au contraire, de la base et de la corniche paraissent faits à l'ébauchoir; on remarquera la grâce et l'élégance avec lesquelles sont traités les trois derniers sujets.

H. 43. D. 43.

Les lampes en terre cuite, ou *lucerna,* étaient employées indifféremment dans les tombeaux et dans les habitations; il est impossible de les distinguer les unes des autres, il y a dans la collection des lampes étrusques, grecques et romaines; ces dernières sont les plus nombreuses de beaucoup; on les posait généralement sur des meubles ou sur des pieds analogues, pour la forme, à nos pieds de lampe, quelques-unes étaient munies d'un appendice allongé en-dessous formant pied; d'autres lampes portant au centre un cylindre percé de part en part se posaient sur des candélabres à pointe de fer ou de bronze, d'autres enfin ayant des anneaux à la partie supérieure étaient suspendues par des chaînettes à des lychnuchus ou candelabrum, candélabres munis de crochets ou de bras fixés à angle droit sur la colonne principale. La lampe ou lucerna, où se brûlait l'huile, avait le plus souvent une poignée d'un côté ou un simple repli percé d'un trou par le-

quel avec un clou, on pouvait la fixer à la muraille; à l'extrémité opposée à la poignée se trouvait un bec pour la mèche et dans la coquille un trou par lequel on versait l'huile pour alimenter la flamme; la lampe portait l'épithète de bilychnis lorsqu'elle était munie de deux mèches, et de polymyxos dès qu'elle en avait un plus grand nombre. Ces lampes portent souvent en creux ou en relief, sous le pied, la marque de celui qui les fabriquait; ces marques se composent de lettres, d'emblèmes ou de simples ornements.

655



655. Lucerna en terre noire étrusque, la poignée en forme de cou et de tête de cheval, le bec allongé et carré au bout.

L. 12.



656. Lucerna en terre noire, étrusque, à poignée annulaire et à bec allongé; le corps de la lampe est orné de pampres.

L. 10, marque de fabrique: Une rosace.

657



657. Lucerna grecque en terre fine, à vernis noir, de forme à être posée sur un candélabre à pointe; elle est sans anse, à bec carré du bout et sans coquille.

L. 9.



658. Lucerna bilychnis romaine, destinée à être placée sur un candélabre à pointe; elle est sans coquille.

L. 13.

659





659. Lucerna grecque à pied soudé à la lampe et décoré sur le devant d'une figure en pied de Pallas-Minerve tenant sa lance de la main droite et de la gauche s'appuyant sur son bouclier; l'égide sur la poitrine et le casque en tête; poignée en forme de croissant.

H. 20.

660. Lucerna pendilis romaine, en forme de barque, la coquille, vers la proue, est ornée d'une figure d'Annona (abondance), d'une main tenant une couronne et de l'autre appuyée sur un gouvernail; le bec est à la poupe et extérieurement de forme triangulaire; exemplaire restauré d'après une lampe analogue du musée du Vatican.

L. 18.

661



661. Lucerna romaine, sans poignée, le bec formé extérieurement en losange et raccordé au corps de la lampe par deux ornements en volutes; sur la

coquille sont représentés deux lutteurs dont l'un s'apprête à donner le coup de grâce à l'autre qui est déjà tombé à terre; ce dernier lève le bras droit en tenant le pouce élevé, geste consacré dans les jeux du cirque pour demander grâce de la vie au public. Ce sont des *meridiani* qui luttaient comme intermède entre des combats plus sérieux.

L. 11.

662. Lucerna romaine, sans poignée, le bec de même forme que la précédente, la coquille ornée d'un combat de deux gladiateurs, un *Thrace* et un *Mirmillon* armés du glaive court, du bouclier carré et du casque.

L. 10.

663. Lucerna romaine, sans poignée, le bec de même forme qu'au n. 661, la coquille est ornée d'un gladiateur, *Samnis*, portant un jambart à la jambe gauche, le bouclier à terre, il tient le glaive dans la main droite et le bras gauche levé le pouce en l'air.

L. 11. M. de F. : Un cœur au centre.

664. Lucerna romaine, le bec arrondi et uni au corps par deux ornements terminés en volute; sur la coquille un gladiateur *Mirmillon*, mort à côté de son bouclier; sur son casque on voit la queue de poisson origine du nom qu'il porte.

L. 9.

665



665. Lucerna grecque, sans poignée, à bec arrondi, la lampe porte une oreille de chaque côté.

L. 9.

666. Lucerna grecque, en tout pareille à la précédente.

L. 8.

667. Lucerna romaine, pendilis, ornée de losanges tracés à l'ébauchoir au-dessus et au-dessous du corps de la lampe; elle est sans coquille et l'orifice qui recevait l'huile fait symétrie au bec.

L. 11.

668. Lucerna grecque, pendilis, bec allongé, coquille plate et enfoncée.

L. 7 1/2. M. de F. : FORTIS.

669. Id., pendilis, de même forme que la précédente.

L. 9. M. de F. : FORTIS.

670. Id., de forme analogue à la précédente, mais avec une poignée.

L. 11. M. de F. : MIRO.

671. Id., de forme analogue à la lampe n. 666, mais avec une poignée.

L. 11.

672. Lucerna romaine, sans poignée, même forme de bec qu'au n. 662, sujet obscène dans la coquille.

L. 10.

673. Id., sans poignée, le bec même forme qu'au n. 664, coquille ornée de jeux d'amours.

L. 11.

674. Id., à poignée, la coquille est ornée d'une Minerve.

L. 11. M. de F. : CIVM... F, entre deux points.

675. Lucerna grecque, à poignée, la coquille porte un Bacchus tenant un rython; le dieu est représenté à mi-corps.

L. 15.

676. Lucerna grecque, même forme que la précédente, la coquille porte Bacchus assis sur une peau de lion jetée sur le dos d'un âne; il est soutenu par un faune qui l'enlace d'un bras et de l'autre conduit l'âne en tenant un cep de vigne posé sur son épaule.

L. 15. M. de F. : CIVLINICE, une coupe avec un point en dessus et l'autre dessous.

677. Lucerna romaine, à une anse, coquille simple.

L. 10. M. de F. : Un pied et un trident.

678. Id., pareille à la précédente.

L. 10 1/2. M. de F. : HOPVXYV..

679









679. Lucerna bilychnis romaine, les becs de la forme du n. 662, le rebord orné de méandres de lierre, la coquille d'une tête de Bacchus reposant sur un croissant; la poignée double figurait deux bustes, cassés malheureusement, sortant chacun d'une fleur de lotus épanouie, cette lampe a dû être destinée à un usage funèbre.

L. 16 1/2. M. de F. : ANNISER.

680. Lucerna romaine, à poignée, même forme que le n. 677, la coquille est ornée d'un aigle aux ailes déployées, tenant en ses serres la foudre et portant sur son dos le buste de Jupiter qui tient son sceptre.

L. 22. M. de F. : OPP..., le reste effacé.

681. Fragment de vase présentant le même sujet que celui de la lucerna précédente.

682. Lucerna étrusque, à poignée, coquille portant une tête couronnée de la corona radiata et en-dessous un ornement figurant un lituus.

L. 11. M. de F. : MERHER, entre deux points.

683. Lucerna bilychnis romaine, avec une poignée relevée sans trou, les becs de même forme que le n. 664, coquille simple.

L. 14 ½.

684. Lucerna grecque, à poignée relevée et triangulaire, qui est ornée de feuilles; le bec est de la forme du n. 662, la coquille porte une couronne de feuilles de laurier.

L. 16. M. de F. : Un pied.

685. Fragment grec, poignée semblable à la précédente, ornée de palmettes, s'appuyant sur des feuilles d'acanthe terminées en volute.

686. Lucerna grecque, à poignée, le bec de la forme du n. 683, la coquille ornée d'une urne placée sur un pilastre, dans laquelle pousse un cep de vigne dont les sarments chargés de raisin pendent de chaque côté; symbole du culte de Bacchus.

L. 12.

687. Lucerna étrusque, à poignée, le rebord très-

large de la lampe est orné de méandres de lierre et la coquille sans ornement.

L. 11.

688. Id., pareille à la précédente.

L. 11, M. de F. : PALLAD, un rond au-dessus et au-dessous.

689. Id., pareille au n. 687.

L. 12.

690. Lucerna romaine, sans poignée; le bec de même forme que le n. 661, la coquille porte un hippogriffe ailé qui pose une patte de devant sur une tête d'animal.

L. 11.

691. Id., à poignée, la coquille ornée d'un être fantastique, sorte de sirène à robe longue, la tête coiffée d'un bonnet pointu et le corps terminé en queue de poisson.

L. 9 $^1/_2$.

692. Lucerna étrusque, en terre rouge, sans poignée; la coquille est ornée d'un masque de comédien.

L. 10.

693. Lucerna romaine, à poignée, la coquille porte un cerf lancé au galop.

L. 10.

694. Id., sans poignée, bec de la forme du n. 664, la coquille ornée d'un cerf qui sort d'un bois.

L. 12.

695. Id., à poignée, la coquille porte un lion dont l'arrière train a été détruit en faisant le trou pour l'introduction de l'huile.

L. 9. M. de F : CIVNBIT, entre deux patères.

696. Lucerna romaine, à poignée, la coquille est ornée d'un croissant surmonté d'une étoile.

L. 10. M. de F. : LMC, dans la plante d'un pied.

697. Id., à poignée, la coquille est ornée de traits concentriques et d'une couronne de fleurs.

L. 11 1/2 M. de F. : Deux empreintes rondes.

698







698. Id., à poignée, la coquille en forme de coquille et le rebord orné d'oves.

L. 12 1/2. M. de F. : PASAVC, entre 2 lignes et 2 points.

699. Id., à poignée, le rebord orné de palmettes imprimées, la coquille sans ornement.

L. 13 1/2. M. de F. : CIVLNICE F., un phallus en dessous.

700. Id., à poignée, la coquille formée de deux cercles concentriques.

L. 7 1/2. M. de F. : Un pied.

701. Lucerna romaine, chrétienne, de forme et de terre grossières, la poignée formée par un renflement replié et sans trou, le bec par un allongement du corps de la lampe et arrondi extérieurement, la coquille porte un agneau très-grossièrement modelé.

L. 11. M. de F. : Une grande palme.

702. Lucerna romaine chrétienne, identique à la précédente, quelques ornements grossiers sont imprimés sur le rebord.

L. 9. M. de F. : 17 points en pyramide.

703. Lucerna romaine, pareille à celle décrite au n. 701.

L. 11.

704. Id., même forme que le n. 701, ornements imprimés sur le rebord, la coquille porte un animal trop grossièrement fait pour pouvoir être défini.

L. 10.

705. Id., même forme que le n. 701, mêmes remarques que pour le numéro précédent à l'endroit de la coquille.

L. 11.

706



706. Id., même forme que le n. 701, le rebord porte des fleurs, des croix et des triangles, la coquille est ornée d'un palmier.

L. 11. M. de F. : Une patère.

707. Lucerna pensilis romaine, le dessous orné de traits et de points, du reste très-grossière.

L. 6. M. de F. : Une patère.

708. Lucerna romaine, à poignée, l'extérieur du bec carré, la coquille ornée de cercles et de barres, le dessus du bec depuis le corps de la lampe porte deux têtes de chevaux grossièrement tracées.

L. 11.

710



709. Lucerna romaine, même forme que le n. 701, la coquille et le dessus du bec portent des ornements analogues à la précédente.

L. 7. M. de F. : Une croix inscrite dans un cercle.

710. Id., pour illuminations, même ornementation qu'au n. 708.

L. 9. M. de F. : Un œil.

711. Lucerna romaine, pareille à la précédente.

L. 9.

712. Lucerna grecque, destinée à être accrochée contre le mur, à un clou; ornements imprimés, terre très-fine. — Trouvée en Sicile.

L. 14.

713. Lucerna romaine, à poignée, et sans ornement.

L. 10.

714. Lucerna étrusque, à poignée, et sans ornement.

L. 13 $^1/_2$.

714^a. Lucerna romaine hébraïque, de forme analogue au n. 670; elle a une poignée et porte comme marque, sous le pied, le chandelier à sept branches.

L. 10.

715. Lucerna romaine hébraïque, provenant de sépulture; la coquille porte le chandelier à sept branches, grossièrement représenté en creux.

L. 9.

716. Lucerna romaine hébraïque, pareille à la précédente.

L. 9. M. de F. : CNVMKM.

717. Id., pareille aux deux précédentes.

L. 9.

718. Lucerna polymyxos pendilis romaine, à onze becs, au centre deux bandes croisées autour desquelles passait la chaîne de suspension, puis une partie annulaire, décorée de feuilles et de fruits et sur laquelle se

trouve l'ouverture pour l'alimentation de la lampe; les becs sont de forme presque ronde et disposés en couronne autour de la partie annulaire.

L. 20.

719. Fragment de coquille de lucerna, représentant Cybèle et Atys assis tous deux sur un trône; Cybèle avec la corona muralis, Atys coiffé du bonnet phrygien.

720. Id., même sujet que le précédent, mais moins bien expliqué; Cybèle porte une corne d'abondance, Atys n'a pas d'attributs.

721. Fragment de pied de lampe, de vase ou d'ampulla, orné de figures traitées de la même manière, mais dont le sens ne peut pas se déterminer.

722. Fragment de coquille de lucerna, représentant une Annona vêtue de la tunique talaire et de la palla, la main droite appuyée sur un gouvernail et du bras gauche soutenant une corne d'abondance; elle est flanquée de deux emblèmes qui l'accompagnent rarement : d'un côté c'est un serpent faisant allusion à la santé publique, et de l'autre, une branche de palmier signifiant peut-être qu'une distribution de grains avait été faite au peuple à l'occasion d'un triomphe.

723. Fragment de coquille de lucerna, représentant un fronton de temple supporté par deux colonnes torses à chapiteaux ioniques; dans l'entre-colonnement on voit un génie ailé à la tunique flottante qui paraît porter des palmes, ce serait alors une victoire.

724. Fragment de coquille de lucerna, représentant un Amour dansant, les ailes déployées, une peau de lion (attribut d'Hercule) sur le bras gauche, et tenant une torche allumée de la main droite.

725. Fragment de coquille de lucerna, représentant un enfant nu, à genoux sur un lit, sujet analogue à celui qui est figuré sur la lampe n. 673.

726. Id., de lucerna, représentant une tête de Diane, vue de face avec un croissant sur le front.

727. Id., de lucerna, représentant le haut d'une tête de Méduse.

728. Fragment d'une poignée de lucerna, décorée d'une tête d'Apollon, portant la corona radiata.

729. Fragment de coquille de lucerna, orné d'une tête de face, de Satyre ou de Silène, à longue barbe, la tête ceinte du corymbe.

730. Id., de lucerna, représentant Bacchus jeune, caressant de la main gauche la barbe de Silène.

731. Id., de lucerna, représentant une Victoire vêtue de la tunique talaire à longues manches et de la palla; elle parait voler et tient dans la main gauche une palme qui suit le mouvement du bras; sujet très-élégamment traité et finement exécuté.

732. Id. de lucerna, représentant Bacchus à âne, portant un thyrse qu'il tient horizontalement sur l'épaule droite.

733. Fragment de poignée de lucerna, ornée d'une tête d'âne vue de face, les oreilles écartées.

734. Fragment de coquille de lucerna, représentant un lapin qui mange une grappe de raisins.

735. Id., de lucerna, représentant un hippogriffe.

736. Fragment de coquille de lucerna, représentant un dauphin qui nage.

737. Fragment de poignée de lucerna, en forme d'aigle, l'oiseau de Jupiter.

738. Fragment de coquille de lucerna, orné de feuilles de lierre et de glands.

Les autels, chez les anciens, étaient de deux sortes : l'*ara* autel bas et l'*altara* autel élevé, plus haut qu'un homme, lequel est souvent représenté sur les vases ou les bas-reliefs avec une flamme au sommet (voir n. 834), c'est là l'origine des cierges, tels qu'ils existent dans les plus anciennes églises chrétiennes; la collection n'en renferme que de ceux de la première espèce. Ces autels (ara) étaient ronds, triangulaires ou carrés, ils présentaient souvent un évidement creux à la partie supérieure pour contenir le feu expiatoire ou le sang des victimes, d'autres étaient plats et destinés à soutenir des dons tels que couronnes, fleurs, fruits ou prémices des moissons; ces autels existaient soit dans les temples, soit devant les statues des dieux, soit encore isolés et on supposait alors, simplement, la présence invisible de la divinité appelée par les invocations et les prières à assister aux sacrifices ou à accepter les offrandes qu'on lui offrait. Les ornements qui décorent les autels se rapportent aux divers cultes auxquels ils avaient trait. L'autel était réputé sacré et comme tel était un lieu de refuge inviolable; les esclaves ou les criminels les embrassaient et personne n'osait les appréhender, nous en voyons de nombreux exemples dans les auteurs anciens; chaque autel comme chaque divinité avait sa fête propre, usage qui se perpétue encore en Italie où chaque madone et chaque saint ont la leur et, de même qu'anciennement, c'est

par des fleurs des champs, des libations et des illuminations que l'on fête cet heureux jour. Les autels déposés devant l'entrée ou à l'intérieur des tombeaux, et que l'on appelle votifs, avaient également leur tour le jour des Férales correspondant à Rome aux Ides de février; on voyait en ce jour tous les autels des voies sépulcrales se couvrir de fleurs et d'autres dons de toutes sortes qui disparaissaient la nuit suivante, emportés, suivant la croyance populaire, par les Mânes elles-mêmes.

739. Autel votif, le dessus recevait l'huile qui, affleurant dans l'appendice latéral, brûlait au moyen d'une mèche.

H. 9.

740. Id., carré long, orné sur la face de devant, d'un bas-relief, représentant Thétis au milieu de dauphins, ou Arion sauvé du naufrage; sujet difficile à déterminer, à cause de l'usure.

H. 14 1/2.

741. Id., en tout pareil au précédent.

H. 14 1/2.

742. Id., de même forme que les deux précédents; le bas-relief représente un des compagnons de Cadmus renversé par le dragon.

H. 13.

743. Autel circulaire, l'évidement supérieur, en forme de cuvette percée de trous, contenait le charbon dont la combustion était activée par l'air qui y affluait à travers de petites ouvertures latérales percées dans la paroi, au-dessous du fond de la cuvette; on appuyait sur les trois supports supérieurs les patères, et le trou pratiqué tout au bas du monument servait à retirer les cendres. L'ornementation

de cet autel est simple et sévère; les trois supports figurent extérieurement des créneaux et présentent à l'intérieur, en bas-reliefs, des têtes d'Atys à longue barbe coiffées du bonnet phrygien et qui paraissent souffler le feu, le bord supérieur de l'autel est décoré d'oves, deux cordons sont appliqués à la hauteur des trous d'air et surmontés d'une autre rangée d'oves; au-dessus du grand orifice inférieur et à la partie opposite sont deux bucranes reliés aux anses placées à la même hauteur mais à angle droit par des festons et des guirlandes desquels pendent des bandelettes; le pied de l'autel est évasé et terminé par un simple cordon. — Trouvé dans un tombeau grec à Cornetto.

H. 55.

744. Fragment d'autel analogue, présentant une ornementation très-fine composée de feuilles et fruits de laurier, à relief très-faible, des lignes d'oves, puis de perles et au-dessous de fins modillons. — Trouvé près de Syracuse.

745. Id., analogue au n. 743, présentant un ornement en grecque à doubles traits, alternant avec des carrés contenant chacun une rosace.

746. Id., analogue au n 743, l'ornementation est pareille à celle du fragment précédent, sauf que les carrés contiennent des étoiles en place de rosaces.

747. Id., analogue au n. 743, portant un ornement composé de palmettes et fers de lance alternant, entrelacés de lys marins et reposant sur des doubles volutes couchées.

Nous avons indiqué à propos des tombeaux que l'on y déposait presque toujours des bijoux en rapport avec la richesse, le caractère civil ou religieux, ou le sexe des défunts.

Les quelques échantillons en terre cuite dorée que contient la collection, proviennent de la nécropole de l'antique Cyrène, colonie grecque qui disputa longuement à Carthage la suprématie dans le nord de l'Afrique.

748. Grains de collier ronds et en forme de fleurs.

749. Cinq têtes, probablement de Vénus, ayant servi dans l'ordonnance d'un collier ou plutôt d'une parure à plusieurs rangs qui se portait sur la poitrine et s'agrafait sur la nuque; il en existe des spécimens en or au musée étrusque du Vatican.

H. 4.

750



750. Quinze petits carrés longs ayant servi au même usage que les têtes du numéro précédent; chacun d'eux représente un cadre dans lequel on voit un hippogriffe les ailes déployées, avec une patte de devant levée.

H. 2. L. 2 1/2.

751



751. Plaque en triangle ayant servi de pièce du milieu dans un collier ou dans une parure analogue à celle décrite au n. 749; ce triangle est orné en haut d'une ligne d'oves ou rais-de-cœur et au-dessous d'une tête de Méduse, vue de face, ailée et la chevelure entremêlée de serpents.

H. 3 1/2.

752. Diadème ou corona sutilis funèbre, en filigrane d'argent et fleurs, boutons de fleurs et fruits ou baies, dorés, disposés au bout de fils d'argent enroulés et flexibles.

D. 18.

D. MARQUES DE FABRIQUE

MOULES, MODÈLES, POIDS

Les fabricants anciens, comme ceux de nos jours, avaient des marques qui distinguaient leurs produits de ceux de leurs concurrents et servaient aux acheteurs qui ne s'y entendaient pas autrement, à faire reconnaître de prime abord le plus ou moins de valeur des objets fabriqués, suivant la plus ou moins grande renommée dont jouissaient les fabricants ou les artistes qui imprimaient de la sorte leurs noms sur leurs œuvres.

Nous avons vu les empreintes de ces cachets dans les poteries et les lampes; la collection renferme un certain nombre de ces marques portant soit des caractères, soit des figures d'hommes ou d'animaux, elles sont munies d'une poignée annulaire ou droite qui servait à les saisir; on les appuyait sur la terre crue, laquelle, après cuisson, en conservait une empreinte aussi inaltérable que l'objet lui-même.

753. Cône allongé, la partie plate porte de nombreux hiéroglyphes. On voit dans les peintures de Beni-Hassan exécutées dans les tombeaux de la XIIIme dynastie, soit 2800 ans av. J.-C., des employés ou intendants se servir d'objets analogues pour marquer les tributs apportés à leur maître. — Trouvé dans un tombeau de la Haute-Égypte, près de Thèbes.

D. 7.

754. Cône allongé, analogue au précédent, la partie plate porte de nombreux hiéroglyphes, même usage et même provenance que le précédent.

D. 6 ½.

755. Id., analogue au précédent et de même provenance que le n. 753.

D. 6 ½.

756. Id., analogue au n. 753, mais les hiéroglyphes sont en partie effacés.

H. 19. D. 7.



757. Caractères en relief tracés sur un segment de cercle, à la partie postérieure un manche, l'inscription étant droite l'empreinte était renversée.

L. 4 ½.

758. Id., dans un cadre carré long et sur deux lignes; les caractères sont renversés, la poignée est en demi-cercle.

L. 6.

759. Fragment d'anse d'amphore portant une empreinte d'une marque analogue aux précédentes.

760. Caractères en creux sur une demi-lune, en deux lignes terminées par deux palmes; la nature des caractères nous reporte à une époque de beaucoup postérieure,

évidemment chrétienne. Ce cachet devait s'imprimer sur cire ou sur toute autre matière molle.

D. 6 $^1/_2$.

761. Caractères en relief sur un cercle, au centre un cœur percé; même époque, mêmes observations que pour la précédente.

D. 8.

762. Marque construite comme celle du n. 757, mais portant au lieu de caractères une figure d'Apollon en relief, la chlamys pend derrière lui, il relève le bras droit au-dessus de sa tête renversée en arrière, tandis que le gauche s'appuie sur sa lyre qui est à ses pieds; la poignée de la marque porte sur le côté le nom de l'artiste qui l'a faite.

H. 4.

764



763. Marque de même forme que le n. 757, en place de caractères, elle porte un ours debout sur trois pattes, la jambe droite de devant repliée sous lui et la tête baissée, vue de face; il paraît flairer quelque chose par terre.

H. 2 $^1/_2$. L. 3 $^1/_7$.



764. Marque de même forme que la précédente, elle porte un lion, la patte gauche de devant levée, la tête en l'air et la gueule ouverte.

H. 2. L. 4.

A propos des vases, nous avons vu que, nombre de fois, des masques en relief en ornaient les anses ou le goulot; à propos des figurines, le plus grand nombre a été indiqué comme moulé, toutes les coquilles et de nombreuses poignées de lampes sont dans le même cas, c'est pourquoi il ne sera pas sans intérêt de voir les moules qui servaient à cet usage; la collection en renferme quelques-uns qui suffisent à en faire comprendre l'emploi, des empreintes en plâtre rendent sensible à l'œil la forme des reliefs qui étaient appliqués au moyen de ces moules sur les vases anciens, forme souvent difficile à discerner à cause de la couleur qu'ont pris les moules, par suite de leur long séjour sous terre. Nous avons aussi des disques en terre cuite fort dure et portant l'empreinte de monnaies impériales ou consulaires, ces disques se correspondent exactement; une ouverture est pratiquée sur le côté pour l'introduction d'un métal en fusion, ces entailles sont noircies comme si les moules avaient servi. Était-ce comme essai avant de graver un coin ou pour faire des imitations de monnaies existantes, c'est ce qu'il est difficile de déterminer. Plusieurs disques semblables ont été gravés et décrits dans les ouvrages de Ficoroni et de Seroux d'Agincourt.

765. Moule en pierre blanche représentant un ibis.— Trouvé en Égypte dans la nécropole de Memphis.

766. Moule d'une colonnette ou pilastre.—Trouvé en Égypte près des pyramides de Sakkarah.

767. Fragment de moule de l'extérieur d'un vase rond et profond; d'après l'empreinte on voit que le sujet représenté était une chasse : des sangliers, des lièvres, etc..., fuient poursuivis par des chiens; au-dessus une ligne d'oves peu proéminente.

768. Trois fragments de moule d'un même vase, de forme analogue au précédent et orné, comme on le voit par l'empreinte de canéphores, d'ours et de bandelettes sacrées; au-dessus une ligne d'oves. — Trouvés à Moosseedorf, canton de Berne.

769. Fragment de vase, orné d'Amours, d'entrelacs terminés en masque, d'animaux et d'attributs; exemple d'ornementation à l'aide d'un moule analogue au précédent.

770. Disque en terre cuite portant une empreinte de chaque côté, deux autres disques semblables étaient appliqués de chaque côté du premier, le tout était luté avec soin et dans l'intérieur il restait des vides correspondant exactement à la médaille qu'on voulait obtenir. Sur l'une des faces, une tête de femme avec l'inscription : *Julia. pia. felix. aug.*, et sur l'autre face une tête d'homme barbu avec l'inscription : *Imp. caes. d. c. ic. sepai. d. m.*

771. Disque semblable au précédent; sur une des faces, une tête d'empereur couronnée avec l'inscription : *Imp. caes. m. a. nt. cor....*, sur l'autre face, une tête d'empereur avec une inscription illisible.

772. Disque semblable aux précédents, d'un côté une figure de femme tenant une corne d'abondance et l'inscription : *divae.... lucia. aug.*, et de l'autre côté, deux mains croisées et un trophée surmonté d'un aigle et l'inscription : *fide.... cos. II.*

773. Disque semblable au précédent, d'un côté une figure nue de Jupiter, brandissant la foudre, avec l'inscription : *jovi. propugnatori.*, et de l'autre côté : *imp. caes. d. c. iosepal. daio.*

On exécutait quelquefois des figures modelées avec soin et qui devaient servir de modèles aux graveurs en médailles et en pierres dures pour l'exécution de leur travail; la collection n'en renferme qu'un seul échantillon.

774. Petit carré long en terre cuite, représentant, dans un cadre, un faune dans la frénésie de la danse bachique, la tête rejetée en arrière et le corps cambré de même ; il élève du bras gauche une peau de tigre dont il tient une patte serrée dans sa main; de l'autre main, il brandit un thyrse orné de bandelettes; par terre, entre ses pieds, gît un canthare renversé.

Enfin, on rencontre quelquefois dans les tombeaux des sortes de disques, minces au bord et renflés vers le milieu, ils sont percés d'un trou qui servait à passer un lacet pour les suspendre; ils portent des caractères inconnus, tracés soit à l'ébauchoir, soit avec un poinçon. Sont-ce des poids; servaient-ils pour tendre la trame des tisserands ou pour les filets des pêcheurs ? c'est ce que nous ne pouvons déterminer, bien que dans divers musées on les ait expliqués de ces trois manières.

775. Cinq petits disques portant des caractères, et un plus grand sans inscription.

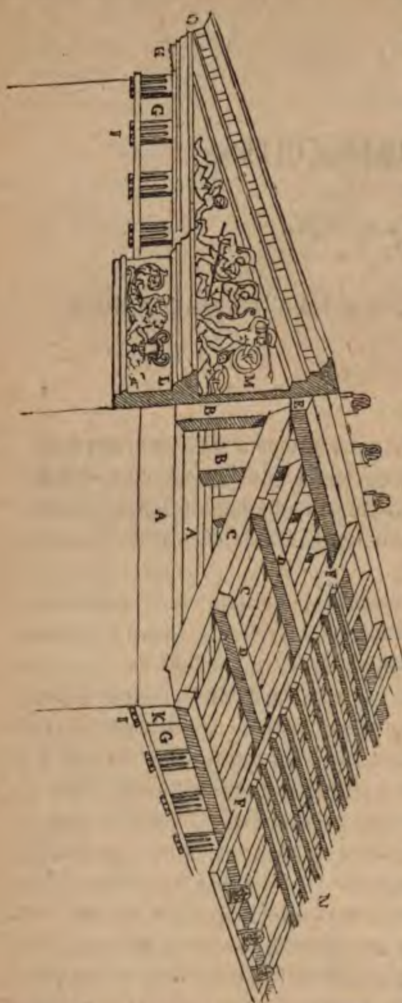
E. TERRES CUITES

SE RAPPORTANT

A L'ORNEMENTATION DE LA MAISON ANTIQUE

Les Étrusques, à en juger par l'intérieur de nombreux tombeaux, entre autres ceux de Véies et de Chiusi, employaient pour couvrir leurs maisons, leurs sanctuaires ou leurs édicules funéraires, une charpente analogue à celle de l'ordre dorique chez les Grecs.

Cette charpente se composait, comme on voit dans la figure ci-derrière, d'un entrait A, ou tirant arrivant à l'aplomb du mur, qui, avec le poinçon B et les arbalétriers C, formaient le triangle du toit; sur ces arbalétriers étaient fixées les pannes D, dont celle qui se trouve au sommet du toit porte le nom de faîtage E, et sur les pannes, les chevrons F, qui dépassent l'aplomb des entraits; l'intervalle libre entre le bout des entraits porte le nom de métope G (meta, en grec: milieu), le dessous des chevrons était garni de planches H et portait le nom de larmier, c'est de là que les gouttes d'eau ou larmes tombaient sur le sol au lieu de suivre le mur de la construction, les entraits reposaient sur le mur par l'intermédiaire d'une planche ou demi-poutre, dont les têtes de chevilles qui servaient à la fixer aux entraits, restant visibles, formaient les gouttes I des triglyphes K, sorte de décoration droite qui était entaillée, à la hache, dans les têtes de poutres



ou entraits; au-dessous de cette plate-bande commençait le mur en retrait sur elle, par une large bande courant tout autour de l'édifice, de hauteur proportionnée avec la construction et qui était propre à être décorée de bas-reliefs en rapport avec sa destination, cette bande portait le nom de frise L; sur les deux façades correspondant aux pignons, le toit présentait un triangle, dont les trois côtés étaient formés par un entrait et deux arbalétriers, les bouts des pannes étaient masqués, quelquefois le faîtage était enfilé dans un crâne d'animal, vrai ou imité, des planches clouées sur l'entrait et les arbalétriers formaient un espace plan, vide et triangulaire appelé fronton M, à l'abri de la pluie comme les métopes et la frise et qui était susceptible de recevoir une décoration. Les chevrons portaient des lattes N, qui, dépassant le plan du fronton, y formaient

des modillons O et servaient dans la toiture à supporter les tuiles.

La couverture du toit se composait de tuiles alternative-



ment plates B et rondes A, la convexité servant à recouvrir les joints ou rebords des tuiles plates; la dernière des tuiles rondes était terminée à chaque file par un ornement s'élevant à angle droit sur la ligne du toit ne dépassant pas comme largeur celle des autres tuiles rondes et de hauteur variable suivant l'élévation de l'édifice; la décoration en variait à l'infini. Ces antéfixes C appuyaient leur rebord inférieur sur le rebord supérieur de la gouttière muni à cet effet d'une rainure longitudinale; la profondeur de la gouttière correspondait à l'épaisseur des tuiles plates et des pannes; ces gouttières étaient formées par des bandes de terre cuite en angle portant le plus souvent sur la face D des ornements en bas-reliefs; ces bandes étaient ou munies d'ouvertures ou séparées de distance en distance par des pièces E plus courtes et de même profil; elles portent des têtes de satyres ou d'animaux la gueule ouverte, correspondant aux

lignes de tuiles plates et servant à l'écoulement de l'eau de pluie; ces bandes s'évidaient légèrement en-dessous de manière à former larmier; au-dessous de ce larmier venait une corniche masquant l'angle aigu, formé par le toit, avec la face verticale du mur; puis, suivant les circonstances, les métopes et triglyphes, ou simplement la frise, qui cachait en partie les têtes de poutres. Les diverses portions formant la gouttière, le larmier, les métopes ou la frise, étaient fixés par des bandes et des clous de fer ou de bronze.

Les Grecs nourrissaient pour ce genre de construction le plus souverain mépris, ils remplacèrent partout où cela se pouvait, la terre ou le bois par le marbre, comme on le voit par toutes les ruines de leurs édicules ou de leurs temples; ils allèrent jusqu'à faire de marbre les tuiles plates et courbes, les gouttières, les antéfixes, etc..., de leurs toitures. Les Romains, au contraire, adoptèrent rapidement le genre de décoration des Étrusques et les artistes grecs venus à Rome après la prise de Corinthe exécutèrent de nombreuses frises de terre cuite à l'usage des grands de Rome, comme décoration à leurs maisons de campagne ou à leurs édicules funéraires.

L'ensemble de ces ornements rapportés est désigné par les auteurs anciens sous le nom générique d'*antefissa*, mais nous appliquerons plus particulièrement ce terme aux tuiles courbes ornées, nous décrirons ensuite les gouttières, donnant le nom de gargouilles aux orifices ornés pratiqués dans les gouttières, puis nous traiterons des métopes, ensuite du fronton, enfin de la frise, passant successivement en revue les divers échantillons de la collection.

776. Modèle de maison antique, on y voit la disposition des tuiles, le faîtage terminé par deux têtes de bélier, les gouttières munies de trous pour l'écoulement de l'eau, les deux frontons et une porte plus large en bas qu'en

haut, proportions qui se retrouvent chez les Égyptiens, les Grecs et les Étrusques.

H. 12.

777. Antéfixe, Cybèle, les ailes collées au corps, caresse de chaque main un tigre debout; le haut du corps est restauré d'après un exemplaire analogue du musée Campana. — Trouvé à Ardée.

H. 44.

778. Id., tête de Bacchus-Ammon, surmontée du modius, les cheveux reliés par un bandeau; de chaque côté du front bombé, partent des cornes; yeux enfoncés, nez camard, moustache tombante laissant voir la bouche, barbe longue, divisée et tressée à la mode orientale.

H. 28.

779. Id., tête de femme dans une coquille, probablement Vénus, analogue de style au buste décrit au n. 423; cheveux frisés, partagés sur le front, passant derrière les oreilles et retombant en boucles nombreuses sur les épaules, bandeau (tænia) sur les cheveux, boucles d'oreilles très-riches; la coquille dans laquelle se trouve la tête se termine en palmettes ornées à la hauteur des boucles d'oreilles; collier autour du cou.

H. 24.

780. Id., tête de Bacchus ou Silène, la tête coiffée du corymbe; elle se trouve sous un petit fronton surmonté d'une palmette terminée en larme au centre et de chaque côté par des volutes; les cheveux nattés et frisés encadrent la face, figure riante, fossettes dans les joues, les dents se voient à travers les lèvres entr'ouvertes; au-dessous du menton partent de chaque côté des filets terminés par des volutes, la base de l'antéfixe est en forme de biseau.

H. 23.

781. Antéfixe, une victoire ailée debout sur un globe porte un trophée au bout d'une pique, elle a la tunique flottante et les ailes déployées, des cerfs à queue de poisson ornent le bas de l'antéfixe. Traces de retouches après moulage.

H. 23.

782. Id., tête de Vénus archaïque, les cheveux ondés retombent sur les épaules, la tête coiffée du diadème et entourée d'un nymbus à double cordon qui, sur les épaules se termine en volute; les yeux en amande et le nez court et mince donnent un caractère assyrien à cette physionomie.

H. 22 $1/2$.

783. Id., une large feuille d'acanthe de laquelle, de chaque côté, sort un hippogriffe ailé, dont la moitié supérieure du corps est seule visible, le tout couronné d'une palmette terminée en larme au centre et de chaque côté par des volutes.

H. 21.

784. Id., tête de Manducus ou bouffon; le haut de la palmette cassé, du reste analogue au n. 780.

H. 21.

785. Id., pareil au n. 777.

H. 45.

786. Id., fragment, partie supérieure d'un antéfixe de même forme que celui décrit au n. 777; les cheveux entourés du voile; sur le sommet de la tête un trou destiné à recevoir, en bronze probablement, la corona muralis manquante; on voit de chaque côté la marque des ailes qui manquent également; cette figure est vêtue de la tunique talaire à longues manches et de la palla, les deux bras collés au corps, elle tendait la main à des animaux dont on ne voit que l'extrémité des pattes; le visage est coloré en rouge, les cheveux et

les sourcils sont noirs, la palla conserve des traces de rouge et la tunique de jaune. — Trouvé à Baia près de Naples.

787. Antéfixe, fragment, un Pan nu, sur sa chevelure luxuriante, on voit le modius qui était peut-être garni de fleurs, à en juger par le trou qui y est pratiqué; de chaque côté de ses épaules on voit les points d'attache d'ailes maintenant cassées; il joue du syrinx ou flûte de Pan, qu'il tient de ses deux mains, l'orifice des tuyaux appuyé contre sa lèvre inférieure et la bouche entr'ouverte.

788. Id., fragment, tête d'Atys ou de Pallas modelée à l'ébauchoir; le bonnet phrygien dont elle est coiffée supportait quelque ornement de métal.

789. Id., fragment, tête coiffée du bonnet phrygien pardessus lequel est jeté un voile qui lui retombe des deux côtés sur le front, les redimicula ou cordons se voient entre-deux et au milieu du front, les cheveux longs pendent de chaque côté du cou; le voile, le bonnet et les cordons présentent des traces d'un rouge vif, les cheveux sont peints en couleur violette; les sourcils, fortement relevés et ne suivant pas l'orbite de l'œil, donnent à cette tête un caractère franchement oriental, c'est, sans aucun doute, Atys qu'on a voulu représenter.

790. Id., fragment, tête présentant un caractère analogue à celle du n. 782, la lèvre supérieure enfoncée, le menton pointu et proéminent lui donnent un caractère encore plus archaïque; la tête occupait le fond d'une coquille dont il subsiste quelques fragments.

791. Id., fragment, Manducus, personnage des Atellanes, nez épaté, bouche large, la langue pendante, les cheveux attachés sous le menton et la coiffure grotesque; caractère oriental.

792. Antéfixe, fragment, Manducus, l'encadrement de la tête terminé en volute, les cheveux hérissés, les joues gonflées, la langue pendante; l'ensemble des traits annonce un travail de beaucoup postérieur au précédent.

793. Id., fragment, ornement à jour, forme générale de palmette dont le couronnement manque.

794. Id., fragment, tête coiffée de la mitella, recouverte d'un voile plissé; sourcils bruns, cils et prunelles noirs, lèvres rouges, enduit général jaunâtre; arcades sourcillères élevées, cheveux noirs, menton proéminent et front plat. C'est une tête de prêtresse ou celle de la déesse Nortia plus particulièrement adorée à Faléries. — Trouvé à Faléries.

H. 16.

795. Id., deux têtes de bouc, front à front, le col sort de la base et dans l'entre-cornement une palmette prend naissance.

H. 17.

796. Id., tête de Bacchus indien, posée sur deux feuilles d'acanthe et appliquée sur une palmette; champ blanc, peinture bleue sur les membres de la palmette, rouge et verte sur les feuilles d'acanthe, cheveux roses et face jaune.

H. 19.

797. Id., palmette surmontant une boule flanquée de chaque côté d'une double volute; le tout sur une gorge à modillons.

H. 22.

798. Id., fragment, représentant un ornement, le vase est peint couleur orangé, les doubles volutes qui l'entourent sont bleues et les feuilles d'acanthe qui en sortaient étaient vertes. — Trouvé à Faléries.

H. 17.

799. Id., coquille concave, rebord à double filet; dans le

fond une tête de Cybèle coiffée du modius recouvert d'un voile, se détache sur un nymbus terminé en volutes au bas du col, les cheveux ondulés retombent sur les épaules, collier.

800 H. 24.



800. Antéfixe, tête de Vénus au profil grec, son abondante chevelure divisée sur le milieu du front retombe ondoyante et disparaît derrière les oreilles, le cou paraît sortir des vagues figurées à la base de l'*antéfixe* par des feuilles d'acanthe couchées; sur la tête elle porte un diadème fileté duquel sort une palmette terminée en larme au centre et par des volutes sur les côtés.

H. 26.

801. Id., tête de femme, les cheveux relevés, et le long voile retombant sur le derrière de la tête, elle porte un collier.

802 H. 20.



802. Id., tête de femme, probablement Déméter, coiffée d'un diadème couvert d'un voile jaune à raies noires, cheveux noirs retombant en nattes serrées sur le front et les épaules, sourcils et cils peints en noir, yeux rouges, pupilles noires, bouche

souriante, lèvres rouges, teint général blanc, oreilles écartées du crâne et terminées par des boucles d'oreilles rondes, collier peint en rouge; la figure est inscrite dans des palmettes reliées entre elles au moyen de doubles volutes, dont le relief est indiqué par une couleur rouge, tandis que le fond est peint en noir; les contours extérieurs sont enduits de couleur rouge orangé.

H. 17.

803. Gouttière, fragment, en forme de doucine, ornée de palmettes, style grec.

H. 15.

804. Id., fragment, destiné probablement à un édicule, têtes de Manducus, reliées par des ornements en volutes d'une grande finesse; en haut des palmettes dans l'entre-deux des têtes.

H. 11.

805. Id., fragment, têtes analogues à celles du numéro précédent, réunies par des entrelacs sur fond de feuilles et de palmettes; le cordon inférieur est peint couleur bleu de ciel.

H. 10.

806. Id., fragment, têtes de Bacchus, ceintes de bandelettes, les cheveux entremêlés de feuilles et baies de lierre, les têtes sont placées entre des palmettes sortant de fleurs de lys; le tout reposant sur un bandeau horizontal et un filet qui est cassé.

H. 13.

807. Id. (voir au n. 818), en forme de doucine appuyée sur un filet carré en retrait et terminée en haut par un autre filet semblable, mais en relief; sur la doucine sont des têtes de Méduses ailées, les cheveux partagés sur le front et peints en rose, la face jaune, les ailes qui sont autour de la tête

peintes en bleu, ainsi que les serpents; de chaque côté un amour au manteau flottant derrière les épaules qu'il retient d'une main, saisit de l'autre les serpents en détournant la tête; les amours volent le corps incliné et ils paraissent emporter dans les airs le masque de la Méduse; le relief est faible mais le travail très-soigné.

H. 16.

808. Gouttière, fragment, figurant des arceaux dans lesquels se trouvent des masques scéniques dont quelques-uns devaient avoir la bouche percée.

809. Id., fragment, en haut un filet, puis une ligne d'oves, en-dessous un autre filet, sur le champ intermédiaire un taureau terrassé par un lion qui lui a sauté sur la croupe, il l'enserre de ses griffes et lui mord l'échine.

H. 20.

810. Id., en haut un filet, puis une ligne d'oves, en-dessous un filet; sur le champ intermédiaire, des amours à cheval sur des lions qui tiennent une patte levée et appuyée sur un cratère; la partie postérieure de l'animal est terminée en feuilles d'acanthe et volutes; les amours guident les lions avec des pampres de lierre qui entourent le cou de ces animaux.

H. 23. L. 45.

811. Id., fragment d'un bas-relief analogue au précédent, on voit ici que le fond était peint en bleu de ciel.

812. Id., fragment, en haut un filet, puis une rangée de rais-de-cœur, en-dessous un combat d'hippogriffes et d'amazones.

813. Id., fragment, en haut un filet, puis un quart de

cercle, en bas un autre filet, dans le champ des amours soutiennent des guirlandes sur leurs épaules.

H. 21.

814. Gouttière, des têtes de satyres ou masques scéniques supportent une longue infula qui pend en festons; en haut un filet et en bas un autre filet fortement proéminent.

H. 22. L. 44.

815. Id., en haut un filet et ligne d'oves, en bas un filet sur lequel sont couchés deux sphinx à têtes de femmes coiffées du lotus et regardant un typhon, la tête couronnée de feuilles de palmier, qui debout, sur un ornement central, en double volute, tient de chaque main une tige de lys marin.

H. 22. L. 42.

816. Id., en haut un filet, puis des canaux, ensuite un bandeau très-fin, en bas des patères, enfin un bandeau sur lequel s'appuyent deux hippogriffes tenant chacun une patte appuyée contre un masque décoratif.

H. 22. L. 36.

817



817. Id., fragmentée, deux jeunes Phrygiens donnent, dans des canthares, à boire à des hippogriffes; relief faible,

mais composition et exécution pleines de grâce et dignes d'un artiste grec; en haut une petite doucine et une rangée d'oves, en bas un filet.

H. 24. L. 49.

818. Gouttières, fragments, allant avec celui du n. 807.

819





819. Gargouille formée par une tête de chien de même race que celle des chiens de la campagne romaine, oreilles pointues, poil long, il a autour du cou un collier auquel est suspendue une sonnette; un orifice pour l'écoulement de l'eau est pratiqué entre ses jambes de devant.

H. 15.

820. Id., pareille à la précédente, mais moins bien conservée.

821. Id., fragment, tête de lion d'un travail très-fin, la gueule ouverte, dont la partie inférieure proéminente est arrondie pour faciliter l'écoulement de l'eau.

H. 12.

822. Id., tête de Bacchus ou de satyre, couronnée du corymbe, la lèvre inférieure démesurément proéminente remplace le menton.

H. 16 $^1/_2$. L. 29.

823. Id., fragment, tête de satyre aux traits fortement accentués, coiffée de l'infula et du corymbe, les joues gon-

flées, la bouche démesurément ouverte; la portion inférieure manque. — Trouvé à Baia près de Naples.

824. Gargouille, fragment, tête de satyre, coiffée d'un casque en forme de tête de dauphin, travail de beaucoup postérieur au précédent. — Trouvée à Naples.

825. Gargouille d'angle, une tête de lion, retouchée sinon faite entièrement à l'ébauchoir; la forme de la partie postérieure fait voir que cette gargouille occupait l'angle d'un toit, et son inclinaison en avant fait comprendre que ce toit devait être assez élevé au-dessus du sol.

H. 30.

826. Métope, fragment, tête d'Amphitrite, cheveux en forme de plantes marines ou de roseaux, bandeau et diadème en tête; un trou dans le diadème donnait passage à un clou destiné à fixer la plaque entre les triglyphes.

827. Id., tête de Méduse, feuilles dans les cheveux, sur le front, et serpents sur les tempes noués sur le cou.

H. 20.

828. Id., tête de bœuf, l'infula ou bandelette autour des cornes; on clouait souvent en guise de métope, contre les temples, les têtes des animaux offerts en sacrifice; de là l'usage des crânes ou têtes de bœufs en terre cuite, en bronze ou en marbre comme métope.

H. 16.

829. Id., fragment, tête de jeune homme, peut-être de Paris, coiffé du bonnet phrygien; moulage retouché à l'ébauchoir.

830. Id., fragment, tête d'Ariadne, les bandelettes et le corymbe enlacés dans les cheveux, fort beau travail dû sans d[illegible] un artiste grec.

831. Deux métopes, têtes d'hippogriffes en fort relief; beau travail largement traité.

H. 20. L. 20.

832. Métope, fragment, représentant Harpocrate, fils de Bacchus, le doigt sur la bouche, la tête couronnée du corymbe; fort relief.

833. Fronton, guerrier blessé tombé sur un genou, le bras appuyé sur l'autre jambe repliée, il est adossé à un rocher; la tête est restaurée. — Provenant des environs de Bieda (Étrurie).

H. 55.

834. Frise, en haut palmettes et bandeaux, en-dessous un filet; dans le champ intermédiaire, une Victoire ailée sacrifie un taureau devant un autel élevé *(altara)*.

H. 35. L. 45.

835. Id., en haut un bandeau fileté, au-dessous on voit les bords du Nil à travers deux arcades voûtées; dans l'eau du fleuve des canards, des crocodiles, les hippopotames et deux pygmées dans un bateau; au delà des cabanes analogues à celles qu'habitent les paysans des environs de Rome, sur les toits des ibis.

H. 31. L. 42.

836. Id., fragment, un génie aux ailes de papillon et se terminant par le bas en ornement, tient dans ses mains les branches de ce même ornement.

837. Id., la plaque est flanquée de deux colonnes doriques élancées portant des masques humains sur lesquels s'appuyent des guirlandes qui forment festons et sont retenues par deux autres masques fixés en haut sur le champ de la plaque. Le sujet qui y est représenté se compose de cinq

personnages dont celui du milieu est assis; on voit qu'il a une jambe plus courte que l'autre. Le premier de ces personnages, en commençant par la droite, est Mercure, reconnaissable aux ailes qu'il porte aux pieds et à la tête, ainsi qu'au caducée sur lequel il appuie sa main gauche tandis qu'il tient la bourse dans l'autre main repliée sur sa poitrine; ensuite vient Minerve, l'égide sur la poitrine, elle est vêtue de la tunique talaire sans manches et de la palla brodée, elle a le casque en tête, la main gauche appuyée sur son bouclier et le bras droit élevé; à côté d'elle, assis, se trouve Vulcain coiffé du bonnet fourré, vêtu de la tunique courte, il porte des braies ou pantalons et tenant un marteau de la main droite, lève la tête et regarde Minerve; à sa droite et faisant pendant à Minerve on voit Cybèle vêtue de la tunique talaire et de la palla brodée, sur la tête elle porte la corona muralis et de la main gauche une corne d'abondance; à côté d'elle, et lui tenant la main droite, se trouve Apollon ou Atys son amant, la tête entourée de bandelettes qui flottent au vent derrière lui. Bas-relief évidemment romain. — Trouvée à Vindonissa.

H. 40. L. 49.

838. Frise, deux fragments, l'un en marbre rapporté d'Athènes et l'autre qui le complète trouvé au Forum romain; le sujet est difficile à déterminer : on y voit au centre une femme jeune encore assise sur un rocher au pied d'un arbre, elle est vêtue de la tunique talaire sans manches et de la palla qu'elle ramène d'un mouvement gracieux de sa main droite comme pour se voiler la face; devant elle un beau jeune homme nu, les pieds dans les vagues de la mer, le bras gauche appuyé sur un gouvernail et la main droite, l'index relevé devant sa bouche, comme pour appeler le silence et calmer la douleur de la femme assise; à l'opposite, une femme âgée drapée dans la palla qu'elle porte par-dessus la tunique et qui paraît assister à cette scène sans y prendre part. Ce pourrait être le départ de Thésée abandonnant Ariadne; le

travail, du marbre surtout, est remarquable comme modelé, quoique le bras droit de Thésée soit trop court.

839. Frise ou bandeau, un double ornement en volutes d'acanthe d'un fort relief et d'un beau dessin.

H. 12. L. 22.

840. Id., en haut palmettes et bandeau, en bas un filet carré; des gladiateurs combattent des bêtes féroces dans le cirque, on voit les spectateurs dans les loges.

H. 41. L. 48.

841. Id., en haut palmettes et bandeau, en bas un filet carré; des gladiateurs combattent des lions dans l'arène du cirque.

H. 42. L. 50.

842. Id., terminée en haut en créneaux, en bas en filets et oves, au centre des masques bachiques encadrés dans une bandelette en volutes.

H. 20. L. 40.

843. Id., en haut bandelettes et bandeau, en bas un filet carré; des faunes sont occupés à cueillir du raisin; ils portent sur le dos une peau de bouc dont les pattes sont liées sous leur menton.

H. 31. L. 35.

844. Id., en haut palmettes et bandeau, en bas filet carré; des faunes excités par des joueurs de flûte pressent le raisin en le piétinant en cadence.

H. 28. L. 39.

845. Id., fragment, des faunes et des bacchantes, les crotales dans les mains, se livrent à une danse bachique; au-dessus festons de guirlandes entremêlés de masques d'Ariadne,

de satyres, de cratères, etc., — puis au-dessus un bandeau et des palmettes reliés encore par des festons.

H. 31.

846. Frise, en haut palmettes et bandeau, en bas un filet carré ; au centre un trophée, et de chaque côté un prisonnier de guerre amené la corde au cou par un soldat romain, son gardien.

H. 32. L. 41.

847. Id., en haut des créneaux, en bas un filet sur lequel reposent alternativement des colonnes doriques et des palmettes.

H. 20. L. 28.

848. Id., la partie supérieure cannelée et repliée en avant, en dessous un bandeau, puis une ligne de perles et un large filet. Cette frise a servi de linteau à la porte extérieure d'un tombeau. — Trouvée à Cervetri.

H. 36. L. 74.

849. Id., fragment, partie supérieure, composé d'un filet carré, puis d'une doucine portant des oves et des larmes en dessous de laquelle sont de petits modillons, s'appuyant sur une ligne de perles.

850. Id., fragment, Dédale assis, vêtu de l'abolla, est occupé à fabriquer les ailes d'Icare; un sujet analogue sculpté en marbre existe à la villa Albani à Rome.

851. Id., fragment d'un grand ornement en volutes et feuilles d'acanthes; du milieu d'un bouquet de feuilles sort la tête rieuse d'un amour. Ce fragment porte de nombreuses traces de retouches à l'ébauchoir; la partie supérieure est terminée par une série de festons en demi-cercle.

H. 19.

852. Frise, fragment, un génie vêtu de la tunique courte, sa jambe droite accompagnée d'un ornement en volutes et feuilles d'acanthes est debout sur une branche du même ornement : il avait le corps de trois quarts et la tête de face ; il faisait pendant à une autre figure semblable et symétriquement placée et tous deux s'appuyaient sur un motif central d'ornement se terminant en fleurs, comme on peut le voir par un sujet analogue de la collection Campana.

853. Id., fragment, motif analogue au précédent, portion d'une plaque sur laquelle étaient représentés deux génies dont l'un s'appuyait sur un vase central en forme de cratère et l'autre jouait de la lyre, leurs ailes se terminaient en volutes ; ces détails se voient dans un fragment plus complet gravé dans l'ouvrage de Seroux d'Agincourt.

854. Id., fragment d'une Victoire, elle est drapée dans la palla, les ailes relevées, la tête ceinte du corymbe et le couteau du sacrifice dans la main droite ; sujet analogue à celui représenté au n. 834.

855. Id., fragment grassement modelé et provenant probablement d'un sujet analogue au précédent.

856. Id., fragment, des doubles volutes entourent une figure ailée debout sur la pointe des pieds, la tunique d'étoffe légère et transparente flotte autour de ses jambes ; le sujet complet a été gravé dans les terres cuites du Musée britannique.

857. Id., fragment, Pallas, le casque en tête, l'égide et le masque de la Méduse sur la poitrine, vêtue de la tunique et par-dessus de la palla qui repasse sur son bras droit, tient la lance d'une main et de l'autre s'appuie sur son bouclier.

858. Frise, fragment, Auriga, conducteur d'une bige, char de course attelé de deux chevaux.

859. Id., fragment, un jeune enfant puissamment modelé qui pourrait être Bacchus jeune, le corps ceint de pampres qu'il retient de sa main gauche, paraît danser; le fond était bleu, les pampres verts et les chairs rouges. — Trouvée à Prima-Porta près de Rome, dans la villa de l'impératrice Livie, la femme d'Auguste.

860. Id., fragment orné d'une tête de Bacchus indien, les cheveux en petites mèches frisées lui tombent sur le front, il a les moustaches en volute.

861. Id., fragment, tête de Bacchus, les cheveux entourés de bandelettes, caractère moins archaïque que dans l'échantillon précédent; la tête était entourée d'entrelacs et de volutes.

862. Id., fragment peint en rouge, on y voit un pilastre corinthien et des soldats armés de lances, dont un coiffé de la peau de lion pourrait être Alexandre, par analogie avec une mosaïque conservée à Palestrina près de Rome.

863. Id., fragment, en haut palmettes et bandeau, en-dessous portion de combat des Lapithes contre les Amazones.

864. Id., fragment représentant un prisonnier les mains liées derrière le dos, ou plutôt un faune pressant le raisin par un mouvement analogue à celui qui est figuré sur le n. 844 ; le fond était peint en bleu.

865. Id., fragment, un guerrier grec à cheval, l'homme est modelé avec soin et l'animal trapu et nerveux ressemble à ceux de la frise du Parthénon.

66. Id., fragment, un torse d'Hercule, vu de trois

quarts, le carquois au côté; il est vêtu de la peau du lion de Némée, les pattes de devant nouées sur la poitrine et la tête de l'animal formant casque. — Travail qui fait songer à l'école de Pergame.

867



867. Frise, fragment, un jeune homme ou un faune, d'un bras levé brandit son bâton noueux pendant que de l'autre il tient le pied d'un rival qu'il a terrassé et qu'il s'apprête à assommer. — Très-beau travail provenant de la villa de l'impératrice Livie à Prima-Porta près de Rome.

868. Id., fragment d'un génie dans le même mouvement qu'au n. 853, mais d'un travail plus fin, on voit qu'il tenait une lyre.

869. Id., fragment d'un génie analogue à celui du n. 855, sauf que les bras sont plus élevés.

870. Id., fragment, une figure d'homme couché dans des herbes tient d'une main une corbeille; c'est probablement la représentation d'un fleuve.

871



871. Frise, fragment, très-finement modelé d'un génie drapé à la manière athénienne, les angles de la palla sont garnis de glands destinés à la faire tomber en plis plus gracieux.

872. Id., fragment, une jambe d'Hercule d'un travail rappelant celui du n. 866.

873. Id., fragment, bacchante vêtue de la tunique courte et du chiton, elle porte le thyrse sur l'épaule droite et danse ou joue avec une panthère dont on voit le haut du corps.

874. Id., fragment analogue à la décoration de la gouttière n. 804, mais d'un travail postérieur et consistant en doubles palmettes et volutes au centre desquelles se trouvent des têtes de Manducus.

875. Id., fragment, femme assise; on remarquera que cette frise devait être placée dans un endroit élevé et éloigné par conséquent des spectateurs. L'artiste a été amené de la sorte à ce qui, au premier abord, paraît être une grave faute de dessin; je veux parler de la longueur inégale de deux jambes; mais dans la frise vue d'en bas cette inégalité disparaît et pour le public les jambes sont de même longueur.

876. Caryatide d'homme, les bras relevés et repliés en arrière. Le nom de caryatide leur vient de figures analogues employées dans l'architecture en place de colonnes et représentant originairement des Perses, en souvenir de la défaite que les habitants de la ville de Carye firent subir aux Perses après la bataille des Thermopyles.

H. 45.

BRONZES

Nous avons déjà vu, à propos de l'étude des vases, combien l'ornementation accompagne, dès leur début, toute espèce de fabrication d'objets d'utilité pratique; cette disposition naturelle, loin de s'augmenter par la civilisation, tend plutôt à s'effacer. Pour les peuples dans l'enfance l'ornementation dans les choses d'usage, correspond à la poésie dans les œuvres de l'esprit; la poésie qui, dans l'épopée ancienne, a donné une forme à la tradition, a été également l'initiatrice de la décoration, en fournissant cette richesse d'attributs et de détails que l'on a appliqués dans l'ornementation; elle a contribué à rendre sensible à la vue et au toucher ce qui auparavant ne se figurait qu'à l'esprit. Dans l'antiquité la décoration des objets, même les plus communs, était une nécessité, pour ces peuples toujours en présence avec la beauté, parce qu'ils vivaient en présence de la nature; tandis que chez les peuples modernes l'élégance est un luxe, le besoin ne s'en fait sentir que par suite de l'éducation ou de l'instruction et non pas d'intuition; la conséquence immédiate en est que le public n'exige, de la plus grande partie des objets employés de

nos jours, que l'utilité ou la commodité et non la beauté des formes ou la justesse de l'ornementation.

Le principe suivi dans l'ornementation par les anciens peut se définir : *appliquer aux objets divers dont on est appelé à se servir, des accessoires dont le but est rendu sensible par le choix de la décoration.* A-t-on besoin de pieds pour lampes, meubles, candélabres, lits, etc.....? ce sera un pied qu'on emploiera, un pied emprunté à la nature organique et suivant le plus ou moins de solidité qui sera exigé, un pied de bouc, une griffe de lion, une serre d'aigle, un pied et même une jambe humaine, etc. A-t-on besoin d'une ouverture ou goulot pour un vase? ce sera une figure de satyre, d'Ariadne, un masque de lion, de panthère, une tête d'oiseau qui remplira ce rôle; le manche d'un miroir sera formé d'une figure de Vénus ou d'une branche d'arbre; le manche d'une passoire ou d'une poêle sera figuré par un homme étendu, enserrant de ses bras ouverts le contour de l'objet; pour tous les ustensiles dont le manche est recourbé à l'extrémité, ce manche sera terminé par des cols de cygne ou de tout autre oiseau analogue. Les anses au lieu d'être plantées brutalement dans la panse des vases, s'y appliqueront par une courbe gracieuse, dont l'idée sera prise dans les lianes et des figures couronnées de pampres en masqueront le point d'attache; souvent encore des animaux rempliront ce rôle, des dauphins, des corps de femmes et des acrobates dans les positions les plus variées; a-t-on besoin d'une poignée pour une ciste on se servira, suivant la décoration qui la recouvre, d'animaux tels que chiens, béliers, dauphins accouplés, d'hommes couchés ou de guerriers portant un de leurs compa-

gnons blessé, mais jamais d'une poignée simple, sorte de fil recourbé, comme cela se fait de nos jours; veut-on masquer l'extrémité d'un bois de fauteuil ou de lit, on y emploiera, au lieu d'étoffes ou de simples clous, des figures de lion, des rosaces, des masques de tragique ou de comédien, etc., le tout suivant la destination de l'objet; les bracelets auront la forme de serpents enroulés diverses fois autour du bras; les colliers et les diadèmes emprunteront aux feuilles de lierre ou de laurier leur principal motif. En un mot, les fabricants anciens vivifieront l'objet inanimé et usuel par l'application raisonnée de parties tirées de l'imitation de la nature organique.

La plus ancienne manière de travailler le bronze est de le repousser; on faisait ainsi des vases par le battage ou l'emboutissage, et les anses y étaient rivées; ce ne fut que bien plus tard, soit environ vers le V[me] siècle avant J.-C., qu'on inventa la soudure. Le musée étrusque du Vatican renferme une notable quantité d'objets fabriqués de la première manière. L'art de travailler le bronze, de le fondre et de le mouler paraît avoir été puisé, par les Étrusques, en Assyrie par l'intermédiaire des Phéniciens, qui, comme nous le voyons dans l'Ancien Testament à propos de la construction du temple de Salomon, avaient amené cet art à un grand point de perfection; on trouve dans les plus anciens ouvrages grecs et étrusques un mode de procéder qui corrobore notre manière de voir: c'est celui de remplir de fer fondu le vide de leurs statues faites en feuilles de bronze ou d'argent, ou tout au moins les parties inférieures telles que les pieds des fauteuils, les jambes d'animaux ou d'hommes. Les plus anciennes figures de bronze sor

massives, soit qu'on les ait remplies de fer fondu, soit qu'on les ait coulées directement en bronze dans un moule ou qu'on les ait taillées dans un bloc de métal. Le coulage de statues à parois minces ne vient que plus tard, c'est une technique compliquée, mais qui était pratiquée dans la perfection par les Étrusques; ils avaient une habileté surprenante pour alléger les parties de leurs statues qui n'étaient soumises à aucun effort et pour donner une épaisseur suffisante aux endroits où le métal devait résister à la pression ; c'est ainsi qu'une statue de grandeur naturelle conservée au Musée britannique ne pèse que 69 livres. Souvent les Étrusques coulaient leurs statues en plusieurs morceaux, qui ensuite étaient rapportés avec soin, comme on peut s'en assurer en examinant les statues conservées au musée de Naples. Les Romains, au contraire, coulaient leurs statues d'un seul jet et ne surent ou ne voulurent pas économiser le métal au même point que leurs devanciers : leurs statues pèsent au moins quatre fois autant. Les Étrusques et les Romains, toutefois, conservèrent le coulage en plein pour les petites statuettes. Il est assez facile de distinguer les productions étrusques et grecques de celles des Romains pour tout ce qui a trait à ce que nous appelons aujourd'hui l'art industriel ; on remarque chez les premiers une subordination constante de l'ornementation, à la forme générale ou à la destination de l'objet ; les décorations graphiques sont fréquentes et les masques employés avec mesure. Chez les Romains, au contraire, l'ornementation dépasse son but, il n'est pas rare de voir l'ornement déformer au lieu d'orner l'objet qu'il accompagne, et à mesure de l'avancement de la technique l'unité dispa-

raît de plus en plus. On travailla également le bronze en Grèce, la seule fabrique qui y jouit d'une certaine réputation était celle de Corinthe; mais la plupart des bronzes qu'on y trouve dans les tombeaux ont été fabriqués en Étrurie, pays dont l'exportation était considérable et qui savait se conformer, comme le font nos grands industriels, au goût particulier à chaque peuple; ce fait est surabondamment prouvé par la découverte de bronzes de cette provenance, dans les tombeaux depuis la Scandinavie jusqu'en Afrique ou de l'Espagne jusqu'en Asie. Nous devrons chercher la différence la plus grande entre les objets grecs et étrusques autant dans le style, pour les premiers sévère et pur de l'ornementation proprement dite, que dans la forme de l'objet lui-même. Les Étrusques n'ont rien laissé de côté de ce qui, dans un objet quelconque, pouvait être matière à ornementation; mais toutes chargées qu'étaient quelques-unes de leurs productions, elles ne sont jamais surchargées comme chez les Romains.

Nous commencerons l'étude de nos bronzes par les ustensiles divers qu'ils présentent; nous étudierons les objets qui se rapportent aux soins de la personne, puis ceux qui sont à l'usage de la maison, les instruments de métiers, les ornements de chariots, les objets servant au culte, ensuite les fragments tels que manches, anses de vases, etc..., enfin, les ornements de meubles; nous terminerons par la description des grands et des petits bronzes.

A. OBJETS RELATIFS A LA TOILETTE

1. Miroirs.

Les miroirs métalliques paraissent avoir été, dans toute l'antiquité, d'un emploi général, Pline le naturaliste affirme bien que l'on inventa à Sidon la manière de faire des miroirs en verre; mais cet usage ne paraît pas s'être beaucoup vulgarisé, ou du moins on ne les déposait pas dans les tombeaux, et la ruine de Sidon pourrait bien avoir porté un coup mortel à cette nouvelle industrie; les miroirs grecs consistaient en de simples disques circulaires de métal poli, on les tenait à la main ou bien on les plaçait sur un pied et on protégeait la surface polie qui servait à se mirer, par un couvercle parfois gravé en dedans, parfois orné en dehors de sujets repoussés au marteau ou estampés; ce ne fut que plus tard que l'on coula des miroirs avec un manche; le sujet le plus fréquemment employé comme pied de miroir est une figurine de Vénus portant le disque du miroir sur la tête en le retenant avec les deux mains; la gravure intérieure du couvercle représente généralement des jeux d'Amours ou la toilette de Vénus, déesse dont toutes les femmes devaient tâcher d'atteindre la beauté; les sujets qui ornaient l'extérieur du couvercle sont plus variés. La collection ne renferme qu'un miroir grec d'attribution certaine et le couvercle d'un autre

miroir. Ce n'est que beaucoup plus tard que les Grecs décorèrent le revers de leurs miroirs, manière de faire qui se rencontre si communément chez les Étrusques et desquels ils l'empruntèrent probablement.

Les miroirs étrusques ont toujours un manche qui parfois, à l'imitation des miroirs grecs, est en forme de Vénus, mais le plus souvent ce n'est qu'un appendice terminé en pointe et qui se fixait dans un manche de bois, d'os ou d'ivoire, analogue à celui du couteau n. 1040; souvent aussi le manche est en forme de branche d'arbre ou de pilastre cannelé terminé par une tête d'animal, il s'attache à un prolongement du miroir. Les miroirs sont tous de forme circulaire, plats, puis ensuite légèrement convexes pour permettre de voir une portion plus étendue du visage dans la surface polie; les miroirs fabriqués à Préneste (Palestrina) font seuls exception à cette forme; cette fabrique n'était pas purement étrusque, comme le prouve le fait de miroirs portant des inscriptions latines, qu'on y a trouvés dans les tombeaux; elle avait adopté une forme de poire, plus organique dans son assemblage avec le manche qui est également plus orné que ceux des miroirs du reste de l'Étrurie. Leur revers est presque toujours décoré de dessins graphiques, mais les sujets représentés sont souvent difficiles à reconnaître par suite de l'omission d'une ou de plusieurs figures et même des personnages principaux. Les ouvriers chargés de ces décorations ne se donnaient pas la peine de faire une réduction rationnelle des sujets à représenter, sujets presque toujours tirés de l'histoire héroïque grecque, souvent encore ils déformaient les figures qui se contournaient sans grâce afin d'entrer dans le cadre circulaire formé par le bord du miroir; c'est là un signe auquel il sera toujours facile de distinguer une décoration gravée en Grèce d'une autre faite en Étrurie; la pureté du dessin d'une part et la réduction harmonieuse et intelligente d'un sujet donné, ou bien sa réduction, je dirais presque brutale, faite par un ou

que. Nous verrons dans la seconde partie du catalogue ces mêmes différences essentielles se présenter à propos des pierres gravées.

On trouve les miroirs presque dans tous les tombeaux, mais en plus grande abondance que partout ailleurs, à Cornetto et à Palestrina, on en a trouvé également à Vulci; mais le genre de patine qui a recouvert ces derniers en rend la conservation extrêmement difficile. D'après l'étude des miroirs de Berlin, le docteur Carl Friederichs conclut que les premiers miroirs gravés apparaissent vers la 30me Olympiade, soit en l'an 660 av. J.-C.; leur fabrication atteint son plus haut point de perfection vers l'an 320 av. J.-C., on les décore en métaux précieux et en pierres fines vers la fin de la République romaine et sous les premiers empereurs, puis on cesse d'en fabriquer à l'époque de Constantin.

La collection renferme des miroirs trouvés dans les différents endroits que nous avons énumérés plus haut; nous commencerons par l'étude des miroirs étrusques, proprement dits, et traiterons, à la fin, ceux de Palestrina.

901. Miroir grec en bronze de Corinthe, le bord seul est décoré d'une bordure de petites perles, il est plat et par place brille d'un éclat doré; un ornement en palmettes relie graphiquement le disque au manche qui est cassé.

D. 15.


902

902. Couvercle de miroir grec en bronze fondu, recouvert d'une plaque mince, repoussée ou plutôt estampée; le sujet qui y est représenté est fréquent: le groupe principal se compose de Bacchus enivré qui s'appuie sur l'Amour lequel cherche à l'entraîner et à lui redonner la vie, c'est

une invention évidemment grecque de la belle époque; la femme qui fait de la musique à côté, est une bacchante, l'exécution aussi nous en paraît grecque.

D. 12.

903. Petit miroir étrusque, au revers deux figures d'hommes, entre elles à la hauteur de la tête une étoile et à leurs pieds une biche au corps tacheté et au cou allongé; derrière eux se profilent des temples à colonnes ioniques; ces deux hommes sont coiffés du bonnet phrygien, vêtus de la tunique courte, chaussés de brodequins retenus par des courroies attachées au-dessus du mollet, ce sont les Dioscures, Castor et Pollux; on les invoquait soit dans les batailles, d'où leur nom, signifiant, en grec, Dieu sauveur, soit dans les voyages sur terre et sur mer, pendant lesquels leur étoile guidait les voyageurs; leur culte est fort ancien et précède chez les Grecs celui des autres dieux. Le manche en forme de branche d'arbre est terminé par une tête de bélier aux cornes repliées. — Trouvé à Cornetto.

D. 8.

904. Miroir étrusque, au revers deux figures analogues aux précédentes, les Dioscures y sont représentés en tunique courte sans ceinture et les jambes nues; ils sont coiffés du bonnet phrygien; entre eux l'étoile qui les caractérise; ils sont réunis par un bande d'étoffe qui, d'après Inghirami, aurait trait à la manière dont les astronomes représentaient cette constellation; le manche est cassé. — Trouvé à Cornetto.

D. 12 $^1/_2$.

905. Id., analogue aux deux précédents, le revers est décoré du même sujet, mais il est dans un état de conserva-

tion qui rend l'étude des détails impossible ; le manche est cassé. — Trouvé à Cornetto.

D. 11 ½.

906. Miroir étrusque, au revers déesse, ou génie ailé, coiffé du bonnet phrygien ou du tutulus; cette figure tient d'une main un alabastrum ou un calamarium et de l'autre une patère. Il est difficile d'en expliquer la signification, les uns la désignent comme la Destinée ou Némésis, les autres comme une déesse ayant des rapports avec les Grâces; la représentation des personnages ailés est propre au génie des Étrusques; on en voit sur de nombreux sarcophages et les inscriptions qui les accompagnent, écrites malheureusement dans une langue que l'on ne comprend pas, ne peuvent fournir aucune indication sur leur signification. Ce miroir est cassé en deux et sans manche. — Trouvé à Cornetto.

D. 12.

907. Id., au revers personnage ailé, vêtu de la tunique et du chiton, il tient de la main gauche une bourse et a les deux poignets ornés de bracelets, il porte deux grandes ailes; voir au numéro précédent. Le manche est cassé. — Trouvé à Cornetto.

D. 14.

908. Id., au revers et près du bord des méandres de lierre, au centre un personnage ailé, pareil au précédent, l'état de conservation ne permet pas de le préciser plus exactement; le manche attaché à un appendice du miroir est gracieusement contourné en arrière, orné de zigzags graphiques et terminé par une tête de lévrier. — Trouvé à Cornetto.

D. 12.

909. Id., le revers près du bord orné de méandres de

lierre qui se terminent en palmettes à la naissance du manche; au centre, autant que l'on peut en juger, malgré l'état d'oxydation, sont trois personnages ailés, desquels deux pourraient être les Dioscures ailés ou bien tous les trois les dieux Cabires, personnages cabalistiques dont la représentation se rencontre sur les vases et les pierres gravées; le manche terminé en pointe entrait dans une gaîne en os qui manque.

D. 13 $^{1}/_{2}$.

910



910. Miroir étrusque, sans rebord, au pourtour des larmes, au centre une tête de Mercure coiffée du pétase, les ailes manquent, mais il ne peut y avoir de doute sur cette attribution à cause d'un miroir décoré d'une tête en tout pareille à celle-ci et gravée dans Inghirami; le manche est cassé. — Trouvé à Cornetto.

D. 15.

911. Id., sans rebord, manche pointu, près du bord méandres de lierre, au centre un sujet composé de deux personnages, l'un est un génie aux ailes déployées, vêtu de la tunique courte et au-dessus de sa tête on voit l'inscription : THETHIS; il a les pieds dans la mer indiquée par des vagues en volutes et il cherche à entraîner un homme coiffé du bonnet phrygien, l'amictus sur les épaules, et qui lui résiste de toutes ses forces; devant son profil se voit l'inscription : REIEA du reste incompréhensible. — Trouvé à Cornetto.

D. 12.

912. Miroir étrusque, malheureusement très-fragmenté, c'est celui qui présente le plus beau dessin; on y voit figuré la toilette de Vénus, sujet bien choisi pour la décoration d'un miroir. Vénus occupe le centre, les cheveux relevés en corymbe lui retombent sur les épaules, elle porte un collier, une palla brodée lui passe sur le bras gauche et lui entoure la jambe du même côté, derrière elle une suivante lui arrange la coiffure et elle a de chaque côté un jeune homme, l'amictus sur les épaules; celui qui est à sa droite lui présente un miroir, tandis que l'autre tient un alabastrum; les muscles des hommes sont figurés par des lignes de fines hachures transversales et ceux de la déesse par de simples traits; tout autour du sujet régnait une couronne de feuilles de laurier; la naissance du manche était décorée de feuilles d'acanthe, le manche lui-même cannelé et terminé par une tête de chien aux oreilles étendues en arrière; la patine est remarquablement belle. — Trouvé en Vulci.

D. 14.

913. Id., le rebord très-proéminent, en forme de doucine, au pied de laquelle un cercle orné de tresses, dans le centre et devant une façade de temple trois femmes dont deux à la chevelure ondulée et la troisième coiffée d'un bonnet phrygien ou du tutulus; elles se présentent à un jeune homme en qui nous voyons Pâris, à cause de son ajustement grec; derrière la première des têtes de femmes on voit écrit TURAN (Vénus), le manche en forme de bâton noueux est terminé par une tête de biche aux oreilles relevées le long du cou.

D. 13.

914. Id., analogue au précédent pour la disposition générale, le manche incurvé en arrière est terminé par une tête d'âne; malgré un fronton de temple au fond et deux boucliers inclinés contre le rebord du miroir, toutes choses

qui paraissent plutôt être employées comme remplissage que comme attributs; le sujet représenté paraît se rapporter plutôt à la vie privée qu'à une scène mythologique; les poses sont aisées et gracieuses, les coiffures variées. Nous voyons dans ces quatre personnages deux groupes d'amoureux, les deux personnes de droite se tiennent par la main et paraissent se parler, les deux autres plus jeunes se regardent amoureusement et le jeune homme caresse son amante vêtue d'une tunique qui pend jusqu'à terre: les deux hommes portent des brodequins dont les courroies sont enlacées autour de la jambe ou dont les bouts retombent comme des franges. — Trouvé à Cornetto.

D. 13 1/2.

915. Miroir étrusque, la partie polie était circonscrite par un filet et le bord orné d'une série d'oves se prolongeant jusqu'à la naissance du manche qui, décoré de lignes formant comme un nœud, était terminé par une tête de cheval, il est élégamment recourbé en arrière; au revers même structure générale que celle des deux numéros précédents, le fond est décoré d'un dessin qu'il est très-difficile de suivre; mais dans lequel on peut cependant, à force de patience, découvrir une déesse ou une nymphe assise sur un trône, une main repliée vers sa figure, et de l'autre tenant sur ses genoux un enfant qui lui tend les bras, au milieu un autel ou un bassin décoré de têtes de panthères; de l'autre côté, un génie ailé, une main tendue vers la vasque; au fond en haut une étoile; la scène se passe devant un temple dont le fronton est supporté par deux pilastres cannelés à chapitaux en fleurs de lotus. C'est peut-être la toilette de Bacchus enfant ou bien encore celle d'Achille; l'absence d'attributs ou inscriptions en rend la détermination incertaine.—Trouvé à Cornetto.

D. 14 1/2.

916



916. Miroir de Palestrina, en forme de poire, le rebord du côté du revers est peu proéminent, nous y voyons, en suivant patiemment les traits, en partie recouverts par l'oxydation, la figure d'une déesse assise sur un trône fort élégant, ayant un dossier recourbé; elle a le corps de face, les jambes de profil, la tête retournée en arrière et appuyée sur sa main droite; elle est coiffée d'une sorte de bonnet phrygien et de sa main gauche élevée elle tient serrée la hampe de sa lance sur laquelle elle s'appuie; au-dessous de ses pieds un chien est lancé à la course, cela paraît être un remplissage; devant cette femme un génie ailé et volant, vient avec un geste de suppliant. Le sujet qui est représenté se rapporte à Minerve comme le prouvent un fragment d'inscription: ME...VA pour MENERVA, la chouette qui se trouve entre les pieds de devant de son trône et l'épervier qui est perché devant elle sur un tronc d'arbre. C'est quelque héros de la guerre de Troie, Achille par exemple, qui fait demander la protection ou l'intervention de la déesse, laquelle paraît réfléchir avant de répondre. — Trouvé à Palestrina.

D. 14.

917



917. Miroir de Palestrina, en forme de poire, le rebord faiblement renforcé, le manche terminé par une tête de chien dont les oreilles sont couchées en arrière; au revers une couronne de laurier terminée en haut par une rosace, en bas par une palmette, au-dessus de laquelle les deux branches de la couronne sont reliées par une vitta; au centre une vasque derrière laquelle on voit une femme occupée à sa toilette; une suivante, vêtue de la tunique talaire sans manches, lui présente un miroir tandis qu'un alabastrum est debout par terre à ses pieds; ces deux figures portent des colliers et des bracelets et se détachent sur une draperie fixée à la paroi par des clous. C'est Vénus Anadiomène faisant sa toilette et caractérisée par la colombe qui voltige à ses pieds. — Trouvé à Palestrina.

D. 14 $^{1}/_{2}$.

918. Miroir sans décoration. — Trouvé à Cornetto.

D. 11 $^{1}/_{2}$.

919. Petit miroir, fragment, spécimen de l'éclat métallique que pouvaient atteindre ces disques de bronze.

D. 8.

920. Poignée de miroir en forme de balustre destinée à contenir un manche de miroir analogue à celui du miroir n. 911.

L. 11.


921

921. Manche de miroir destiné à s'appliquer sur un disque rond; il est terminé par trois feuilles de palmier, dont deux accompagnaient la rondeur du miroir et la troisième était rivée dessus, le manche lui-même est en forme de double balustre.

L. 11

922. Manche de miroir pareil au précédent, le haut en forme de fleur de lotus épanouie, du reste même disposition que ci-dessus, la partie droite du manche est entourée de nervures transversales et terminée par une tête d'animal aux oreilles aplaties.

L. 11.

923. Manche de miroir, analogue à celui du n. 915, formé par deux têtes d'animal fantastique se touchant au milieu par les poils du col; la tête du bas enfonce son museau entre les cornes d'un bélier à quatre cornes dont deux entourent le manche, et les deux autres tournées en volute sont appliquées latéralement; la tête du bélier est allongée et la lèvre inférieure pendante; vers le disque du miroir la tête d'ornement entre dans deux feuilles d'achante qui entourent le manche et meurent au point où commence le miroir.

L. 13 $^1/_2$.

924. Manche de miroir, analogue au précédent, mais moins bien conservé.

L. 10.

2. Strigiles.

Les strigiles étaient destinés à éloigner du corps l'huile dont on s'oignait après le bain et la lutte; ils servaient aux deux sexes, et la manière de tenir cet instrument se voit sur nombre de statues ou de peintures de vases: le manche se tenait dans la main, la convexité de l'ustensile en haut et le bec en dehors, on râclait les membres avec la partie centrale de l'instrument et l'huile s'écoulait par le bec. On les rencontre dans les tombeaux anciens, antérieurs à l'ère chrétienne; tandis que du temps de l'empire romain, où les luttes étaient délaissées, où dans les bains le luxe était porté plus loin et les mœurs plus raffinées, son usage était perdu; la forme des strigiles varie peu du reste, si ce n'est que dans les plus anciens on passait la main dans une ouverture réservée et que, dans les autres, cette disposition est souvent remplacée par un simple manche en métal ou en os dont la réunion avec l'instrument manque de grâce. En Grèce, les strigiles étaient ordinairement en fer; en Étrurie, au contraire, ils étaient de bronze et on remarque dans les plus anciens une courbure plus gracieuse, une forme plus effilée, que dans ceux de l'époque romaine, époque à laquelle remontent ceux de plomb qui ne peuvent avoir qu'une signification funéraire. Certains strigiles portent les noms des fabricants gravés ou imprimés sur le manche.

925. Strigile à courbure élégante, le bec est recourbé en dehors, la poignée disposée pour y introduire la main. — Trouvé à Cornetto.

926. Id., à courbure élégante, l'éclat métallique s'est en partie conservé, la poignée est disposée comme ci-dessus. — Trouvé à Cornetto.

927





927. Strigile moins ancien, le corps plus large, forme plus ramassée et manquant d'élégance.—Trouvé à Cornetto.

928. Id., plus grand que le précédent, la poignée paraît incommode. — Trouvé près de Rome.

929



929. Id., fragment de poignée portant, pour marque de fabrique, un chien qui saute par derrière sur une biche en fuite et la mord sur le cou, et un commencement d'inscription en trois lignes où on lit : A sur la première, ΛΙ sur la seconde et Π sur la dernière. — Trouvé à Capoue.

3. Burettes à huile.

Ces burettes sont représentées sur les vases, elles sont à col étroit et à goulot très-évasé; les jeunes gens qui se rendaient à la palestre les portaient avec eux, ils se servaient de l'huile qui y était contenue pour s'oindre; la forme de ces burettes paraît avoir été inventée afin que les corps étrangers ne puissent pas s'y introduire, tandis que le goulot, à cause de sa largeur servait comme de godet et permettait à l'huile de rentrer dans la burette lorsqu'on redressait le vase.

930. Burette à l'huile, à une anse pour l'onction du corps, la panse à la partie plus large est entourée d'un double filet dans lequel sont tracés des ornements en volute, au-dessus et en dessous une série de cannelures à double filet, terminées en arcs de cercle près de la bande du milieu et en volute vers le pied et vers le goulot.

H. 8 $^1/_2$.

---

4. Épilateurs.

C'était un usage chez les Anciens, usage conservé encore actuellement en Égypte, de s'arracher les poils, entre autres ceux de la barbe, pour arriver à avoir la peau plus lisse; on trouve ces instruments plutôt dans les tombeaux d'hommes.

931



931. Pincette en bronze, dans la forme de nos brucelles, mais avec les bouts carrés et recourbés en dedans.

L. 11.

---

5. Cure-ongles, cure-oreilles, rasoirs.

Ces instruments fixés par des anneaux à une plaque triangulaire qui à l'autre extrémité était percée d'un trou, se portaient probablement à la ceinture; les rasoirs ont une grande analogie avec ceux dont on se sert encore actuellement en Égypte, seulement ils sont en bronze et le fil leur était donné par le battage, comme on le fait actuellement pour les faux.

932. Cure-ongles, petit bâton terminé à une extrémité par une partie demi-cylindrique dont la portion plate est striée en lime et le bout fendu en pied de biche; à l'autre extrémité le métal est replié et forme un anneau destiné à servir à sa suspension.

L. 7.

933. Cure-oreilles, tige tordue terminée à une extrémité par une petite cuillère et à l'autre par un crochet.

L. 8.

934



934. Rasoirs, les deux appendices qui sont au dos de la lame en forme de demi-lune recevaient une barre longitudinale en bois ou en os, on passait le petit doigt dans l'anneau qui se trouve au bas du manche; et on tenait la barre longitudinale entre l'index et le pouce.

H. 10.

935. Id., modèle d'après un exemplaire de fabrication étrusque, trouvé dans les stations lacustres de la Suisse et faisant partie de la collection du colonel Schwab; il est à deux tranchants.

6. Épingles à cheveux.

Ces épingles sont souvent de dimension telle qu'on hésiterait à leur donner cette attribution, si les gens du peuple, en Italie et surtout ceux des campagnes qui entourent les monts Albains, n'avaient pas conservé jusqu'à présent cet usage.

936. Épingle à cheveux en forme de caducée et avec ailes en travers.

L. 14.

937. Id., terminée en pied de biche et ornée de stries et de facettes.

L. 11.

938. Id., terminée par un petit bouton.

L. 30.

939. Id., terminée par une fleur de lotus en bouton, au-dessus d'un étranglement et d'un petit filet circulaire.

L. 25.

940. Id., le corps tors au milieu de la longueur, terminé par une fleur de lotus, plus épanouie que la précédente et surmontant une petite boule; elle a conservé en partie son éclat métallique.

L. 23.

941. Id., le corps tors et terminé en palette carrée.

L. 25.

942. Id., terminée par un renflement d'où sort une

lionne couchée, les pattes étendues en avant; la patine en est d'un beau bleu foncé.

L. 27.

---

7. Fibules et grandes épingles à attacher les vêtements.

Les vêtements des Anciens tels que la palla ou peplum, la chlamys, la toge, le manteau ou amictus étaient fixés sur les épaules ou la poitrine au moyen de fibules (broches) et d'épingles; les plus anciennes fibules paraissent avoir été en forme de boutons circulaires, à moins que les artistes de la bonne époque aient seulement négligé la représentation des autres comme ne convenant pas aussi bien au style de leurs œuvres; en tout cas ce n'est que sur les monuments du Bas-Empire que les autres formes se voient représentées, quoiqu'on en trouve également dans des tombeaux qui paraissent fort anciens. Les fibules en forme d'étrier se trouvent un peu partout, celles qui sont en forme d'animaux se rencontrent fréquemment dans les tombes de Cornetto; les fibules composées d'arcs de cercle datent de l'époque romaine et celles qui sont incrustées de mosaïques se trouvent dans les tombeaux gallo-romains ou byzantins, on n'en rencontre jamais dans ceux de l'Étrurie ou de la Grèce.

943. Fibule en forme d'étrier, le corps renflé et replié en dedans est décoré de simples bandes graphiques alternativement remplies de hâchures, le bout de l'épingle est cassé.
L. 8. H. 5.

944



944. Petite fibule à ornements striés graphiquement.
L. 3 $^{1}/_{2}$. H. 2.

945. Fragment d'une fibule analogue.

946. Fibule en forme d'étrier, plus mince que celle du n. 943, ornée de stries graphiques en losange, l'épingle est cassée.

L. 7. H. 5.

947. Deux fibules en fil de bronze, le fermoir replié en double volute.

L. 5 $^1/_2$. H. 3.

948. Fibule, pareille aux deux précédentes, mais plus petite.

L. 4 $^1/_2$. H. 2.

949. Fibule en forme d'étrier, au corps aplati, avec une portion plus large au milieu.

L. 8 $^1/_2$. H. 4.

950. Id., le corps légèrement renflé et orné d'entailles longitudinales arrêtées de part et d'autre par trois petits filets transversaux, l'aiguille est cassée au ressort et le fermoir est terminé en-dessous par un double crochet qui figure un cou et une tête de canard.

L. 9. H. 3 $^1/_2$.

951. Deux fibules, le corps renflé au centre porte trois appendices dont un est vertical par rapport au corps et les deux autres en sens perpendiculaire au premier, le fermoir est orné de stries en zigzag, les épingles sont cassées.

L. 6; 4 $^1/_2$. H. 3 $^1/_2$; 2 $^1/_2$.

952. Fibule en forme d'étrier, le corps plat est élargi au milieu et porte trois appendices dans le sens des rayons, imitant grossièrement des têtes d'oiseaux, le fermoir est terminé comme au n. 950, l'épingle est cassée.

L. 6. H. 4.

953. Fibule, pareille à la précédente, le bout du fermoir est cassé.

L. 7. H. 3.

954. Petite fibule en argent, en forme d'étrier.

L. 2 $^1/_2$ H. 1.

955. Fibule en argent, en forme d'étrier, composée de trois segments de cercle, ornés de boutons en pointes de diamant à leur intersection; le ressort était à boudin et très-serré, le fermoir à côtes cordonnées, l'épingle manque. — Trouvée à Ostie.

L. 8.

956. Fibule en forme d'étrier, le corps formé par trois segments de cercle dont celui du milieu est inversé; aux points d'intersection le fil est replié deux fois sur lui-même et forme ressort, la partie centrale est entourée de stries très-fines en spirale, stries qui vont en s'espaçant sur les deux autres segments, s'arrêtant d'une part au fermoir et de l'autre sur l'épingle à l'endroit où la pointe commence, endroit indiqué par un tortillon de fil en relief.

L. 11, H. 5.

957. Fibule en argent, trois fils soudés ensemble forment un nœud au milieu, ils se terminent d'une part au fermoir qu'ils maintiennent et de l'autre passent dans une partie ovoïde pour en ressortir et former le ressort à boudin et l'épingle; le fil extérieur est taillé en dent de scie, le nœud forme une sorte de couronne et la partie ovoïde du côté opposé au ressort se termine en pointe ornée de feuilles de lierre et porte en deux lignes l'inscription : SEPV — LLAS, cette fibule paraît dater, à cause de la forme des caractères, de la fin de l'empire romain.

L. 8 $^1/_2$ H. 3.

958. Fibule en forme d'étrier, à charnière, le corps plat est très-large vers la charnière, puis allégé par des entailles à jour; de simples stries décorent les parties planes et l'extrémité du fermoir est terminée en bec effilé et arrondi, terminé lui-même par un bouton demi-sphérique.

L. 7. H. 3.

959. Fibule en forme d'étrier, à charnière; le corps, le fermoir et la charnière sont décorés avec beaucoup de simplicité et de goût; l'épingle manque.

L. 5. H. 3.

960. Fibule en forme d'animal, la spirale était appliquée par derrière ainsi que le fermoir; l'épingle manque.

L. 4.

961. Fibule en forme d'enfant, les bras sont élevés au-dessus de la tête et le phallus en forme de chien, grossièrement modelé, porte un collier autour du cou et la gueule grande ouverte; les jambes de l'enfant réunies s'enroulent en spirales pour former le ressort et se terminent en épingle; les pattes de devant du chien réunies également reposent sur le fermoir; l'enfant tient d'une main des castagnettes; l'épingle manque.

L. 4.

962. Fibule en forme d'animal fantastique à deux têtes, l'une regardant en avant et l'autre en arrière, la queue en spirale, les pattes de derrière enroulées forment ressort et se terminent en épingle, celles de devant en fermoir; la tête tournée en avant porte des boucles d'oreilles en forme de phallus.

L. 3 1/2.

963. Fibule gallo-romaine à charnière, en forme de croix; le corps est formé par deux parties annulaires et

deux portions triangulaires laissant entre elles quatre un vide; elles sont creusées et ont reçu, enchâssée, une incrustation en mosaïque de verres de couleur alternant verdâtre, rouge, jaune et blanche, la charnière est repliée à angle droit et le fermoir est en forme de gland; l'épingle manque. — Achetée à Paris.

L. 6. H. 1.

964. Double bouton formé par un fil doublement replié au milieu et enroulé sur lui-même aux deux extrémités.

L. 8.

965. Double bouton, pareil au précédent, mais plus petit.

L. 4.

966. Double bouton, fragment d'un exemplaire plus grand.


967

967. Deux épingles à fixer les vêtements, les pointes manquent; je donne cette attribution à ces deux spécimens, malgré leurs dimensions exagérées, par analogie avec des exemplaires munis de leurs pointes, existant au musée de Berlin et qui, d'après le catalogue, ont été trouvés en place sur les squelettes.

D. 7.

8. Breloques.

On a souvent désigné certaines breloques comme ayant servi de poids à l'angle des vêtements, entre autres de la palla; mais aucune preuve concluante n'a été donnée à l'appui de cette manière de voir, il paraît plus naturel de leur attribuer la destination d'être passées à certaines broches ou fibules pour pendre sur la poitrine comme cela se fait encore de nos jours et surtout en Italie où de semblables objets portent le nom de *pezzo*.

968



968. Petit vase, un anneau passé autour de l'anse, le pied est trop petit pour avoir pu servir de base.

H. 7.

969. Petit vase, analogue au précédent, mais sans anneau.

H. 5 1/2.

970. Petit vase, le corps moins gros et orné de trois stries.

H. 6.

971. Petit appendicule en forme de toupie, ayant servi à un usage analogue au précédent.

H. 4 1/2.

972. Breloque en forme de priape, l'extrémité terminée en tête d'animal, en dessous une partie plate percée d'un trou pour la suspension.

H. 5.

973. Breloque en forme de coquille (porcelaine), l'ouverture symbolisait le ctéis, l'extrémité percée d'un trou pour la suspension.

H. 4.

974. Breloque en forme de tête d'un animal au corps de poisson, la queue repliée sur la tête et formant anneau.

H. 3 ½.

975. Bulle que portaient les enfants, ornée d'une tête d'homme en relief.

D. 2.

976. Grain de collier en bronze, forme ovoïde, orné de petits cercles doubles tracés graphiquement.

L. 1 ½.

977. Boucle d'oreille en bronze; le pendentif en forme de demi-lune d'un côté reçoit le fil de suspension à charnière qui, de l'autre, forme le fermoir.

H. 2.

978. Bouton en argent filigrané.

D. 1.

---

9. Boucles de ceintures et anneaux de suspension.

Les anciens ne nouaient pas toujours leur ceinture, comme on le croit généralement, mais employaient souvent des boucles parfois ornées de plaques repoussées et exécutées avec beaucoup de soin. L'emploi des anneaux destinés à servir à la suspension à la ceinture d'instruments divers était plus répandu dans le nord de l'Europe que dans le midi, mais ils

proviennent partout de fabrication étrusque ; les musées de Copenhague, de Schwerin et de Berlin en contiennent de nombreux spécimens.

979. **Boucle de ceinture**, la pointe repliée en avant dépasse notablement la boucle, la partie qui se fixait sur le cuir est en forme d'étrier et ornée d'une fleur de lys rentrante, en dessous elle porte trois appendices percés de trous qui servaient à la fixer sur le cuir de la ceinture.

L. 5. L. 2 ½.

980. **Boucle de ceinture**, fragment, la portion qui est conservée correspond à la partie qui, dans le n° précédent, était fixée au cuir; on voit encore les trois trous qui donnaient passage aux clous rivés, et en place de fleur de lys il y a un ornement découpé se terminant en deux volutes.

981. **Boucle de ceinture,** fragment encore plus incomplet que le précédent, il est orné de tresses, de volutes et de deux animaux fantastiques au corps de poisson et à la tête de singe ou de crocodile.

982. **Plaque de ceinture**, ornée en repoussé d'un groupe représentant Hercule et le centaure Nessus qu'il a terrassé ; Hercule, la jambe droite tendue et le genou gauche appuyé sur la poitrine du centaure, lui tient la gorge serrée dans sa main gauche, tandis que de l'autre bras levé il brandit sa massue. Travail très-fin et digne d'un artiste grec.

H. 4 ½. L. 5 ½.

983. **Anneau circulaire** muni de renflements percés de trous ; la portion qui devait se trouver au-dessus de la ceinture n'en porte pas.

D. 5 ½.

984. **Anneau** pareil au précédent, mais plus grand.

D. 8.

985. Anneau en fil de bronze tordu, aminci aux deux extrémités et formant crochets; du reste, destiné au même usage.

D. 13.

10. Bagues.

Les bagues en bronze sont fort communes, les unes sont en forme de spirales, comme les portent encore à présent les femmes d'Albano ; d'autres sont terminées en clef ; c'était l'anneau matrimonial, symbolisant la clef de la maison; quelques-unes sont ornées de pierres gravées et servaient de cachets; nous en parlerons plus particulièrement dans la seconde partie de ce catalogue.

986. Bague en fil aplati, enroulé en spirale, figurant un serpent.

987. Deux bagues portant une clef au lieu de chaton.

988. Bagues, deux fragments ornés de pierres gravées et servant de cachets.

11. Bracelets.

L'usage des bracelets était très-répandu en Grèce et en Italie, surtout pour la parure des femmes ; les hommes ne les portaient que comme signes distinctifs en tant que soldats, autrement il n'y avait que des hommes efféminés qui s'en paraient; les femmes les portaient non-seulement autour du

poignet, mais fréquemment près de l'épaule, quelquefois au-dessus de la cheville du pied ou même autour de la cuisse comme nous l'avons vu à propos des vases; la plupart de ces bracelets étaient en forme de serpent, ce qui en motivait l'enroulement en plusieurs tours.

989. Bracelet figurant un serpent qui se mord la queue.

D. 7.

990. Bracelet, même forme que le précédent; le fermoir est formé par la langue du serpent qui s'enroule autour de la queue repliée.

D. 7.

991. Bracelet en fil de bronze tordu en spirale; les deux extrémités étaient légèrement aplaties et percées d'un trou.

D. 7.

992. Bracelet en ruban, à plusieurs enroulements; les deux extrémités sont cassées.

D. 5.

993. Bracelet en ruban, légèrement arrondi; les deux extrémités ornées de stries se terminent en pointe.

D. 5.

994. Bracelet, la partie centrale renflée, les deux extrémités aplaties et élargies inégalement, figurent grossièrement la tête et la queue d'un serpent.

D. 7.

995



995. Bracelet en fil rond, les deux extrémités renflées et comme entourées d'un fil ténu, se terminent par deux boutons plus larges et demi-sphériques. — Trouvé à Aquila.

D. 6.

12. Instruments à écrire, épingles, aiguilles.

Les Anciens écrivaient sur du papier fait avec du papyrus ou d'autres matières analogues, au moyen d'encre et de roseaux fendus ou non, usage qui s'est conservé dans plusieurs contrées, entre autres en Égypte; ils écrivaient également avec des stylets de métal ou d'os sur leurs tablettes enduites de cire et dont les analogues sont conservées à la Bibliothèque publique; ces stylets longs de douze à quinze centimètres étaient terminés à une extrémité par une pointe et à l'autre par une petite cuillère recourbée destinée à effacer sur la surface de la tablette un caractère manqué, ou bien encore à égaliser la cire pour la rendre susceptible de servir de nouveau.

996. Cinq stylets légèrement plus larges au milieu, mais lisses.

997. Deux stylets en fil tordu.

998. Quatre stylets, notablement plus épais dans le voisinage de la petite cuillère.

999. Quatre épingles, à tête carrée ou polygonale.

1000. Trois aiguilles ou passe-lacets.

1001. Trois épingles en fil tordu, le haut replié en demi-cercle; usage indéterminé.

---

13. Cistes.

On appelle *cistes* les boîtes ou coffrets dont les femmes se servaient pour soigner les bijoux et que les deux sexes employaient pour renfermer leurs ustensiles de bain; comme cela est prouvé par certaines d'entre elles qu'on a trouvées contenant, outre des strigiles et des miroirs, des éponges, des peignes, des balsamarium, des burettes à huile ou des boîtes à fard. Ces cistes sont en bois recouvert de bronze ou d'argent en feuille, ou bien en osier tressé, ou encore en bronze; les pieds et les poignées sont toujours en bronze fondu et parfois ciselé. Les ornements graphiques qui recouvrent ces coffrets sont composés d'entrelacs et d'ornements ou bien de sujets à personnages tirés de l'histoire héroïque de la Grèce; mais le mode dont les pieds, les poignées ou les chaînettes y sont soudées ou rivées, montre que les Anciens ne faisaient pas très-grand cas de ces décorations; ces gravures, plus encore que celles des miroirs, étaient œuvre d'industrie et non d'art; la plupart de ces cistes ont été trouvées à Palestrina (Préneste) où il paraîtrait qu'il en a existé une fabrique importante. Leur usage était très-répandu et souvent on les voit représentées sur les pierres gravées et sur les vases.

1002. Ciste en osier, tressé d'après un fragment qui était resté fixé à un des pieds; elle est composée d'un panier cylindrique avec couvercle mobile bombé, au sommet duquel se trouve la poignée formée par un acrobate qui s'appuie en arrière sur ses pieds et sur ses mains; ce panier repose sur trois pieds ayant un retour horizontal à leur partie postérieure; ils sont composés d'un dé circulaire sur lequel pose une griffe de lion qui se transforme en pilastre, orné de volutes et supporte un génie à moitié agenouillé. Ce génie porte quatre ailes, détail qui montre l'origine assyrienne de l'art

décoratif étrusque ; à la moitié de la hauteur du panier sont trois patères alternant comme position avec celle des trois pieds. — Trouvé à Palestrina.

H. 28. D. 15 1/2.

1003. Ciste en osier, mêmes remarques que ci-dessus, la forme est pareille, la poignée analogue mais plus petite, la disposition des pieds par rapport aux patères est identique ; les pieds sont formés d'un dé circulaire surmonté d'un sabot d'âne, dont la jambe, à la hauteur du genou est façonnée comme la tête du même animal, les oreilles écartées s'appuyent sur deux ailes qui accompagnent la courbure du panier ; l'âne au-dessus de sa tête a les poils de la crinière réunis et attachés, de manière à former une houppe élevée.

H. 26. D. 15.

1004. Ciste en bronze, de même forme que les deux précédentes, la poignée est formée par un lynx ou un léopard qui paraît faire la garde, les pieds par un disque circulaire surmonté d'une griffe de lion portant latéralement deux petites volutes et terminés par des masques de femme vus de face ; le dessus du couvercle, ainsi que le corps de la ciste sont décorés d'ornements graphiques ; sur le premier on voit des dauphins entremêlés de volutes figurant les vagues de la mer ; sur le second en une large bande sont des doubles palmettes dos à dos comme sur les vases grecs, en bas une bande de simples palmettes. — Trouvé à Palestrina.

H. 25. D. 16.

1005



1005. Ciste en bronze, la poignée formée par une femme demi-couchée s'appuyant du bras gauche sur un coussin ; les trois

pieds se composent d'une partie cylindrique surmontée d'une griffe de lion plus large qui porte deux ailes accompagnant le corps de la ciste; au centre, une feuille de palmier monte verticalement contre la paroi.

H. 14. D. 9.

1006. Ciste en bronze, plus allongée et légèrement évasée par le haut, la poignée identique à celle du numéro précédent, sauf que la femme s'appuie du bras droit; il n'y a pas de pied.

H. 11. D. 7.

1007. Deux pieds de ciste, formés par des dés circulaires sur lesquels posent des griffes de lion aux pattes ailées; sur les ailes, des lions de profil, la queue repliée et la tête relevée.

H. 9.

1008. Un pied de ciste, formé par une griffe d'hippogriffe surmontée de sa jambe; le fond de la ciste correspondait à la hauteur du genou.

H. 8.

1009. Pied de ciste, formé par un dé carré sur lequel une serre d'aigle supporte un génie à deux ailes, les deux bras collés le long du corps et tenant dans ses mains les plumes de l'oiseau.

H. 8.

1010. Id., formé par une serre d'aigle portant un buste de femme voilée dont les épaules figurent de petites ailes.

H. 6.

1011. Id., formé par un pied de biche se terminant à la hauteur du genou en deux volutes latérales entre lesquelles se trouve la tête grossièrement modelée d'un enfant en bonnet, portant la bulle pendue sur la poitrine.

H. 5.

1012. Pied de ciste, formé par un dé carré sur lequel pose une serre d'aigle portant un buste de jeune fille à la longue chevelure; les épaules sont comme drapées dans des ailes partant de la patte de l'oiseau.

H. 7

1013. Id., formé par une griffe d'animal terminée latéralement à la hauteur du genou par deux petites ailes surmontées d'une tête de chien au centre.

H. 5 1/2.

1014. Griffe d'hippogriffe, à la hauteur du genou deux ailes latérales et au-dessus de la jambe une tête de lynx les oreilles en arrière.

H. 5.

1015. Pied de ciste formé par une serre d'aigle surmontée d'une fleur de lys.

H. 4 1/2.

1016. Poignée de ciste formée par un bélier agenouillé sur les quatre jambes qui posent sur deux dés carrés; sur le dos de l'animal une femme, le haut du corps nu, est couchée en s'appuyant du bras gauche sur la tête du bélier.

H. 4. L. 5.

1017. Poignée de ciste formée par deux statues d'Hercule qui devaient porter une massue ou tout autre objet sur leurs épaules, l'un des deux est nu, coiffé de la peau du lion de Némée, un bras élevé à la hauteur de la tête et l'autre replié en avant; la seconde statuette nous fait voir Hercule les pieds chaussés des cnémides, la peau de lion liée autour du corps et dont la tête lui couvre le ventre, il porte un baudrier et la tête coiffée du tutulus, il tient une main élevée à la hauteur de l'épaule et dans l'autre deux boules;

ces deux statuettes sont de style campanien, c'est un spécimen de l'art chez les Samnites.

H. 11. H. 12.

1018. Poignée de ciste formée par deux dauphins, les queues accolées en haut et la tête appuyée sur deux feuilles de plantes marines.

H. 9. L. 14 ½.

B. OBJETS RELATIFS A L'USAGE DE LA MAISON

1. Ustensiles de cuisine et de table.

Les ustensiles qu'on trouve dans les tombeaux étrusques sont presque toujours en bronze et servent à des usages analogues à ceux de nos jours; les récipients que renferme la collection sont surtout destinés à contenir les liquides; les plus grands étaient pour l'eau, les plus petits pour le vin; ceux qui sont munis de manche servaient à puiser les liquides dans les cratères et à les verser dans les vases que l'on servait sur table. Quelques-uns de ces derniers avaient des couvercles à charnière, d'autres des couvercles surmontés de statues; les plus anciens sont reconnaissables à la raideur des formes qui s'arrondissent et s'épurent avec le temps; les anses de ces divers ustensiles sont ornées de mascarons ou de têtes d'animaux.

Il n'est pas bien certain que les Anciens se servissent des fourchettes comme nous le faisons, du moins n'en avons-nous jamais vu de représentations sur les peintures ou les monuments; il en est autrement des cuillères dont l'usage était répandu pour manger la soupe ou les glaces dont on faisait, alors comme à présent, un grand usage. Les couteaux de table se rapprochent des nôtres comme forme et comme facture; le manche était rapporté comme pour certains miroirs.

1019. Scudella ou plat rond et peu profond servant à contenir des fruits et des légumes.

H. 5. D. 24.

1020. Poêle à manche plat et large, terminé par un crochet recourbé en forme de tête de canard, le fond est légèrement bombé.

H. 6. D. 23. L. 49.

1021



1021. Poche à puiser sans rebord, même structure de manche que le précédent, le crochet légèrement recourbé en forme de col de cygne.

H. 4. D. 15. L. 33.

1022. Id., la poche est demi-sphérique, le manche aplati est percé d'un trou à son extrémité.

H. 7. D. 12 $^1/_2$. L. 24.

1023. Gobelet à boire, le pied rond légèrement plus large que le vase à sa base ; le gobelet est en cône renversé analogue à nos timbales, mais en forme d'ellipse.

H. 11. D. 10.

1024. Petite coupe à boire sans pied et à fond demi-sphérique, bord supérieur évasé, analogue mais plus petite que celle décrite au n. 20.

H. 5. D. 10.

1025. Petit vase au corps cylindrique, renflé en haut et en bas, muni à la partie supérieure d'un rebord destiné à

recevoir un couvercle et d'une entaille qui devait recevoir un manche horizontal; le fond du vase montre que c'était un récipient destiné à aller au feu; le couvercle et l'anse manquent.

H. 9. D. 8.

1026. Pot formé par deux cônes tronqués; le fond et la bouche ont le même diamètre, la partie la plus large de la panse se trouve au $^1/_3$ de la hauteur à partir du bas, le rebord supérieur fortement renflé porte un couvercle; une anse se terminant en fleur de lys descendait jusqu'à la partie la plus large. Le couvercle, de forme hémisphérique, présente une partie aplatie au centre sur laquelle est fixée un dé circulaire surmonté d'une Vénus pudique, la tête ornée d'un diadème percé à jour; le reste du couvercle est orné d'oves de quatre grandeurs différentes, cordonnées de perles et dirigées dans le sens des rayons; l'anse manque.

H. 35. D. 15.

1027. Préféricule, le pied circulaire évidé au centre, la panse en forme de segment de cercle jusqu'aux $^2/_3$ de la hauteur, est reliée à la bouche, qui a le même diamètre que le pied, par une doucine; ce vase avait une anse et un couvercle qui manquent.

H. 16. D. 14.

1028. Seau en forme d'œuf tronqué à la partie supérieure et qui se réunit en doucine aplatie au bord supérieur du vase; ce bord porte deux retours verticaux annulaires dans les trous desquels entrent les extrémités repliées de l'anse plate demi-circulaire et qui va en s'élargissant jusqu'à l'aplomb du centre du vase; en cet endroit elle est percée d'un trou qui était muni d'un anneau et d'une chaînette.

H. 14. D. 12.

1029. Cratère à fond plat allant en s'évasant jusqu'aux $^2/_3$ de la hauteur; le bord supérieur est incliné à l'inverse;

l'anse fixée comme dans le numéro précédent est cylindrique à ses deux retours terminés en forme de tête d'animal, les anneaux dans lesquels elle passe sont rivés et non soudés contre le rebord du cratère. — Trouvé à Palestrina.

H. 34. D. 30.

1030. Anse double d'un cratère analogue mais plus petit, les anneaux sont formés par des sirènes ailées tenant serrées dans les mains les extrémités de leurs jambes terminées en queue de poisson. Elles reposent sur des pilastres à plusieurs volutes figurant les vagues de la mer; les anses, cylindriques et cannelées, vont en s'amincissant vers leurs extrémités et sont terminées après leur inflexion par des boutons de fleurs de lotus.

D. 23.

1031. Préféricule de forme analogue mais plus arrondie que le n. 1026, l'anse entoure en partie la bouche du vase et se termine en tête de canard; son attache au vase est masquée par une tête de Méduse grossièrement modelée.

H. 16. D. 14.

1032. Id., de forme analogue à celle du n. 189, semblable à un demi-balustre, le bord supérieur est replié; l'anse est pareille à celle du n. 1197, mais elle manque.

H. 22. D. 13.

1033. Id., la panse fortement renflée surmontée d'une partie cylindrique en retrait, s'évasant à la hauteur de la bouche; la section du vase est en forme de doucine. Il porte une anse qui embrasse le rebord supérieur, s'applique en fleur de lys renversée contre la panse et porte un appendice en forme de corne, fendu du côté de la bouche du vase; dans cette ouverture entre l'extrémité d'une palmette à laquelle est rivé le couvercle qui, au centre, porte un dauphin

la queue en l'air; l'anse et la palmette forment charnière. Ce vase était destiné probablement à faire chauffer du vin.
H. 17. D. 15.

1033 a. Oenochœ de forme déjà décrite dans les vases en argile, le bec est légèrement évasé, l'anse va en s'amincissant vers le bas et les retours vers la bouche sont repliés à angle droit; ce vase a été fondu d'une seule pièce.
H. 20. D. 12.

1034





1034. Oenochœ, forme analogue à celle du n. précédent, mais moins archaïque; l'anse est soudée au vase, elle se termine sur la bouche en forme de tête de bélier qui regarde couler le liquide; en bas contre la panse le point d'attache est masqué par un génie ailé qui court et paraît porter quelque animal sur son épaule; le corps de la poignée est légèrement cannelé, plus gros en haut qu'en bas, et le fond des cannelures décoré de petites perles; la bouche du vase plus inclinée que celle du numéro précédent commence à faire voir la forme de feuille de trèfle.
H. 28. D. 17.

1035. Oenochœ de forme plus élégante, à pied étroit, le corps formé par

deux segments de sphère, la partie la plus large aux deux tiers de la hauteur, la bouche en forme de trèfle dont les trois lobes s'inclinent avec élégance vers la panse; l'anse est formée par un ruban aplati, strié et à rebords légèrement repliés, sur la panse il se termine en plaque circulaire décorée d'une double palmette graphique; elle s'élève au-dessus de l'ouverture du vase, redescend par une courbe gracieuse jusqu'à l'aplomb du col, s'enchâsse dans une partie transversale fondue en forme de double étrier terminé par des rosaces situées dans des plans parallèles à celui du rebord de l'anse; la partie supérieure du vase entre dans une fente longitudinale pratiquée dans la pièce transversale; l'anse traverse la partie centrale renforcée de cette même pièce, descend à l'intérieur du goulot et y est fixée par trois rivures; ces rivures sont masquées, à l'intérieur du vase, par une petite plaque légèrement plus large que l'anse elle-même, arrondie par le bas, décorée de volutes et de larmes, elle s'appuie en-dessous de la partie renforcée dont le plan apparent est orné de traits graphiques.

H. 23. D. 14.

1036





1036. Oenochœ, à fond plat et pied rond peu élevé, en forme d'escargot dont l'ouverture de la coquille serait horizontale, l'anse va de l'ouverture obliquement jusqu'au corps sphérique de l'escargot.

H. 15. L. 17.

1037. Fourchette à trois pointes, le manche, raccordé au plan de la fourchette par un quart

de cercle, est formé par une jambe de gazelle dont tous les détails de muscles et du sabot sont fidèlement exécutés.

L. 13.

1038. Cuillère pour manger les œufs, forme arrondie aux deux extrémités, le manche est dans un plan supérieur à celui de la cuillère, il l'accompagne en dessous par une nervure, il a la forme d'un pied de gazelle plus grossièrement indiqué qu'au numéro précédent.

L. 14.

1039. Id., en argent, pour manger les glaces, la coquille est en forme d'œuf et peu profonde, le manche droit a la forme d'un balustre tors dans sa partie la plus longue; le plan du manche dépasse légèrement celui de la coquille et se fixe à la partie postérieure de la coquille par une portion plus forte, en arc de cercle; l'extérieur vient mourir sous la cuillère, l'intérieur forme bec avec le manche et rejoint la coquille immédiatement après le rebord. — Trouvée à Ostie.

L. 16.

1040. Couteau en bronze, forme lancéolée, manche en os cylindrique cannelé, terminé en bas par un bouton en forme de bulle.

L. 21.

1041. Fragment de lame de couteau à deux tranchants.

1042. Extrémité inférieure de manche de couteau en forme de tête de sanglier.

L. 4.

1043. Manche d'un petit couteau en bronze incrusté d'ivoire en forme de griffe d'oiseau.

H. 7.

2. Éclairage.

Les Anciens se servaient de lampes (*lucerna*) et de chandelles de suif ou de cierges en cire; les premières étaient posées sur un pied analogue à nos pieds de lampes ou suspendues par des chaînettes aux bras des candélabres (*candelabrum*); leurs chandeliers, munis d'une pointe centrale, étaient formés d'une colonne reposant sur trois pieds et portant une bobèche entre le chapiteau et la pointe; puis plus tard d'un fût central en forme de tronc d'arbre terminé soit par une pointe soit par plusieurs rameaux garnis de bobèches et de pointes; ce tronc d'arbre était souvent supporté par des figures de faunes ou de bacchantes reposant sur des trépieds, sur des plates-formes, ou encore sur le dos de tortues ou d'autres animaux; les colonnes centrales, les troncs d'arbres et les trépieds servaient en outre comme des perchoirs à une série d'oiseaux, de rats, écureuils, renards, lézards, etc.... Certains candélabres se terminaient en petites coupes arrondies sur lesquelles on pouvait placer des lampes, mais dont l'usage était plus spécialement celui de brûle-parfums (*thymiaterion*), voir au n. **245**; ces petites coupes étaient quelquefois fixes, d'autres fois, au contraire, mobiles et alors munies d'une ou deux anses qui servaient à les suspendre au mur. L'usage de brûler des parfums ou de l'encens provenait d'Assyrie ou d'Égypte; on le pratiquait dans les fêtes et cérémonies religieuses ainsi que dans les festins.

1044. Candélabre, la base formée par un trépied composé de trois dés carrés sur lesquels reposent des jambes d'hippogriffe repliées au genou, elles se réunissent au centre, recouvertes par trois feuilles de roseau dont les interstices sont garnis de palmettes, la pointe en bas. Après la base vient

la colonne dont le pied ciselé présente entre ses moulures cinq coquilles en relief au-dessus desquelles le fût orné d'oves, d'un filet et de petites perles, forme comme un faisceau de feuilles d'où sort une tige cannelée, tige qui va en s'amincissant jusqu'au chapiteau lequel est composé de plusieurs moulures successives aboutissant au disque. Quatre branches en forme de genoux et terminées en un ornement qui rappelle le gouvernail, sont implantées latéralement au disque; elles entourent une statuette de Minerve archaïque qui est debout sur une petite base ciselée reposant au milieu du disque; une des branches manque.

H. 105.

1045. Candélabre, la base formée par trois jambes de lion terminées en griffe; les trois jambes sont réunies au centre et passent sans intermédiaire à former le fût de la colonne; en haut le disque est fait d'une feuille de bronze circulaire à rebord, elle repose entre deux douilles traversées par le prolongement du fût qui est rivé au-dessus; en dessous de la douille supérieure passent deux bras en forme d'étrier qui fournissent quatre crochets pour la suspension.

H. 85.

1046. Chaînettes de suspension portant suspendues une pointe et une petite pincette pour attiser les lampes.

1047. Lucerna pensilis bilychnis, le couvercle formé par un singe accroupi sur une demi-sphère.

L. 6.

1048. Lucerna pendilis, le fond étant aplati, elle pourrait servir à être posée également sur un pied.

L. 7.

1049. Anneau et chaînes de suspension auxquels est suspendu un fragment de burette à huile.

1050. Lucerna, le dessus est formé par une figure de satyre dont les cornes réunies par derrière formaient l'anse et la barbe ramenée en avant le bec; le satyre ouvre la bouche et c'est par là qu'on introduisait l'huile dans la lampe. — Trouvée à Ostie.

L. 7.

1051. Branche de candélabre, extrémité en forme de lyre.

L. 7.

1052. Id., l'extrémité est terminée en lyre, à la partie inférieure un crochet en forme de queue d'animal.

L. 10.

1053. Id., en forme de cou et de bec de flamant.

L. 5.

1054





1054. Fragment de base de candélabre formé par une griffe de lion dont la patte, inclinée en arrière jusqu'au jarret, se recourbe en avant et entre dans la gueule d'une panthère à la robe tachetée et dont le cou paraît sortir d'une fleur.

L. 7.

1055. Statuette de Flamine tenant d'une main le gâteau de miel et de l'autre la patère, elle est coiffée du corymbe et vêtue de la tunique talaire et de la palla; elle était placée entre les branches d'un candélabre; voir n. 1044.

H. 8.

1056. Statuette d'Éphèbe, vêtu de la tunique

courte, la chevelure abondante, chaussé de brodequins, il tient d'une main une patère et de l'autre un rython élevé au-dessus de sa tête, il paraît danser; comme le précédent il servait d'ornement à un candélabre.

H. 7.

1057. Flamine, le corymbe en tête, la chlamys jetée sur l'épaule, d'une main il tient le gâteau de miel et de l'autre la patère; même destination que les deux numéros précédents.

H. 9.

1058. Candélabre à coupe, la base est formée par trois pieds de biche infléchis au-dessus du sabot et à retour horizontal après le genou; les angles entre les jambes sont garnis de palmettes rapportées; les jambes elles-mêmes se réunissent en un corps cylindrique entouré d'un filet et formant la base de la colonne dont le fût est finement cannelé, orné aux $^2/_3$ de sa hauteur d'un disque plat et circulaire et porte à son extrémité supérieure, entre deux douilles, une coupe creuse à rebord destinée à supporter une lampe; sur l'une des jambes du trépied on voit une poule qui couve, sur l'autre jambe un renard qui vient de surprendre une poule par derrière; sur la troisième jambe et sur le disque on voit des traces indiquant clairement qu'il y avait là d'autres animaux.

H. 43.

1059. Statuette de taureau ayant servi d'ornement à un candélabre.

1060. Écureuil rongeant une noisette, même destination que le précédent.

1061. Souris rongeant un fruit qu'elle tient entre ses pattes de devant, même destination.

1062. Id., mangeant un gâteau, même destination.

1063. Coq qui chante, même destination.

1064. Colombe qui couve, même destination.

1065. Corbeau debout sur ses pattes, même destination.

1066. Candélabre à bobèche et à pointe, le fût est formé par un tronc d'arbre reposant sur un trépied grossier.

H. 38.

1067. Portion de candélabre, chapiteau de la colonne qui supportait le disque; il est formé par une fleur de lotus épanouie dont les pétales assemblées et évasées au sommet supportaient le disque.

H. 5.

1068. Torche ou flambeau, pareil à ceux que les esclaves portaient la nuit devant leurs maîtres.

H. 11.

1069. Chapiteau de colonne de candélabre en forme de cône terminé par des feuilles de lotus.

H. 7.

1070. Crochet de suspension pour les accessoires des lampes.

1071. Fragment de poignée de lucerna terminée en col et tête de cheval; comparer avec le n. 655.

1072. Coupe en forme de vase, élégamment fondue et ciselée et se motivant par une fleur épanouie; cette coupe d'après des exemplaires analogues mais complets du musée de Berlin et du musée de Naples, terminait un tronc d'arbre ou un roseau reposant lui-même sur un trépied; la

hauteur totale devait varier entre un mètre vingt centimètres et un mètre cinquante centimètres.

H. 10.

1073. Coupe de thymiaterion, destinée à être placée sur un candélabre terminé comme au n. 1072; au centre un évidement demi-sphérique destiné à recevoir l'encens, puis vient une partie annulaire plate, ornée de méandres graphiques tracés entre deux lignes en zigzag, cette partie annulaire s'arrête à un cordon en relief au delà duquel le rebord de la coupe descend en quart de cercle orné d'oves et de larmes; l'anse manque. — Trouvée à Cornetto.

D. 10.

1074. Id., même forme et même destination, les ornements graphiques figurent des pampres de lierre; l'anse manque. — Trouvée à Cornetto.

D. 10 1/2.

1075. Id., en tout pareil à la précédente; l'anse manque. — Trouvée à Cornetto.

D. 10.

1076. Id., les ornements graphiques sont entremêlés de volutes et de pampres; l'anse manque. — Trouvée à Cornetto.

D. 10 1/2.

1077. Id., le fond qui est décoré d'ornements graphiques pareil au précédent est ponctué; l'anse manque. — Trouvée à Cornetto.

D. 10 1/2.

1078. Id., la partie annulaire décorée, en face de l'anse, d'une palmette dont les volutes contournent l'évidement central; tandis que des pampres suivent le filet tordu et ex-

haussé, du reste, même forme et même destination que les précédents; l'anse manque. — Trouvée à Cornetto.

D. 10 1/2.

1079. Coupe de thymiaterion, en tout pareil au n. 1073, l'anse est formée par deux serpents qui se mordent et dont les queues passent par les orifices des anneaux qui font partie de la coupe. — Trouvée à Cornetto.

D. 10 1/2.

1080. Id., la partie annulaire est partagée en deux zones par un trait circulaire; elles sont décorées, à l'extérieur de pampres de lierre et à l'intérieur de méandres et de volutes, le tout tracé graphiquement; l'anse manque. — Trouvée à Cornetto.

D. 11 1/2.

1081. Id., la partie annulaire est décorée grossièrement à droite, à partir de l'anse, par deux feuilles d'arbre et à gauche par un trait circulaire traversé de traits obliques formant des triangles et des losanges; l'anse manque. — Trouvée à Cornetto.

D. 10 1/2.

1082. Id., sans ornements graphiques; l'anse est conservée. — Trouvée à Cornetto.

D. 9 1/2.

1083. Id., à évidement demi-sphérique plus grand, partie annulaire étroite ornée d'un léger méandre graphique; l'anse manque. — Trouvée à Cornetto.

D. 8 1/2.

1084. Id., pareille à la précédente; l'anse manque. — Trouvée à Cornetto.

D. 10 1/2.

1085. Coupe de thymiaterion, comme les deux précédentes mais les moulures sans ornements; cette coupe n'avait pas d'anse. — Trouvée à Cornetto.

D. 10.

1086. Id., la partie creuse demi-sphérique, pareille à celle du n. 1082, l'objet décoré de même; la coupe était munie de deux anses, manquantes, qui servaient probablement à la suspendre à un candélabre au moyen de chaînettes. — Trouvée à Cornetto.

D. 10 $^1/_2$.

1087. Id., la partie annulaire ne porte point d'ornements graphiques, et la partie inférieure et centrale est munie d'un pied; cet objet pouvait être posé sur une table ou toute autre espèce de meuble; l'anse manque. — Trouvée à Cornetto.

D. 10.

1088. Id., pareille aux deux précédentes, le pied plus étroit; l'anse manque. — Trouvée à Cornetto.

D. 10.

1089. Id., à pied, pareille au n. 1087, le rebord à ornements plus grossiers et plus aplatis; l'anse manque. — Trouvée à Cornetto.

D. 11.


1090

1090. Id., à pied, l'anse est conservée, le rebord est plus rabattu qu'aux précédentes. — Trouvée à Cornetto.

D. 11.

1091. Id., à pied, partie concave demi-sphérique plus large qu'aux précédentes, mais moins profonde; l'anse manque. — Trouvée à Cornetto.

D. 10.

1092. Coupe de thymiaterion, à pied, du reste pareille au n. 1084; l'anse manque. — Trouvée à Cornetto.

D. 10.

1093. Id., à pied, pareille au n. 1083; l'anse manque.— Trouvée à Cornetto.

D. 8 $^1/_2$.

---

3. Clefs de serrures, verrous à ressort, charnières.

On trouve en Étrurie un grand nombre de clefs formées de deux parties droites, prolongements d'une partie médiane carrée longue, percée de trous; ces clefs s'adaptaient à des serrures sans ressort et où le bout opposé à celui qu'on tenait dans la main, repoussait un verrou à condition que la clef pût arriver latéralement jusqu'à lui; la serrure était composée d'une boîte percée de deux trous à une distance correspondant au jeu du verrou; une paroi perpendiculaire au plan de la porte, était munie de pointes auxquelles correspondaient les trous dont était percée la clef. Toute autre clef rencontrant même une seule de ces pointes ne pouvait arriver par conséquent à pousser le verrou; nous avons vu que la serrure présentait deux ouvertures donnant passage à la clef; une fente longitudinale les réunissait pour laisser passer la partie étroite qu'on tenait dans la main. On fermait par un procédé analogue à celui qui servait à ouvrir. Ces serrures, mais en bois, sont encore en usage à présent, dans la Haute-Égypte. Les Romains se servaient de serrures à ressort analogues aux nôtres et dont les clefs ressemblent à celles que nous employons. Souvent un ressort terminé aux deux extré-

mités par deux parties annulaires servait, au moyen d'une barre qui passait dans des anneaux fixés aux deux battants de la porte, à la fermer depuis l'intérieur. Les Anciens employaient des charnières et des gonds vissés ou encastrés dans le bois.

1094. Clef romaine, l'anneau est circulaire, la clef est percée, le panneton à entailles.

L. 5.

1095. Id., en fer, non percée, anneau circulaire, à panneton retourné à angle droit.

L. 7.

1096. Id., anneau polygonal percé d'un trou circulaire, le point d'arrêt est marqué par un renflement sur le corps de la clef qui va, en s'élargissant, jusqu'à l'anneau, clef non percée, panneton retourné à angle droit.

L. 7.

1097. Id., de forme archaïque, l'anneau est remplacé par une partie plate et large s'amincissant vers le haut où elle porte deux petits renflements et une encoche en arc de cercle, l'arrêt est formé par cette portion aplatie; le corps de la clef est percé et le panneton comme dans nos clefs.

L. 6 1/2.

1098



1098. Clef étrusque, la partie médiane percée de six trous.

L. 11 1/2.

1099. Fragment de clef étrusque, la partie médiane percée de huit trous.

1100. Id., id.

1101. Ressort de verrou.

D. 4.

1102. Charnière à vis.

L. 5.

1103. Gond de porte, destiné à être encastré.

L. 4.

---

4. Poids.

Les Étrusques et les Romains se servaient de deux espèces de balances auxquelles correspondaient deux espèces de poids; ils avaient la balance à deux plateaux pour laquelle les poids étaient faits d'après un étalon constant et la *statera*, ou romaine, à un plateau, pour laquelle un poids se mouvait sur une tige divisée. Ces poids en forme de têtes ou de bustes étaient toujours ornés; les premiers étaient fondus et servaient à l'origine de poids et de monnaies. L'usure qui en résultait rendait la pesanteur des diverses subdivisions de l'As ou livre très-variable; par exemple : les six poids que nous avons donnent par le calcul un nombre de grammes variant entre 252 $^1/_2$ et 350 pour le poids d'une livre. Les Grecs avaient le même système. Pour les poids plus considérables on se servait de saumons de plomb ou de blocs de basalte en forme

de fromage et dont on voit un grand nombre dans les musées de l'Italie.

1104. Poids de statera, buste de femme grossièrement travaillé.

H. 6.

1105. Id., buste de Minerve.

H. 3.

1106. As (une livre); la livre romaine était de douze onces; d'un côté la double tête de Janus et de l'autre une proue de navire avec un trait droit dans le champ, trait indiquant l'unité de poids.

P. 252 grammes 1/2.

1107. Semis (demi-livre) pour semi-as; d'un côté une tête d'homme couronnée de lauriers, en-dessous S, de l'autre côté une proue de navire et au-dessus S pour semis.

P. 129 gr. 1/2.

1108. Triens (quatre onces), de chaque côté une tête de cheval de profil, et au-dessous quatre points ronds en relief.

P. 97 gr.

1109. Quadrans ou teruncius (trois onces), de chaque côté un sanglier courant, la hure en l'air, au-dessous trois petits points en relief.

P. 87 gr. 1/2

1110. Sextans (deux onces), d'un côté une coquille en relief et un point à droite et à gauche de sa base, de l'autre côté le revers creux de la même coquille.

P. 49 gr.

1111. Uncia (une once) figurée par un osselet.

P. 23 gr.

5. Sonnettes.

Les anciens employaient les sonnettes comme ornement pour une foule d'objets d'ameublement ou d'usage dans l'intérieur de leurs habitations; on attribuait à leur son la signification d'un augure favorable.

1112. Tintinnabulum (sonnette), le battant est conservé.

H. 1 ½.

C. OBJETS RELATIFS AUX MÉTIERS

1. Instruments de chirurgie.

Les Anciens avaient des médecins et des chirurgiens comme nous, témoins les nombreux écrits d'Hippocrate; leur mode de guérir était seulement plus empirique que de nos jours; l'usage de leurs instruments, plus simples du reste, se comprend par celui d'objets analogues qui se trouvent actuellement dans la trousse du chirurgien.

1113. Spatha, spatules servant à étendre les onguents.

L. 14 1/2. L. 12.

1114. Specillum (sonde), une des extrémités cassée, au milieu, quelques ornements en relief qui permettent de tenir plus fortement l'instrument.

1115. Id. (sonde), à une seule olive.

L. 10.

1116. Deux specillum (sondes), terminées d'un côté par une olive et de l'autre par une petite cuillère allongée.

L. 12.

1117. Scapellum (lancette), terminée à l'autre extrémité par une olive de sonde.

L. 12.

2. Outils de maçon et de charpentier.

Ces outils ont des formes qui, souvent, dérivent de celles d'instruments en pierre plus anciens; du reste, ils sont analogues à ceux de nos jours, avec cette différence qu'on cherchait à unir l'élégance à l'utilité.


1118

1118. Plomb en bronze de fil à plomb, en forme de toupie aplatie en haut; une pointe en-dessous indique le centre, la tête percée de deux trous latéraux qui se réunissent à un trou vertical et central.

H. 5. D. 5.

1119. Id., analogue au précédent le corps plus plein.

H. 4. D. 5.

1120. Id., pareil au précédent, la tête plus courte, le corps plus aplati.

H. 3. D. 5 1/2.

1121. Plomb en bronze de fil à plomb, en forme de petit vase, du reste de construction pareille aux précédents.

H. 2. D. 1 1/2.

1122. Instrument en fer, percé au milieu d'un trou cylindrique et terminé d'un côté en marteau et de l'autre en tranchant horizontal.

L. 19.

1123. Sorte de ciseau qui se fixait au bout d'un manche fendu. — Trouvé à Vulci.

L. 8.

1124. Ciseau ou hache qui paraît avoir servi sans manche.

L. 16.

1125. Ciseau à la lame renforcée, le manche plus long qu'au n. 1123, et fixé au manche d'une manière analogue.

L. 13.

---

3. Conduites ou tuyaux.

On conduisait l'eau dans des tuyaux de plomb faits en feuilles qui étaient repliées par-dessus un mandrin ou noyau, les deux bords bien nettoyés, aplatis l'un sur l'autre à coups de marteau, étaient soudés extérieurement; on retirait ensuite le noyau; il était d'habitude de couler les feuilles qui servaient à faire les tuyaux de plomb, dans des moules portant en creux le nom du propriétaire qui faisait poser les conduites.

1126. Fragment de tuyau de plomb à section ovoïde, portant l'inscription : IVLIAE . AVGVSTAE; posé dans les jardins du Palatin sur les ordres de Julie, fille d'Auguste. — Trouvé sur le Palatin.

---

4. Décorations militaires, armilla, armes.

Dans les armées romaines on distribuait, après certaines actions d'éclat, des décorations, objets circulaires percés de trous que l'on fixait sur les baudriers. On trouve souvent dans les sépultures des guerriers de grands anneaux auxquels on a donné toutes sortes de significations, tandis que l'explication la plus simple est celle d'y voir des objets ayant servi à la lutte; le vainqueur l'emportait chez lui et on les déposait à sa mort dans le tombeau. On y trouve également de nombreuses armes, des lances, des balles de fronde, des anneaux munis de pointes, première idée des *Morgenstern* du moyen âge.

1127. Plaque de décoration, un disque circulaire orné à l'extérieur de palmettes découpées, d'un filet et d'une tresse qui entoure une partie bombée centrale sur laquelle on reconnaît le combat d'un homme traîné sur un char par deux chevaux et qui tue ses ennemis avec une lance. — Trouvé à Burgdorf.

D. 7 1/2.

1128



1128. Id., à l'extérieur une tresse formant cadre, puis une partie annulaire décorée de palmettes, de dauphins et de fleurs de lys marins, au centre une partie bombée sur laquelle est représenté l'enlèvement de Déjanire par le centaure Nessus.

D. 6 1/2.

1129. Deux armilla (anneaux de luttes) à quatre nœuds. — Trouvés à Fermo.

D. 12.

1130. Grande armilla à six nœuds.

D. 20.

1131. Pointe de flèche en silex. — Trouvée sous la lave en faisant une tranchée pour le chemin de fer près de Frascati.

L. 6 1/2.

1132. Fer de lance en bronze, deux trous sur le côté servaient à le fixer sur la hampe.

L. 13.

1133. Id., la portion qui se fixait à la hampe est cassée.

L. 17.

1134. Balle de fronde en plomb, conique aux deux extrémités.

L. 4.

1135. Balle conique de fronde portant des traces de caractères.

L. 4.

1136. Balle de fronde, les deux extrémités coniques relevées et portant en relief FIR.

L. 4 1/2.

1137. Id., à section carrée au milieu et formée par deux pyramides à quatre faces; elle porte l'indication L.·XV, comme ayant été faite pour la 15me légion.

L. 5.

1138. Balle de fronde, même forme que la précédente et portant sur trois faces des C.

L. 4 $^{1}/_{2}$.

1139. Anneau garni de pointes, ayant servi à ferrer un gros bâton, c'était un casse-tête ou sorte de massue.

H. 3. D. 4.

1140. Id., analogue au précédent, à pointes alternantes, ayant servi au même usage.

H. 2. D. 5.

1141. Id., analogue au précédent, même usage.

H. 3. D. 5.

1142. Id., muni de deux séries de pointes, taillées en forme de pointes de diamant, même usage que les précédents.

H. 1 $^{1}/_{2}$. D. 3.

1143. Appareil pour tendre l'arc; on mettait l'index et le doigt du milieu dans les anneaux, les pointes au-dessus de la main et dirigées vers le poignet; on saisissait la corde de l'arc, en la plaçant entre les trois pointes en repliant les doigts, on tendait l'arc, et pour tirer la flèche on laissait la corde s'échapper; un des anneaux est cassé ainsi qu'une pointe. — Trouvé à Vulci.

1144. Modèle de casque à cimier élevé.

H. 7 $^{1}/_{2}$.

5. Garnitures de harnais et de chariots.

C'était une habitude trés-ancienne d'immoler sur le tombeau d'un chef les chevaux qu'il montait à la guerre; Hérodote nous en parle à propos des Scythes. Cet usage fut remplacé ensuite par le dépôt des harnais de ces mêmes animaux. Dans de nombreux tumulus de l'Étrurie, notamment dans les colonies anciennes de ce peuple au revers des Apennins baignés par l'Adriatique, on trouve des fragments de bronze qui, par leur analogie avec certains détails du harnachement actuel, doivent avoir fait partie d'objets ayant une même destination.

1145. Pandeloques de harnais. — Trouvées près de Fermo.

1146. Id., id.

1147. Chaînette de suspension d'une têtière.

1148. Pendeloque qui était fixée dans le cuir du poitrail et qui portait à son extrémité un grelot en forme d'olive.

L. 9.

1149. Id., même usage que la précédente, et portant à l'extrémité, au moyen d'un anneau, des coquillages (porcelaine).

L. 8.

1150. Petit tuyau ayant fait probablement partie du filet.

1151. Pendeloques formées par une partie droite en forme de balustre, terminée à une extrémité par une boule, et à l'autre par un anneau portant deux boutons et auquel est suspendu un coquillage; la portion terminée par une boule était probablement cousue entre deux lanières de cuir.

L. 11.

1152. Id., le balustre de même forme qu'au numéro précédent, le coquillage remplacé par des ornements qui en frappant les uns contre les autres produisaient un son analogue aux grelots.

L. 15.

1153. Id., formées par des tiges ornées de deux petits renflements et terminées aux deux extrémités par un anneau; à la partie inférieure sont suspendus deux grelots circulaires et aplatis.

L. 11.

1154. Deux grelots analogues, mais un peu plus grands que les précédents.

D. 3.

1155. Id., plus grands et plus bombés.

D. 4.

1156. Ornement de frontal de têtière, formé par un anneau qui s'appuie sur une partie carré long, percée de six trous munis de pendeloques.

1157. Id., de têtière qui était suspendu par le haut; il a la forme d'un miroir avec son manche.

L. 5.

1158. Étoile à six pointes lancéolées qui était appliquée sur la têtière contre le front de l'animal.

D. 5.

1159. Boucle et crochet de harnais; le crochet et la boucle sont munis d'ouvertures qui recevaient les courroies.

1160. Boucle de harnais, pareille à la précédente.

L. 4.

1161. Id., plus simple que les précédentes.


1162

1162. Ferrure latérale de l'extrémité d'un timon, le crochet qui retenait la chaînette est en col de cygne.

L. 15.

1163. Id., symétrique à la précédente et pareille, on voit les trois trous qui servaient à la fixer au timon.

L. 15.

1164. Ornement *du bout du timon,* en forme de citron et terminé par une petite boule, à l'autre bout deux oreilles percées de trous qui servaient à le fixer sur le bois, en dessous un anneau à charnière.

L. 8.

6. Objets relatifs au culte, amulettes, ex-voto.

Nous avons déjà parlé d'objets analogues à propos des terres cuites, des vases et des ustensiles d'usage domestique; les poches à manche droit ou infléchi, servaient à puiser l'eau lustrale ou à recevoir le sang des victimes; les guttus ou burettes contenaient l'encens ou les parfums, les amulettes avaient le même sens que de nos jours; elles étaient censées appeler sur les individus qui les portaient l'attention spéciale de chaque divinité à laquelle elles se rapportaient; les ex-voto étaient un signe de reconnaissance du fidèle à la divinité qui avait exaucé sa prière.

1165. Ustensile formé par une large coupe au pied circulaire, auquel est fixé un manche plat percé d'un trou, le rebord supérieur est orné d'un méandre graphique.

L. 25. D. 15.

1166. Burette ou encensoir composé d'un corps sans pied en forme de pomme et embouti, surmonté d'un col, de forme conique, fondu et cannelé, muni de deux petits anneaux auxquels sont attachées les chaînettes de suspension; l'orifice supérieur est fermé par un bouchon qui s'amincit par le haut et y est percé d'un trou portant également une chaînette. La forme du vase est très-élégante et représente un type plutôt grec qu'étrusque.

H. 12. D. 8.

1167. Partie supérieure d'un vase analogue au précédent.

H. 4.

1168. Partie supérieure d'un vase analogue au n. 1166, mais plus large et moins élancé.

H. 3.

1169. Cuillère à puiser, formée d'une partie cylindrique de laquelle part le manche à angle droit avec le plan du fond. — Trouvée à Vulci.

H. 9. D. 5.

1170. Manche d'un ustensile analogue au précédent; il était rivé sur le rond du récipient.

L. 21.

1171. Anse de vase, d'après sa décoration il est à présumer que le vase était destiné à un usage sacré; sa forme donnerait à penser qu'elle était appliquée à un vase analogue aux amphores. Sa décoration consiste, en commençant par la partie inférieure, en un buste d'Ariadne, le corymbe dans les cheveux, et vêtue de la tunique sans manches retenue par des agrafes sur les épaules; ce buste est entouré de filets se terminant en bas en volute d'où sort une palmette; au-dessus des épaules, deux autres palmettes adoucissent le passage entre le buste, la panse du vase et le corps de l'anse, au-dessus de la tête, un canistrum ou corbeille remplie de fleurs et de fruits, puis, un profil d'augure au-dessus duquel on voit une infula de laquelle pend la vitta; la partie supérieure de l'anse est masquée par trois feuilles de roseau. — Trouvée à Rome dans le Tibre.

H. 15.

1172. Manche d'un ustensile ayant servi à un usage sacré, au culte d'Esculape ou peut-être d'Hygie, à en juger par sa structure qui consiste en un tronc d'arbre terminé par une partie ronde et creuse, au-dessus de laquelle un serpent ouvre sa bouche, tenant enroulé le tronc dans les replis de son corps, la queue appliquée contre l'ustensile.

L. 14.

1173. Amulette, petit génie ailé, figuré volant; il porte au-dessus de la tête un appendice percé d'un trou pour la suspension.

H. 4.

1174. Id., statuette d'Horus, fils d'Isis, qui, dans les croyances égyptiennes, intercédait auprès de sa mère pour faire admettre les morts dans les champs élyséens.

H. 3 1/2.

1175. Id., dieu Terme, la tiare en tête, un anneau fixé derrière le dos servait à la suspension.

H. 2 1/2.

1176. Id., serpent debout sur sa queue, le corps élargi, une lune percée d'un trou sur la tête, le devant est ciselé et rempli d'émail; travail égyptien. — Trouvée dans la source de Vicarello, lors du curage, en même temps que les vases d'or qui sont au Vatican; cette source thermale était connue des Anciens et jouissait parmi eux d'une grande réputation, c'est probablement à la suite d'un vœu ou après une guérison obtenue que cette amulette y fut jetée.

H. 5 1/2.

1177. Id., taureau, animal dédié à Bacchus.

H. 1 1/2.

1178. Id., fragment d'Hercule en plomb.

H. 2.

1179. Id., Priape, l'anneau, cassé, était à la partie supérieure.

H. 4.

1180. Ex-voto, doigt en bronze.

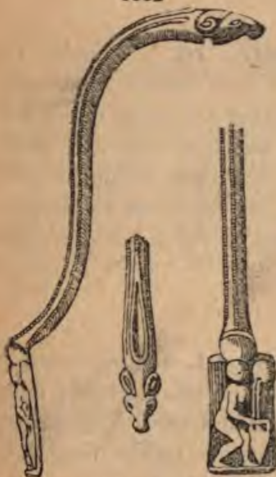
L. 8.

1181. Petit cippe funéraire en bronze, terminé par une pomme de pin.

H. 8.

D. ANSES ET POIGNÉES DE VASES

1. Anses de vases analogues au nº 1034.



1182. Anse, la partie supérieure est terminée en tête de bélier, le point d'attache à la panse est masqué par une plaque carré long, ornée d'un génie ailé qui remplit une amphore sous le goulot d'une fontaine, en forme de tête de lion la gueule ouverte.

L. 20.

1183. Id., la partie supérieure est ornée d'une tête de bélier, la partie inférieure d'une tête de lion au-dessous de laquelle, sur une portion carré long, sont représentés deux amours qui se tiennent embrassés.

L. 17.

1184. Fragment de la partie rectangulaire d'une anse pareille à celle du numéro précédent ; Hercule enfant luttant contre un serpent y est représenté.

H. 5.

2. Anses de vases analogues au n° 1035.

1185. Anse en forme de crosse d'évêque.

L. 12.

1186. Id., de même forme que la précédente, le point d'attache inférieur est masqué par une griffe de lion et une feuille de laurier.

L. 21.



1187. Id., terminée en pointe à la partie supérieure et sortant à la partie inférieure de la tête d'un satyre, le front ceint de l'infula, et dont les cheveux, la barbe et les oreilles accompagnent la courbure du vase.

L. 13.

1188. Id., à la partie supérieure une tête de bélier dont les oreilles évidées en-dessous et horizontales accompagnent le bord du vase; à la partie inférieure une tête de lion dont la crinière suit la courbure du vase.

L. 12.

1189. Id., en haut une fleur de lys, en bas deux feuilles d'acanthe d'où sort une tête d'homme ceinte de l'infula et les cheveux longs.

L. 15.

---

3. Anse de vase analogue au n° 1036.

1190. L'anse est formée par un dauphin à la queue repliée, élargie et terminée en feuilles d'acanthe, son échine est couverte de feuilles et de rameaux de la même plante, la tête et les nageoires écartées, s'appliquent sur la panse du vase, et à l'extrémité il tient dans sa bouche une feuille de vigne.

L. 15.

---

4. Anses de vases analogues au n° 1031.

1191. Anse, la partie supérieure figurée par deux têtes de chevaux qui embrassent la bouche du vase; à leur point d'intersection avec le corps de l'anse se trouve un demi-osselet, l'anse est ornée d'entailles et la partie inférieure d'une tête de Syrène les cheveux relevés en corymbe et portant un collier.

L. 12.

1192



1192. Id., la partie supérieure et le corps de l'anse, pareils au numéro précédent, la partie inférieure en tête d'animal fantastique, lion et bélier tout à la fois.

L. 13.

1193. Id., la partie supérieure sans ornements, la partie inférieure en fleur de lys ornée d'une tête ailée d'Ariadne les cheveux entremêlés du corymbe.

L. 13.

1194. Anse, la partie supérieure sans ornements, la partie inférieure en fleur de lys d'où sort une tête de Méduse ailée, les serpents noués sur la gorge.

L. 15.

1195. Id., à la partie supérieure, au milieu, un osselet, à la partie inférieure un cœur sur lequel est figuré une tête de Bacchus ou de génie ailé dont les cheveux du sommet de la tête remontent le long du corps de l'anse.

L. 15.

1196. Id., la partie supérieure pareille au n. **1191**, la partie inférieure en forme de cœur, terminée par une fleur de lys.

L. 12.

1197. Id., la partie supérieure pareille au n. **1195**, la partie inférieure pareille au n. **1196**.

L. 12.

5. Anses de vases analogues au n° 164.

1198. L'anse porte un nœud au milieu et se termine en retours horizontaux figurés par des palmettes qui accompagnent la courbure du vase.

L. 17.

1199. Id., pareille à la précédente, mais moins bien conservée.

L. 16.



1200. Anse, un nœud au milieu; le corps de l'anse à cannelures, dont les nervures sont cordonnées de perles, entre, de chaque côté, dans la chevelure d'une tête d'Ariadne, coiffée de la tiare; les cheveux retombant le long du cou s'appliquent contre la panse du vase en suivant la direction imprimée à l'anse elle-même.

L. 10.

---

6. Anses de vases analogues au n° 1028.

1201. Id., percée au milieu d'un trou portant un anneau; aux deux extrémités inférieures elle va en s'amincissant et les deux bouts recourbés sont ornés grossièrement en boutons de fleurs.

L. 16.

1202. Id., en fil de bronze recourbé à angle droit, les deux retours en forme de gland.

L. 9.

---

7. Anses de vases analogues au n° 1029.

1203. L'anse est double et correspond exactement, lorsqu'elle est rabattue, au rebord supérieur du vase qui porte aux deux extrémités d'un diamètre des têtes de lion en forme de gargouille; sur la tête est appliquée une fleur de lys dont les deux feuilles latérales sont percées de trous qui reçoivent de part et d'autre les extrémités repliées de l'anse; ces masques étaient soudés près du rebord supérieur du vase, la fleur de lys seule le dépassant.

D. 20.

1204. Anse analogue au n. précédent, un masque scénique surmonté d'une fleur de lys reçoit les extrémités des anses.

D. 13.

---

8. Anse de vase analogue au n° 1020.

1205. Anse formée par une femme les jambes réunies appuyées contre un anneau, les bras écartés embrassant la courbure de la poêle, qu'elle retient en dessus par le menton, et en dessous par un appendice terminé en fleur de lys qui lui sort de la poitrine.

L. 16.

---

9. Fragment de support d'un vase analogue au n° 1029.

On mettait souvent les cratères renfermant le vin sur de petits chariots à trois ou quatre roues pour les faire circuler plus facilement sur la table; les musées de Berlin, de Schwerin et de Naples, en renferment des spécimens.

1206. Roue de chariot à moyeu proéminent de chaque côté et à neuf rayons.

D. 9.

---

10. Fragments d'anses de vases.

1207. Mascaron inférieur d'une anse; il est formé par une tête de Méduse à la chevelure abondante, les ailes sur les tempes et les têtes de serpents sous le menton et sur la poitrine; l'anse entrait dans un appendice cylindrique en forme de tiare qui surmontait la tête et était entourée de mèches de cheveux, le bord supérieur de la tiare est cordonné de perles. — Trouvé à Ostie.

H. 8.

1208. Id., d'une anse; formé par un buste d'Isis au caractère égyptien, les cheveux relevés sur le front et les tempes, reliés par la vitta et surmontés au milieu du serpent symbolique, la tunique est fixée par des agrafes sur les épaules et entremêle ses plis à ceux du voile qui tombe depuis le derrière de la tête.

H. 12.

E. ORNEMENTS DE MEUBLES

Le choix des motifs et leurs formes est toujours subordonné à la place qu'ils doivent occuper dans les meubles; lorsqu'on veut orner le bout d'un appui de chaise ou de fauteuil, on choisit un masque présentant peu de saillie et dont les accessoires puissent remplir le champ à décorer; lorsque c'est un pied de table ou de chaise on prend une tête d'animal qui permet un développement dans le sens longitudinal; enfin si on veut appliquer à un trépied, etc..., un ornement qui dépasse la ligne générale du meuble, on prendra, suivant sa destination, des bustes de dieux ou de déesses donnant une silhouette agréable à l'œil.

1209. Buste de Jupiter Ammon, la tiare sur la tête; il est figuré porté par l'aigle, aux ailes déployées, dont les serres réunies forment la base. — Trouvé à Ostie.

H. 7.

1210. Buste d'Ariadne, les cheveux entremêlés de pampres de lierre et la vitta tombant sur les épaules, la tête est gracieusement relevée et tournée vers la gauche; trois trous habilement ménagés servaient à le fixer. — Trouvé à Ostie.

H. 7 $^1/_2$.

1211. Buste de Jupiter barbu.

H. 5.

1212. Masque de personnage scénique portant un diadème triangulaire.

H. 6.

1213. Ornement circulaire, décoré d'un masque de fleuve et reconnaissable aux herbes dont est mélangée sa barbe.

D. 6.

1214. Ornement analogue au précédent, décoré d'un masque d'Océan, les cheveux entremêlés de fleurs de lys marins et la barbe de feuilles d'acanthe.

D. 7.

1215. Ornement circulaire surmonté d'un buste de Minerve, l'égide sur la poitrine et coiffée du casque à cimier élevé.

H. 7. D. 4.

1216. Ornement en forme de figure de jeune homme coiffé du bonnet phrygien, les yeux étaient incrustés en argent.

H. 8 1/2.

1217. Masque d'Ariadne, les cheveux entremêlés du corymbe, retombent en boucles contre les joues.

H. 4.

1217 a. Masque de Satyre, aux oreilles pointues, le corymbe dans les cheveux, le nez camard, physionomie bestiale.

H. 3 1/2.

1217 b. Masque de tragique, le diadème en tête, l'infula lui encadre la figure, retenue sur les tempes par deux épingles à grosse tête ronde.

H. 2 1/2.

1218. Masque de faune au nez épaté.

H. 2.

1218 a. Goulot de fontaine formé par une portion demi-sphérique de laquelle sort, au centre, une tête d'animal fantastique, la langue pendante; la gueule ouverte en rond est munie de quatre crocs ou défenses.

H. 8. D. 10.

1219. Ornement circulaire en forme de rosace de feuilles d'acanthe.

D. 4.

1220. Tête de sphinx, ailée sur le derrière de la tête, coiffée d'une espèce de bonnet phrygien qui se termine en volutes; le cou se termine également en forme de feuille.

H. 5.

1221. Tête de bélier, dont l'ouverture est à l'origine du cou.

L. 4.

1222. Tête de sanglier, les défenses étaient en argent, l'ouverture par derrière est oblique; travail archaïque très-fin.

L. 4 1/2.

1223. Fragment de masque de Vénus, le front couronné du diadème.

H. 4 1/2.

1224. Ornement carré surmonté d'une tête d'homme très-fruste, la partie carrée percée, sur le côté, d'un trou qui servait à fixer l'ornement.

H. 5 1/2. L. 4.

1225. Ornement formé de trois feuilles d'acanthe, dont l'extrémité des feuilles recourbées formait pied.

H. 6.

1226. Coquille servant d'applique.

D. 3.

1227. Fragment de coiffure de statue égyptienne, probablement d'Horus, formée de la plume, du serpent symbolique portant le disque de la lune sur la tête, reposant tous deux sur la corne d'Ammon.

H. 9 1/2.

1228. Ornement en forme de corne.

H. 5 1/2.

1229. Id., en forme de cheval, ayant servi d'applique.

H. 10.

F. GRANDS BRONZES

Nous avons parlé dans l'introduction de l'habileté des Anciens et des Étrusques en particulier, dans l'art de disposer le métal pour le coulage des grands bronzes; quelques mots suffiront pour donner une idée des difficultés à vaincre et de la patience qu'il faut déployer pour arriver à bonne fin.

Le fondeur reçoit du sculpteur le modèle ou plutôt l'œuvre en argile crue, il commence par la mouler en plâtre, en un ou plusieurs morceaux, puis il retire toute la terre qui constituait l'œuvre originale du sculpteur. En rapprochant ensuite les parties du moule, il a en creux ce qui était auparavant en relief; pour obtenir des parois qui n'aient pas toute l'épaisseur du vide, on applique, dans l'intérieur des diverses pièces du moule, de la cire en plaque d'épaisseur variable suivant le degré de résistance que devront présenter les différentes parties de l'œuvre; puis on remplit le vide interne avec du plâtre qui emprisonne dans sa masse une armature de fer; on enlève ensuite les pièces du moule extérieur, le sculpteur retouche son œuvre et enlève les bavures sur la cire; cela fait, on applique plusieurs couches successives de plâtre gâché fin, qui sont entourées de cercles et de soutiens en fer, puis, noyés dans une épaisse couche de plâtre, dans laquelle on ménage les auvents pour l'introduction du métal en fusion et la sortie de l'air pendant l'opération. Lorsque tout l'ensemble est parfaitement sec, on le chauffe de manière à faire écouler toute la cire; l'espace compris entre le noyau et le nouveau moule représente l'épaisseur du métal; le bronze est fondu dans des fours ou des creusets,

[redacted]

puis coulé par les auvents; lorsqu'il a fait prise, on brise le moule, on enlève le noyau et la statue est terminée.

1230. (V) **Fragment,** bras, probablement d'une statue d'Apollon, remarquable de modelé; nous ne craignons pas de l'attribuer à un artiste grec, peut-être Skopas ou Praxitèle. Ce fragment a été trouvé sur l'emplacement de la villa de Jules César, villa où le Dictateur avait réuni des chefs-d'œuvre provenant de la Grèce, de ses colonies, du royaume de Pont, etc..., et qu'il légua par testament au peuple romain.

L. 52.

G. PETITS BRONZES, STATUETTES

Nous renvoyons, pour ce qui regarde l'art de la plastique dans les bronzes, à ce que nous avons dit sur ce sujet, dans l'introduction générale (voir page 77 et suiv.), et pour ce qui concerne le travail du bronze en particulier, à la page 187.

1231. (I) **Simulacre d'homme,** les bras et les jambes écartés, les mains, les pieds, les yeux et la bouche figurés par des entailles; le tout découpé dans une plaque d'égale épaisseur.

H. 5 $^1/_2$.

1232. (I) **Id.**, pareil au précédent, le bras droit percé d'un trou auquel devait être suspendu son arme; la tête coiffée d'un casque.

H. 5.

1233. (I) **Id.**, analogue au n. 1231, les bras trop courts.

H. 6.

1234. (I) **Simulacre de femme**, différencié par une chemise longue; les seins sont figurés par deux ronds, ainsi que les yeux.

H. 4.

1235. (I) **Id.**, analogue au précédent, les bras et les pieds commencent à s'arrondir.

H. 6.

1236. (I) **Simulacre de femme,** analogue au précédent, la tête plus allongée.

H. 6 1/2.

1237. (I) **Id.**, la tête commence à s'arrondir et le corps à s'amincir par le bas, les mains et les pieds prennent une forme.

H. 8.

1238. (I) **Id.,** fragment, la tête coiffée du diadème et du tutulus, elle paraît danser, et relève sa tunique brodée de la main gauche; les bras sont ronds, le corps légèrement cambré n'a de relief sensible qu'aux seins et au ventre.

H. 7 1/2.

1239. (I) **Simulacre de guerrier**, fragment; la tête coiffée d'un casque à large cimier, il tenait une lance dans la main droite élevée, les bras et le corps sont arrondis, mais les yeux et les seins marqués encore par des ronds, la bouche et les lèvres par des entailles.

H. 5.

1240. (I) **Id.**, fragment, tenant le côté gauche couvert du bouclier rond et le bras droit levé comme le précédent.

H. 3.

1241. (I) **Tête d'homme** terminée par une pointe, le tout pareil à un clou qui était probablement fixé sur un corps en bois ou en os.

H. 4.

1242. (I) **Deux simulacres** d'animaux, taureaux découpés dans une plaque de métal d'égale épaisseur, la tête seule est plus épaisse au front et porte les cornes.

L. 3.

1243. (I) **Id.**, pareil au précédent.

L. 5.

1244. (I) **Simulacre de guerrier,** découpé dans une plaque de bronze ; les membres arrondis à la lime et le cimier aplati au marteau. — Trouvé sur l'emplacement de Solunto, colonie phénicienne de Sicile.

H. 13.

1245. (I) **Statuette** moulée et ciselée de guerrier procédant de la même donnée que le n. 1244, le torse seul cependant est aplati, les jambes, les bras et la tête sont conformes à la nature, le cimier du casque démesurément grand. Ce guerrier est figuré les jambes couvertes de cnémides et le torse entouré d'une cuirasse ou sorte de cotte de maille ; de la main droite levée il devait tenir une épée; c'est là probablement une représentation du dieu de la guerre. — Trouvée en Sardaigne.

H. 23.

1246





1246. (II) **Id.**, analogue à la précédente, sauf que le torse prend une forme plus naturelle, le mouvement est, du reste, le même; les extrémités des bras et des jambes sont cassées. — Trouvée en Sardaigne.

H. 19.

1247. (II) **Statuette de Priape**, dé-

coupée, les mains appuyées sur les hanches et le ventre proéminent, l'extrémité des jambes est cassée.

H. 7 1/2.

1248. (I) **Groupe égyptien** représentant Isis assise, tenant sur ses genoux son fils Horus; sa tête est couverte d'un voile qui passe derrière les oreilles et lui remonte sur la poitrine; elle porte une tunique liée par une ceinture au-dessous des seins. Elle est coiffée d'une tiare d'où sortent deux cornes de vache entre lesquelles est le disque de la lune; les yeux sont en argent; elle tient une main sur sa poitrine et de l'autre soutient son fils. — Trouvé en Égypte.

H. 20.

1249. (I) **Statuette d'Isis,** les cornes manquent, elle est figurée assise comme la précédente, les bras collés au corps et appuyés sur les genoux. Elle est vêtue de la même manière.

H. 15.

1250. (I) **Groupe allégorique** d'Isis coiffée comme le n. 1248, elle est figurée à tête de lionne assise sur un trône et tient son fils Horus sur ses genoux; sur la partie postérieure on voit figurées quatre ailes dont deux sont collées au corps, et deux remontent derrière la coiffure.

H. 4 1/2.

1251. (II) **Statuette archaïque** grecque de Mercure (Hermès); les deux jambes collées ensemble, entourées étroitement dans les plis de sa chlamys; à ses pieds des talonnières; les bras sont cassés.

H. 9 1/2.

1252. (VII) **Id.,** étrusque, représentant Hercule; les deux bras écartés et dans le plan de la poitrine; sur l'un d'eux, la peau du lion de Némée.

H. 11.

1253. (VII) **Statuette d'Hercule**, plus de mouvement que dans la précédente; d'une main il s'appuie sur sa massue et porte la peau de lion sur l'autre bras.

H. 11.

1254. (VII) **Id.**, étrusque, le torse trop plat; le héros est coiffé de la peau de lion, les pattes liées sur la poitrine, et la croupe pendant sur son bras gauche; l'autre bras élevé en l'air; une jambe est cassée.

H. 13 $1/_2$.

1255. (VII) **Hercule,** les jambes réunies, vêtu comme au numéro précédent.

H. 11.

1256. (VII) **Id.**, le corps mieux modelé, la peau de lion sur un bras; il tient, de la main droite, la massue levée; un pied cassé.

H. 12.

1257. (VII) **Id.**, la peau de lion jetée sur le bras gauche, tient dans la main du même côté sa massue, et dans sa main droite un rython.

H. 7.

1258. (VII) **Statuette de Mercure** (Hermès), les cheveux lui tombent en boucles sur le front; corps bien modelé, proportions élégantes, mais une certaine gaucherie dans le mouvement.

H. 16.

1259. (VII) **Statuette** étrusque d'Hercule; la comparer avec les n. 1253 et 1256; beau modelé, interprétation conforme avec la force physique que symbolise ce dieu; la peau de lion qui lui couvre la tête est finement ciselée.

H. 22.

1260. (III) **Tête d'Ariadne,** fragment de statuette, le corymbe entremêlé dans les cheveux.

H. 2.

1261. (III) **Statuette d'Harpocrate,** fils de Bacchus, personnifiant le silence comme l'indique son geste; il tient l'index d'une main sur sa bouche et l'autre par derrière.

H. 3 1/2.

1262. (III) **Statuette de Pallas Minerve,** vêtue de la tunique talaire, de l'égide et de la palla, elle porte en tête un casque dont le cimier lui retombe sur la nuque; le bras gauche élevé s'appuyait sur la lance; la main droite est cassée; elle pose sur une base antique. — Trouvé à Ostie.

H. 7 1/2.

1263. (III) **Pallas Minerve** coiffée d'un casque à cimier élevé; mêmes gestes que la précédente, la main droite tient une patère; le travail en est plus archaïque.

H. 8 1/2.

1264. (IX) **Statuette de Diane,** vêtue de la tunique courte; couronne en tête, des cordons passés autour de la taille et diagonalement depuis l'épaule droite; elle est chaussée de brodequins et repose sur une base antique.

H. 8.

1265. (VIII) **Bacchus jeune,** le manteau sur le bras gauche et du bras droit levé paraît soutenir quelque objet disparu.

H. 7.

1266. (III) **Enfant,** statuette très-fruste.

H. 7.

1267. (VIII) **Statuette de femme**, vêtue de la tunique talaire à longues manches, de la palla et du long voile; elle tient d'une main une patère ou une couronne et de l'autre des fleurs et des fruits; les draperies, profondément fouillées, suivent avec aisance les mouvements du corps; c'est un sacrifice funèbre ou l'accomplissement d'un vœu que cette matrone s'apprête à faire. — Trouvé à Ostie.

H. 8 $^1/_2$.

1268. (VIII) **Mercure** est représenté volant, il est coiffé du pétase et tient le caducée de la main gauche; une main et les deux jambes sont cassées.

H. 5.

1269. (V) **Statuette d'homme** sur base antique. — Trouvé à Ostie.

H. 9.

1270. (VIII) **Statuette d'enfant,** en plomb, une main et deux pieds cassés.

H. 5.

1271. (VII) **Statuette de Sylvain**, barbu, les cheveux longs lui entourent la figure; de la main gauche il tient une branche d'arbre, probablement d'olivier, et de l'autre une faucille, dont la lame est cassée.

H. 9.

1272. (III) **Statuette grecque** éginétique, de Mars ou d'Ajax; son casque recouvert d'ornements porte un vaste cimier en plumes, des cheveux longs encadrent sa figure; il s'appuyait de la main droite sur sa lance; on remarquera la largeur des épaules et l'étroitesse du bassin signifiant la force et l'agilité.

H. 14 $^1/_2$.

1273. (V) **Statuette grecque** d'Éphèbe dansant, ses vêtements courts flottent en suivant les mouvements onduleux de son corps, il a les cheveux entourés de la vitta, sur base antique. — Trouvée à Ostie.

H. 15.

1274. (VIII) **Statuette romaine** de Mercure, tenant d'une main un caducée et de l'autre une bourse, pose maniérée. La statuette se trouve sur une base antique. — Trouvée à Ostie.

H. 14 1/2.

1275. (IV) **Statuette de Mars** ou d'Ajax, pareille à ce que l'art grec a produit de plus parfait comme proportions du corps, élégance de la pose, modelé et expression. Les mains et les pieds ont été détruits par l'oxydation. — Trouvée à Ostie.

H. 17.

1276. (IV) **Mercure**, statuette grecque; la pareille, mais mieux conservée, se trouve à Paris dans le cabinet du duc de Luynes, à la Bibliothèque nationale.

H. 13.

1277. (V) **Statuette de faune** dansant; il tient d'une main une grappe de raisin; l'autre main et les deux pieds sont cassés.

H, 6.

1278. (III) **Statuette en argent** de Cybèle, assise sur un trône, les pieds appuyés sur un gradin; à côté d'elle, assise par terre, se trouve une panthère; la statuette est coiffée comme une déesse. (Voir aux terres cuites).

H. 3 1/2.


1279

1279. (VIII) **Statuette de Jupiter,** l'amictus sur l'épaule, la chevelure abondante et la barbe bouclée, il tient d'une main le foudre et de l'autre s'appuie sur son sceptre; il est placé sur une base en forme d'autel ou de fontaine, décorée au milieu d'une tête de satyre, formant bouche de fontaine.

H. 12 ½.

1280. (V) **Statuette grecque** de Vénus Anadyomène, populaire et féconde, aux formes riches; mouvement gracieux; c'est la Vénus dont il a été question dans les terres cuites, à propos des mystères orphiques; la statuette repose sur une base antique.

H. 14.

1281. (IV) **Statuette de Vénus** pudique; en opposition avec la précédente, ce ne sont pas les appétits charnels qu'elle personnifie, mais bien la beauté céleste; elle pose sur la jambe droite, le pied gauche légèrement soulevé; toute sa personne respire la grâce, les formes sont élégantes, le style sévère, les lignes pures; c'est sans doute la reproduction en bronze de quelque chef-d'œuvre dû au ciseau d'un artiste grec de la belle époque; sa chevelure, entremêlée de fleurs, est relevée sur son front et retenue par deux épingles d'or, elle porte des boucles d'oreilles de même métal; dans sa main droite elle tenait un objet rond, peut-être une pomme, le bras gauche est cassé au poignet; cette statuette repose sur une base antique. — Trouvée dans le lac Fucin.

H. 9.

1282. (V) **Petit amour ailé,** penché en avant et po-

sant sur la jambe droite, la gauche relevée en arrière; le bras gauche suit le mouvement de la jambe; le droit était penché en avant; il paraît se mirer dans la surface de l'onde, ses formes potelées sont celles d'un bel enfant. — Trouvé à Ostie.

H. 7.

1283. (IX) **Fragment de statuette,** buste de Minerve, l'égide sur la poitrine; coiffée du casque, elle tenait probablement la lance et le bouclier.

H. 7 1/2.

1284. (III) **Id.**, une tête coiffée du tutulus, du reste très-usée.

H. 2.

1285. (VIII) **Fragment**, une main à moitié fermée, l'index et le troisième doigt sont cassés.

L. 2.

1286. (VIII) **Id.**, d'une main d'enfant, il n'en reste que les troisième et quatrième doigts; ils sont grassement modelés et avec un certain réalisme.

L. 7.

1287. (II) **Id.**, pied d'une statuette, chaussée de la sandale à talon; les attaches passent entre l'orteil et le second doigt, le troisième et le quatrième, et à l'extérieur des deux doigts extrêmes; elles sont nouées autour des courroies de la talonnière. Ce fragment présente une particularité dont nous avons parlé dans l'introduction; il est fait d'une feuille d'argent, remplie après coup de fer fondu et de plomb.

L. 6. H. 4 1/2.

1288. (V) **Bélier,** debout sur ses deux pattes de derrière et la tête repliée en avant comme pour le combat. Il

faisait probablement partie du groupe souvent représenté sur les pierres gravées, représentant un bouc luttant avec un satyre.

H. 7.

1289. (I) **Un lynx assis**, les deux pattes de devant réunies par le bas et ramassées avec le corps; il ramène sa queue sur la droite et l'enroule autour de ses pattes, ses yeux étaient en argent; c'est un bronze égyptien trouvé dans la nécropole de Memphis; il est coulé comme les grands bronzes.

H. 11.

1290. (VIII) **Corbeau**, l'oiseau d'Apollon; ses yeux sont en argent et un trou circulaire qu'il a sur le dos fait penser qu'il supportait quelque objet.

H. 6 1/2.

SCULPTURE

L'artiste qui veut faire une statue ou un bas-relief en pierre ou en marbre, commence par donner au moyen de l'argile crue une forme plastique à son idée; il fait généralement une ébauche en petit, ébauche qu'il grandit ensuite, il l'amène par l'étude du nu à la dimension qu'il se propose de donner à son œuvre définitive; il l'habille ensuite, achève son œuvre, lui donne, suivant les cas, la noblesse, la beauté ou la grâce dans les traits, les mouvements et l'ajustement. Cette œuvre entièrement terminée est le modèle qu'il faut interpréter en une matière plus dure; ce modèle en terre crue et humide ne saurait résister longtemps, exposée à l'air, l'argile se dessécherait et l'œuvre du sculpteur disparaîtrait. Pour la fixer, on commence à procéder comme nous l'avons vu pour les grands bronzes : on moule l'original, puis on retire la terre et on coule du plâtre dans le moule ainsi obtenu et enduit d'un corps gras; en enlevant les pièces du moule, on revoit l'original, mais qui, cette fois, peut résister à l'air. Le sculpteur choisit un bloc pouvant contenir le modèle dans toutes ses dimensions; il met au point, c'est-à-dire qu'il choisit sur son modèle les points les plus proéminents dans cha-

cun des plans dans lesquels il peut se décomposer; au moyen de compas d'épaisseur il reporte sur le bloc les mesures qu'il prend sur le modèle, perce des trous dans son bloc et cela de profondeur déterminée par la position des différents points qu'il a choisis; il taille ensuite dans la masse en enlevant tout ce qui dépasse les points, puis termine avec les outils qui sont à sa disposition, cherchant à se rapprocher le plus possible et à atteindre l'original qu'il a devant les yeux. Lorsque certains membres, accessoires, et pans de draperie sont trop éloignés du corps ou de la masse principale, il réserve dans la matière qu'il travaille des soutiens, sortes de traits d'union qui en préviennent la rupture.

A. SCULPTURES EN PIERRE

La pierre est celle de toutes les substances employées par les sculpteurs, qui, par sa nature même, est le moins propre à rendre le mouvement; cette substance a été surtout employée par les Assyriens et les Égyptiens, elle convenait parfaitement à rendre l'immobilité solennelle que les prêtres de ces deux pays avaient imprimée à l'art et à ses productions. Cette matière fut également employée, et pour les mêmes raisons, par les Étrusques et les Grecs dans leurs sarcophages et les Romains dans leurs pierres funéraires sur lesquelles des artistes de second ordre figuraient les portraits de famille.

---

1. Sculptures égyptiennes.

1301. (I) **Fragment en basalte**, base de statuette; d'après la position des pieds, ce devait être un porteur funéraire; la chaussure en sandales de cuir finement tressé et travaillé est intéressante; le modelé vrai des pieds nous fait reporter la date de cette sculpture au temps de la IVme dynastie; une partie droite et plane derrière la statue portait une inscription hiéroglyphique.

H. 10. L. 22.

1302. (I) **Fragment très-fruste**, buste de statuette en basalte provenant des ruines de Karnac.

H. 23.

1303. (I) **Fragment d'un buste** de dieu en basalte, d'un travail très-fin et provenant des ruines de Medinet-Abou, construit sous Ramsès le Grand; le col était entouré d'un large collier terminé par un rang de perles et le dieu portait le fléau ou aspergeoir, souvent donné comme attribut à Horus en sa qualité de divinité infernale.

1304. (I) **Fragment de bas-relief,** le haut de la tête manque, le relief est très-faible, c'est plutôt une silhouette peinte, il représente un homme aux cheveux crépus offrant de la main droite un plateau sur lequel se trouve un vase; entre la main et le plateau est passée une serviette; dans l'autre main il porte un panier plein de fruits qu'il tient par les anses; il est vêtu d'un caleçon blanc, les chairs sont peintes en rouge; la pierre employée est un calcaire blanc à grain fin; ce fragment provient de Deer-el-baari, tombeau élevé du temps de Ramsès le Grand.

H. 44. L. 25.

1305. (I) **Fragment de stèle** funéraire, provenant de la nécropole de Cournah et figurant Isis avec sa coiffure traditionnelle; elle est assise sur un trône et tient son sceptre d'une main et la croix ansée de l'autre; devant elle, sur une table, on voit des bouteilles pleines de liquide qui s'écoule et plus loin un de ses adorateurs qui lui présente un vase et des fleurs; la partie inférieure manque. Les deux figures ont, comme au n. 1304, cette particularité que les têtes et les bras sont figurés de profil et les corps de face; on y voit des traces de peinture; le relief est en dessous de la surface plane de la stèle; c'est presque une gravure. La matière employée est un grès fin.

H. 23. L. 24.

1306. (I) **Id.,** grès fin, même provenance que le précédent mais douteux comme antiquité, représentant la vache consacrée à Isis; au fond et en haut le scarabée ou disque du soleil ailé et devant la vache, l'arrière-train d'un chacal.

H. 18. L. 28.

1307. (I) **Id.,** haut-relief; sculpture faite sous l'influence de l'art grec; elle présente plus de modelé, plus de vérité dans l'exécution; on y voit le buste d'une femme ou jeune fille, le serpent dressé sur son front, serpent analogue à l'amulette n. 1176; le type de la figure est intéressant, la pierre employée est un calcaire fin; elle provient de la nécropole de Memphis et doit se rapporter comme époque au IIIme siècle avant J.-C.

H. 16.

1308. (I) **Fragment,** bas-relief exécuté comme il a été décrit au n. 1305; provenant du temple d'Edfu, bâti sous les Ptolémées; on y voit représenté : Horus, portant le masque d'épervier, le sceptre et la croix ansée, attributs de sa puissance, il porte le double collier et les bracelets aux poignets et au haut des bras, la collerette autour du cou, le voile et

les caleçons plissés; les chairs étaient peintes en rouge; la matière employée est le grès. Malgré la conservation du type traditionnel et de l'exécution hiératique, on remarquera en comparant ce fragment à celui du n. 1305, l'influence grecque qui se fait jour dans un certain modelé complétement étranger à l'art purement égyptien.

H. 47.

1309. (I) **Id.** de bas-relief, provenant de Denderah, temple bâti sous le règne de Cléopâtre; la matière employée est un grès assez grossier; ce fragment est malheureusement trop mal conservé pour pouvoir servir de point de comparaison esthétique.

H. 47. L. 48.

1310. (I) **Deux couvercles** de pot ayant servi à contenir des momies d'animaux consacrés à quelque divinité; ils sont demi-sphériques, en grès et portent d'un côté une face humaine sculptée dans un renfoncement; cette figure a un caractère archaïque prononcé, les lèvres et les yeux proéminents, le nez épâté, le front bas et fuyant; la figure était peinte en rouge, les lèvres en vermillon, les sourcils et la partie sphérique du couvercle en noir; la matière employée est un grès fin. — Trouvés dans la nécropole de Memphis.

H. 8. D. 10.

1311. Deux fragments, l'un de granit rouge de Syène poli, l'autre du revêtement en albâtre de la grande pyramide de Giseh.

1312. Brique cuite de la pyramide de Zaccarah.

B. SCULPTURES EN MARBRE

Le marbre convient éminemment à la sculpture, c'est une substance demi-cristalline, sans lit de carrière, moins dur que les pierres de même consistance, résistant aux intempéries des saisons, susceptible d'un beau poli et dont les molécules ont assez de ténacité pour permettre presque tous les mouvements qu'un sculpteur peut vouloir représenter; les plus beaux marbres se rencontrent en Grèce, patrie des plus grands sculpteurs : le marbre pentélique qui se trouvait aux portes d'Athènes et dont la cassure blanc-jaunâtre est remplie de paillettes brillantes, le marbre noir du cap Ténare, le marbre jaune de Corinthe, le marbre de Paros en Asie Mineure. Lors de l'émigration des artistes grecs pour l'Italie, on découvrit et se mit à exploiter des carrières de marbre qui leur fournirent en abondance, les matériaux dont ils avaient besoin; telles furent les carrières de l'Étrurie et de Carrare.

---

1. Statues.

1316. (V) **Apollon sauroctone** de Praxitèle; le dieu est représenté s'appuyant nonchalamment sur un tronc d'arbre, il paraît écouter un lézard, la tête penchée vers lui; dans sa main droite il tenait une baguette ou une flèche. Le lézard était dédié à Apollon et les anciens lui attribuaient des ver-

tus prophétiques; cet animal jouait un rôle dans les oracles. Praxitèle a représenté dans cette œuvre toutes les grâces juvéniles du frère des Muses, beauté tant admirée par les Grecs et dont Lucien s'est rendu l'interprète dans ses dialogues sur l'amour.

La partie supérieure, depuis le milieu du torse, est restaurée d'après l'exemplaire du Vatican; toute la partie inférieure est antique; elle avait été brisée une première fois du temps des anciens Romains, comme le prouvent les pernes de fer plombés qui, en s'oxydant, par le séjour sous terre, ont fait sauter les membres de la statue. Le fait d'une restauration antique donne à penser que les Anciens attachaient un certain prix à cette œuvre, et comme, du reste, aucun des exemplaires de notre statue, qui se trouvent dans les principaux musées de l'Europe, n'a les jambes entièrement antiques, jambes qui, dans ces différents exemplaires, ont été restaurées d'après une réduction ancienne en bronze existant dans la villa Albani près de Rome, mais qui a été déformée par le feu, nous ne craignons pas de présenter notre exemplaire sinon comme l'original, du moins comme une reproduction fidèle et contemporaine de l'original. — Trouvé, rue de Serpenti, à Rome, à une profondeur de 51 pieds sous terre, en faisant les fondations d'une maison.

H. 151.

1317. (VIII) **Statuette de Diane** (Hecate), elle est vêtue de deux tuniques; d'une main elle retient son voile qui flotte en nymbus, sur son front; derrière sa nuque des croissants, dans sa main gauche une torche allumée; cette statuette est noircie pour avoir été dans un incendie, c'est une œuvre du temps d'Adrien; elle a été trouvée à Rome dans la rue Urbana, dans les fondations de la maison Chimenti.

H. 76.

1318. (VIII). **Statuette de Vénus** pudique, elle re-

tient de sa main droite les plis de sa palla qui lui enveloppe la partie inférieure du corps, en laissant découvert le bout des pieds; cette statuette est faite en deux morceaux qui s'emboîtent exactement l'un sur l'autre, en-dessous de la main droite et des plis supérieurs du vêtement; à côté d'elle était un dauphin, la queue en l'air, rappelant la naissance de la déesse; la tête et la main gauche manquent; même travail et même provenance que le numéro précédent.

H. 67.

1319. (VI) **Statuette de Vertumnus,** dieu de l'engendrement et de la fructification, coiffé d'une pièce d'étoffe liée par une vitta autour de la tête, comme la portent encore à présent les Arabes; il est vêtu de la tunique longue à manches, il tient les deux extrémités de sa tunique dans ses mains et son giron soutient des fruits mûrs, grenades, amandes, pommes, poires et raisins, symboles de sa puissance; il est dans un état de phallisme prononcé, sa tunique pend par derrière jusqu'à terre, et par devant laisse voir les jambes nues; ses pieds sont chaussés de brodequins.

H. 73.

1320. (IX) **Fragment d'un faune,** ou Bacchus, une peau de tigre liée sur l'épaule gauche lui couvre les hanches de l'autre côté, sa tête est entourée d'une chevelure abondante; le marbre est entièrement poli, le style et la facture révèlent une entière décadence.

H. 35.

1321. (VIII) **Fragment,** partie supérieure d'une Vénus; les traces des soutiens sur la hanche droite, le sein gauche et la cuisse du même côté, ainsi que l'étroitesse des épaules montrent une certaine analogie avec la Vénus de Médicis.— Trouvé dans la villa de l'empereur Adrien au-dessous de Tivoli.

H. 70.

1322. (VII) **Fragment** d'une statue de berger; il est vêtu du chiton lié autour de la taille avec une corde; il porte une besace pendue au côté gauche et une jeune brebis dans la main droite. Cette statue nous rappelle la facture du Zénon de Rome; nous avons un échantillon de la sculpture réaliste des Anciens; ce n'est pas un dieu, c'est un homme vivant et agissant et dans toute la rudesse inhérente à son genre de vie, que l'artiste a représenté.

H. 83.

1323. (VIII) **Id.,** torse d'enfant, plutôt que réduction d'une statue plus grande, à en juger par la morbidesse des formes.

H. 43.

1324. (V) **Id.**, Bacchus jeune homme, copie et réduction antique d'un original datant de l'époque de Praxitèle; nous y voyons la même entente des formes de la jeunesse, cette même beauté, se rapprochant de celle de la femme, caractères que nous avons reconnus dans l'Apollon au n. 1316.

H. 56.

1325. (VIII) **Fragment de statue**, torse d'Hercule, qui par comparaison se reconnaît pour être une réduction antique de l'Hercule Farnèse, œuvre du sculpteur Glykon. Le héros était figuré une main derrière le dos, et s'appuyant sur sa massue qu'il tient sous son bras droit.

H. 59.

1326. (IX) **Statuette d'homme**, le mode de travail indique que c'est une œuvre de la décadence romaine.

H. 45.

1327. (IX) **Statuette de femme,** vêtue de la tunique talaire et de la palla; elle paraît tenir un miroir de la main

gauche; à ses pieds et du même côté on voit une corbeille remplie de fruits.

H. 34.

1328. (V) **Fragment de statue,** tête de Mercure, les ailes sur la tête, la chevelure largement traitée et fouillée; les arcades sourcillères, les yeux, la ligne de la bouche et les plans bien étudiés de la face, ainsi que la qualité du marbre, nous font attribuer ce fragment à un artiste grec; l'extrémité du nez et le cou sont restaurés.

H. 31.

1329



1329. (V) **Id.,** tête de Flore, au profil grec, à la couronne de fleurs dans les cheveux, qui, divisés sur le front, sont réunis en chignon derrière la tête et retombent en boucles sur les épaules; le nez et le bout du menton restaurés. Travail grec du siècle d'Auguste.

H. 31.

1330. (VIII) **Id.,** portrait inconnu; les caractères personnels sont traités avec largeur; l'exactitude exigée par un portrait n'a pas empêché à l'artiste de donner à son œuvre un certain style. Travail romain; le bout du nez est cassé.

H. 36.

1331. (VIII) **Fragment de statuette** de Jupiter Sérapis coiffé du modius.

H. 14.

1332. (VIII) **Fragment de statue**, portrait inconnu; tête d'homme; la barbe et les cheveux courts; l'indication de la prunelle dans les yeux le fait rapporter au III[me] siècle après J.-C.; l'extrémité du nez et la naissance du buste sont restaurés; cette tête, découverte il y a environ deux siècles, a été lavée à l'eau-forte, comme on en avait alors l'habitude; c'est de là que provient la mollesse apparente de l'exécution.

H. 33.

1333. (VI) **Id.**, du groupe du Laocoon; tête du fils qui est à gauche de son père; dans le front contracté et la bouche entr'ouverte on voit l'expression de la poignante douleur et de l'effroi qui l'ont envahi. Cette tête, exécutée en marbre grec, a été trouvée à Rome et acquise des héritiers du sculpteur Tenerani qui la tenait en grande estime.

H. 36.

1334. (III) **Termes**, représentation de deux têtes de Termes, jointes nuque à nuque et placées sur une base antique ornée d'un priape et de l'inscription ΛΥΚΟΥΡΓΟϹ. Une des têtes représente Bacchus barbu et l'autre Libera, dans toutes deux la chevelure retombe en boucles sur les épaules; dans la tête de Bacchus, les cheveux tombent en mèches perpendiculaires au front, dans l'autre tête ils sont divisés au milieu; toutes deux ont la chevelure liée avec l'infula. Cette sculpture représente Dionysios sous son type androgyne, comme participant aux deux sexes; le nez et l'épaule gauche de Bacchus sont restaurés.

H. 47.

1335. (VIII) **Terme** formé par un pilastre surmonté d'une tête d'enfant, les cheveux bouclés et reliés par des ru-

bans; c'était probablement l'angle d'une balustrade de jardin.

H. 94.

1336. (VIII) **Terme** analogue au précédent, la tête est celle d'un enfant plus jeune.

H. 93.

1337. (VIII) **Fragment de statue,** tête de Julia-Augusta, fille de l'empereur Auguste; on y remarque toutes les qualités du portrait; le nez est restauré.

H. 25.

1338. (VIII) **Id**., tête d'enfant, peut-être de Bacchus, les yeux étaient incrustés; exécuté en marbre jaune de Corinthe.

H. 15.

1339. (V) **Id**., buste d'Ariadne, les cheveux divisés sur le front et relevés sur les côtés sont entremêlés de fleurs et de fruits du lierre; ils sont noués derrière la tête et retombent en boucles le long du cou et sur les épaules; l'extrémité du nez et le commencement du buste sont restaurés; on a rétabli également la bandelette de métal dont la place et la largeur étaient indiquées par les rivures anciennes et des fragments qui y étaient restés attachés; ces restaurations ont été faites par le sculpteur Wolf à Rome.

H. 39.

1340. (V) **Id**., décorative, buste de Vénus; les cheveux partagés sur le front, relevés sur les côtés, rattachés avec des bandelettes, forment chignon derrière la tête et s'élèvent en partie sur le sommet; le derrière de la tête et le commencement du buste sont restaurés.

H. 42.

1341. (VIII) **Id**., buste de vieille femme, les cheveux relevés tout autour du front et recouverts du voile qui peut tomber

jusqu'à terre; elle porte la tunique serrée autour du cou; c'est un portrait largement compris et finement exécuté; il est vivant et a dû être ressemblant, car le sculpteur a su réunir dans son œuvre, l'individualisme de son modèle à la noblesse de l'expression; le bout du nez est refait ainsi que le bord antérieur du voile et le bas du buste.

H. 42.

1342. (VIII) **Fragment de statue**, pied très-peu cambré, l'orteil séparé du second doigt, ainsi que le quatrième du petit doigt, particularité qu'on trouve dans toutes les statues antiques et qui provient de la manière qu'avaient les Anciens de se chausser.

L. 29.

1343. (V) **Id.**, pied d'enfant ou de femme plus gros que le précédent.

L. 18.

1344





1344. (VIII) **Id.**, main qui tient une grappe de raisin, elle provenait d'une statue colossale. —Trouvé sur le mont Esquilin.

L. 24.

1345. (VIII) **Lionne**, les deux pieds de devant appuyés sur un animal qu'elle s'apprête à dévorer; les jarrets reposent sur un appui réservé, la queue est cassée.

H. 20. L. 28.

2. Bustes.

1346. (VIII) **Lucius Verus** jeune, frère de Marc Aurèle, barbe et cheveux frisés, il porte par-dessus sa tunique la toge retenue par une agrafe sur l'épaule droite.

H. 52.

1347. (VIII) **L'empereur Néron** jeune, il a les cheveux coupés courts et est imberbe, il porte la cuirasse et la toge agrafée sur l'épaule gauche; le bout du nez est restauré ainsi que l'ajustement d'après un buste pareil conservé au musée Capitolin à Rome.

H. 60.

---

3. Bas-reliefs.

1348. (VIII) **Tête d'Océan,** la barbe frisée, les cheveux relevés et entourés d'un bandeau formé de feuilles et tiges d'acanthe qui retiennent un voile sur le derrière de la tête; les yeux étaient incrustés en pierre dure. Ronde bosse exécutée en marbre jaune d'Afrique, devenu presque noir pour avoir été dans un incendie. — Trouvée sur l'Esquilin à Rome.

H. 19.

1349. (V) **Tête de jeune fille,** de trois quarts; les cheveux divisés sur le front sont relevés sur le côté de la tête et reliés par une bandelette; la bouche est petite, les yeux fortement enfoncés font voir que cette sculpture devait être placée

dans un endroit élevé par rapport aux spectateurs, l'extrémité du nez restaurée. Ronde bosse.

H. 17.

1350. (VII) **Tête d'homme,** les cheveux et la barbe courts, le nez restaurée, c'est un fragment d'un assez grand bas-relief à en juger par la grandeur de la tête.

H. 18.

1351. (VIII) **Sujet décoratif** d'un triclinium, exécuté dans un bloc de marbre dont le bord forme cadre et où la représentation est sculptée en-dessous du plan formé par le cadre; une femme est à demi couchée sur un lit ou un sopha dont les pieds sont tournés et les dossiers cintrés; elle a le coude gauche appuyé sur un coussin; d'une main elle caresse un petit chien couché à côté d'elle et de l'autre donne à manger à un oiseau qui est perché sur le dossier du sopha; à côté de ses pieds est assis un jeune enfant qui tend une main vers elle et de l'autre caresse un animal; l'étoffe du meuble sur lequel ils reposent est rayée. Au pied du sopha est représentée une servante qui apporte des fruits dans une corbeille qu'elle soutient des deux mains; devant le sopha est placée une petite table à trois pieds sur laquelle sont représentés des vases à boire et des mets; au-dessus du sujet, des Amours supportent des guirlandes de fleurs reliées par des rubans et qui pendent en festons; dans la partie libre supérieure on voit figurées une console et une coquille. Les pieds du sopha, ceux de la table ainsi que la partie inférieure de la servante sont cassés.

L. 88.

1352. (VIII) **Un Amour,** le haut du corps caché dans un masque de satyre, passe une de ses mains dans la bouche du masque et cherche à effrayer deux autres Amours debout devant lui et dont le dernier retient l'autre par la main; la

partie postérieure et une jambe de celui qui est dans le masque sont restaurées.

H. 40. L. 37.

1353. (VII) **Médaillon** de femme, coiffée du modius recouvert d'un voile.

H. 12.

1354. (IX) **Un guerrier**; il est tombé à bas de son cheval qui se dresse, un autre guerrier fait de vains efforts pour le retenir; le fond représente des maisons. Le haut du bas-relief est cassé ainsi que la tête du cheval; mauvaise sculpture de la décadence.

H. 30. L. 40.

1355. (VIII) **Femme** appuyée contre un Terme; la jambe gauche repose sur la base; de la main droite elle relève son vêtement et elle tient du bras gauche, enlacée, la tête du dieu; bas-relief très-usé, une partie du bras droit manque ainsi que les deux têtes.

H. 50.

---

4. Coupe, urnes, sarcophages.

1356. (VIII) **Coupe en marbre** dit des sept bases, sur pied de *pavonazzetto* reposant sur une base de marbre statuaire grec, orné de raies de cœurs. — Trouvée sur la voie Labicana près de Rome. Les anses, formées par des enroulements de cols de cygnes, appuient sur le rebord supérieur; les têtes de ces oiseaux se terminent à l'extérieur de la vasque par des feuilles d'acanthe. — Travail italien du XVIme siècle, en bronze doré au feu.

H. 97. D. 118.

1357. (V) **Fragment de cratère** décoré d'un sujet ayant trait aux sacrifices; on y voit une femme largement drapée, tenir sa main droite sur la tête d'un Terme de Bacchus ou de Priape vers lequel elle incline la tête; en face d'elle se trouvait un faune qui jouait de la double flûte et dont on ne voit plus que les mains et l'instrument; derrière elle, une autre femme, aux vêtements flottants, retourne la tête en arrière et paraît danser.

H. 37.

1358. (V) **Urne funéraire** à deux anses, le pied en doucine entre deux filets; la partie inférieure de la panse décorée d'oves allongées et peu proéminentes au-dessus desquelles court une bande de postes, puis vient un entrelac mêlé de pampres sur lequel s'appuient les anses; une doucine bordée d'oves et de larmes termine l'urne; le couvercle, décoré de palmettes et de fers de lance, est terminé par un bouton demi-sphérique. L'urne a été rapportée d'Athènes, mais le couvercle paraît romain; les ornements qui le couvrent sont beaucoup plus grossiers que ceux qui décorent l'urne elle-même.

H. 45. D. 29.

1359. (VIII) **Sarcophage** d'enfant décoré sur les petits côtés par des hippogriffes à demi couchés; le devant porte un médaillon central au-dessous duquel sont figurées deux cornes d'abondance; ce médaillon est porté par deux Amours aux ailes déployées au delà desquels sont figurés des cratères reposant sur de petits pilastres auxquels sont suspendues des torches allumées; au delà de ces petits monuments se trouvent d'autres Amours. Ce sarcophage ayant longtemps servi de bassin de fontaine est très-abîmé.

L. 112. H. 35.

1360. (VII) **Couvercle de sarcophage**, deux femmes paraissent couchées sur un lit de repos, l'une d'elles tient dans une main un vase funéraire; elles se regardent mutuellement; à la tête du lit était un petit Amour; l'état de conservation en est très-mauvais, les deux bras droits manquent, il ne reste de l'Amour que le torse, et enfin les deux têtes rapportées n'ont pas dû appartenir originairement à ces deux figures.

L. 128.

1361. (VIII) **Sarcophage** d'enfant, orné sur les petits côtés par des hippogriffes à demi couchés; le devant est décoré d'un sujet d'Amours; ils forgent les armes d'Achille; nous y voyons, en commençant par la gauche, un Amour occupé à souffler le feu d'un fourneau à fondre ou à ramollir le fer et où le feu s'élève en flammes vives sous la coupole du four; un autre Amour paraît surveiller le travail; trois autres forgent de toutes leurs forces les cnémides du héros; les deux suivants polissent le bouclier qui est appuyé sur une enclume contre laquelle est adossé le casque terminé; enfin le dernier d'entre eux, assis sur un escabeau, paraît ajuster les portions terminées. Ce bas-relief, en très-mauvais état, est cependant intéressant par l'idée exacte qu'il nous donne du travail du fer, tel qu'on le pratiquait chez les Grecs ou chez les Romains.

H. 30. L. 110.

1362. (VIII) **Fragment de sarcophage**, nous n'avons qu'un côté latéral de ce sarcophage; nous y voyons représenté un autre sujet d'Amours qui conduisent au marché, le long d'un chemin ombragé, une charrette aux roues pleines, chargée de paniers d'osier remplis de fruits; cette charrette est attelée de deux bœufs sous le joug, un des Amours marche à côté d'un des animaux, tandis que l'autre les guide, tenant les rênes en mains, le fouet levé. On remarquera la

1362



simplicité, le calme et la paix qui règnent dans toute cette composition.

H. 42. L. 50.

---

5. Fragments d'architecture.

1363. (IX) **Entablement de pilastre** d'une villa ayant appartenu à l'empereur Commode; ruines connues maintenant sous le nom de *Roma vecchia*, et situées sur la voie Appienne près de Rome; l'ornementation en est très-riche mais trop surchargée et par suite d'un goût douteux.

H. 81.

1364. (IX) **Fragment** d'un entablement analogue au précédent et de même provenance.

1365. (VIII) **Chapiteau de pilastre** d'ordre composite; les ornements sont d'un relief très-faible. Exécuté en marbre rouge antique.

H. 29.

1366. (VIII) **Id.**, de proportion corinthienne, mais d'ornementation de fantaisie, relief très-peu accentué en marbre jaune de Corinthe.

H. 26.

1367. Colonne en granit noir et blanc d'Asie Mineure, la base et le chapiteau sont d'ordre ionique et exécutés en marbre blanc statuaire grec.

H. 247. D. 26.

1368. Id., en tout pareille à la précédente.

H. 247. D. 26.

---

6. Fragments de meubles.

1369. (V) **Fragment** de la partie supérieure du *dossier d'un fauteuil*, le haut était formé de cannelures posant sur un filet contre lesquelles s'appuie un sphinx couché, les ailes déployées et à la tête de femme; le travail en est d'une très-grande finesse, mais malheureusement cette sculpture est en très-mauvais état.

H. 25.

1370. (V) **Fragment de bras de fauteuil**; l'extrémité en est formée par une tête de femme aux cheveux bouclés et ondulés sur le front, ils passent derrière les oreilles et tombent en tresses et en loques le long de la paroi du bras et sur le cou de la femme; en tête elle porte un diadème.

H. 17.

C. MOULAGES

1371. (III) **Fragment** d'une des statues décorant le fronton Est du temple de Minerve à *Égine;* moulage exécuté sur l'original avant sa restauration par Thorwaldsen.

H. 61.

1372 (III) **Id**. d'une des statues décorant le fronton Est du temple de Minerve à *Égine*; moulage exécuté sur l'original avant sa restauration par Thorwaldsen.

H. 58.

Ces frontons sont actuellement dans la Glyptotèque de Munich.

